



Les portraits de la région

www.observat.qc.ca

version intégrale

OBSERVATOIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE



Portrait des collectivités rurales

Septembre 2005

Analyse et rédaction : Mariella Collini, agente de recherche.
Collaboration : Lili Germain et Julie Thibeault, agentes de recherche.

Reproduction autorisée avec mention de la source. Toute reproduction totale ou partielle doit être fidèle au texte utilisé.

Vous pouvez vous procurer ce document à l'adresse suivante :

Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue
170, avenue Principale, bureau 102
Rouyn-Noranda (Québec)
J9X 4P7
Téléphone : 819-762-0774
Télécopieur : 819-797-0960
Pour télécharger la version PDF : www.observat.qc.ca

Le territoire rural¹ se caractérise ainsi :

- ♣ La densité de la population et des constructions est relativement faible, ce qui donne lieu à des collectivités de taille limitée, dispersées dans un vaste espace géographique dominé par la végétation;
- ♣ L'agriculture, l'élevage ou la mise en valeur des ressources naturelles jouent un rôle prépondérant dans l'usage économique du territoire;
- ♣ La population entretient un rapport particulier à l'espace, à la nature, au climat, aux saisons, et ce rapport influence sa vie sociale, économique et culturelle;
- ♣ Les membres de chaque collectivité se connaissent, ils ont le sentiment d'appartenir à une communauté spécifique qui s'identifie au territoire qu'elle occupe.

¹ Gouvernement du Québec, *Politique nationale de la ruralité*, 2001. Cette définition s'inspire à l'origine de Bernard Kayser. Elle est généralement utilisée par Solidarité rurale du Québec.

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	4
LISTE DES TABLEAUX	5
INTRODUCTION	7
1. ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX DE LA RURALITÉ	8
1.1 Diverses définitions du milieu rural	8
1.1.1 Méthodologie pour une définition témiscabitiébienne du monde rural	9
1.2 Indices de développement du milieu rural	10
1.3 Les principaux facteurs associés au développement de la ruralité	14
2. LE MILIEU RURAL DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	16
2.1 La situation démographique	16
2.1.1 Variation démographique de la population	18
2.1.2 La structure par âge de la population	19
2.1.3 La population immigrante	20
2.2 La situation socioéconomique	21
2.2.1 Le niveau de scolarité atteint	21
2.2.2 La structure de l'emploi	21
2.2.3 La participation au marché du travail	25
2.2.4 La mobilité pendulaire (ou migration quotidienne)	25
2.2.5 Le travail indépendant	26
2.2.6 Le niveau de revenu	26
2.2.7 Le milieu bâti	27
2.3 Les services publics, privés et communautaires des milieux	28
2.3.1 Les services de proximité selon la taille	29
Infrastructures et équipements publics	30
Services éducatifs	30
Services à la petite enfance et aux familles	31
Amélioration de la qualité de vie : logement à prix modique (HLM), hébergement pour personnes âgées et points de services de santé	32
Services commerciaux	32
Services institutionnels	32
Transport rural	33
Soins de santé et services pour l'amélioration de la qualité de vie	35
Services socioculturels	36
Services de loisirs	39
Communications	39
2.3.2 Organisation de la vie communautaire et associative	40
3. POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ ET PACTE RURAL	42
3.1 Pacte rural	42
3.2 Entente spécifique sur les agents de développement	44
4. LA RURALITÉ DANS LES TERRITOIRES DE MRC	45
4.1 MRC d'Abitibi	45
4.2 MRC d'Abitibi-Ouest	50
4.3 Territoire de Rouyn-Noranda	54
4.4 MRC de Témiscamingue	60
4.5 MRC de La Vallée-de-l'Or	65
5. LES COLLECTIVITÉS RURALES ET LES CENTRES DE SERVICES	69
5.1 Les centres de services	69
5.2 Les municipalités de centralité	71
CONCLUSION	73
ANNEXE 1	74
ANNEXE 2	75
ANNEXE 3	76
ANNEXE 4	78
ANNEXE 5	79
ANNEXE 6	81
ANNEXE 7	83
BIBLIOGRAPHIE	84

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Nombre de collectivités selon l'indice de développement (négatif ou positif) élaboré dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité, 2001	10
Tableau 2	Typologie des localités rurales Abitibi-Témiscamingue, localités de 2 500 habitants et moins, 2001	11
Tableau 3	Distribution des localités de l'Abitibi-Témiscamingue selon la taille de la collectivité (2 500 habitants et moins et 2 500 et plus), indice de développement de 2001	13
Tableau 4	Répartition des entités géographiques selon la strate démographique.....	16
Tableau 5	Distribution géographique des collectivités rurales québécoises, 2001	17
Tableau 6	Répartition des entités géographiques selon les strates démographiques et la population, Abitibi-Témiscamingue, 2001	18
Tableau 7	Distribution et variation de la population selon la strate démographique, Abitibi-Témiscamingue, 1996 et 2001	19
Tableau 8	Distribution de la population par groupes d'âges selon la taille des collectivités rurales, Abitibi-Témiscamingue, 2001	20
Tableau 9	Distribution de la population immigrante par période d'arrivée selon la taille des collectivités rurales, Abitibi-Témiscamingue, 2001	20
Tableau 10	Distribution de la population de 20 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint et la taille des collectivités rurales, Abitibi-Témiscamingue, 2001	21
Tableau 11	Évolution du nombre de fermes, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 1961 à 2001	22
Tableau 12	Répartition de l'emploi par type d'industrie selon la taille des collectivités rurales, Abitibi-Témiscamingue, 2001	23
Tableau 13	Dépendance des localités face à l'industrie de la transformation du bois, en termes d'emplois manufacturiers, 2000	24
Tableau 14	Indicateurs du marché du travail selon la taille des collectivités rurales, Abitibi-Témiscamingue, 2001	25
Tableau 15	Lieu de travail selon la taille des collectivités rurales, Abitibi-Témiscamingue, 2001	26
Tableau 16	Répartition de la population active par catégorie de travailleurs selon la taille des collectivités rurales, Abitibi-Témiscamingue, 2001	26
Tableau 17	Revenu moyen selon la taille des collectivités rurales, Abitibi-Témiscamingue, 2001	27
Tableau 18	Répartition des logements privés occupés par période de construction, le mode d'occupation et l'état du logement selon la taille des collectivités rurales, Abitibi-Témiscamingue, 2001	28
Tableau 19	Inventaire de certains services de proximité ou de base selon la taille des collectivités rurales répondantes, Abitibi-Témiscamingue, avril 2005	29
Tableau 20	Caractéristiques des écoles de niveaux primaire et primaire/secondaire, commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue, 2004-2005	31
Tableau 21	Liste des caisses populaires de l'Abitibi-Témiscamingue, mars 2005	33
Tableau 22	Collectivités rurales de l'Abitibi-Témiscamingue qui ont adhéré à Villes et Villages en santé.....	36
Tableau 23	Inventaire de certains services socioculturels et de loisirs selon la taille des collectivités rurales répondantes, Abitibi-Témiscamingue, avril 2005	37
Tableau 24	Liste des bibliothèques affiliées au Centre régional de services aux bibliothèques (CRSBP).....	38
Tableau 25	Liste des collectivités rurales de l'Abitibi-Témiscamingue ayant un média communautaire	39
Tableau 26	Inventaire de certains organismes communautaires ou associatifs selon la taille des collectivités rurales répondantes, Abitibi-Témiscamingue, avril 2005.....	40
Tableau 27	Enveloppes du pacte rural en Abitibi-Témiscamingue	42
Tableau 28	Liste des projets acceptés dans le cadre du Pacte rural.....	43
Tableau 29	Localités desservies par un agent rural	45
Tableau 30	Répartition de la population selon la taille de l'entité géographique, MRC d'Abitibi, 2001	46
Tableau 31	Population des entités géographiques de la MRC d'Abitibi.....	46
Tableau 32	Distribution des localités rurales de 2 500 habitants et moins de la MRC d'Abitibi selon l'indice de développement élaboré dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité, 2001	49

Tableau 33	Répartition de la population selon la taille de l'entité géographique, MRC d'Abitibi-Ouest, 2001	50
Tableau 34	Population des entités géographiques de la MRC d'Abitibi-Ouest	50
Tableau 35	Distribution des localités rurales de 2 500 habitants et moins de la MRC d'Abitibi-Ouest selon l'indice de développement élaboré dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité, 2001	54
Tableau 36	Répartition de la population selon la taille de l'entité géographique, territoire de Rouyn-Noranda, 2001	55
Tableau 37	Population des entités géographiques du territoire de Rouyn-Noranda	55
Tableau 38	Distribution des localités rurales de 2 500 habitants et moins de Rouyn-Noranda selon l'indice de développement élaboré dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité, 2001	60
Tableau 39	Répartition de la population selon la taille de l'entité géographique, MRC de Témiscamingue, 2001	60
Tableau 40	Population des entités géographiques de la MRC de Témiscamingue	61
Tableau 41	Distribution des localités rurales de 2 500 habitants et moins de la MRC de Témiscamingue selon l'indice de développement élaboré dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité, 2001	64
Tableau 42	Répartition de la population selon l'entité géographique, MRC de La Vallée-de-l'Or, 2001	65
Tableau 43	Population des entités géographiques de la MRC de La Vallée-de-l'Or	65
Tableau 44	Distribution des localités rurales de 2 500 habitants et moins de la MRC de La Vallée-de-l'Or selon l'indice de développement élaboré dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité, 2001	69
Tableau 45	Quelques indicateurs socioéconomiques des collectivités rurales de 2 500 habitants et moins en comparaison avec les collectivités de 2 500 habitants et plus, Abitibi-Témiscamingue, 2001	71

INTRODUCTION

Jusqu'au début des années 1960, l'espace rural se conjugait avec agriculture, forêt, pêche et extraction minière. Il désignait le territoire et les communautés dont l'économie était fondée essentiellement sur l'exploitation de ces ressources. Il faut attendre la venue des États généraux du monde rural en 1991 pour entendre parler autrement de ruralité au Québec. L'un des constats fut que le monde rural, cet espace sociogéographique, bien que dominé par les économies agroalimentaire et agroforestière, était plus vaste et plus complexe que ces seuls secteurs d'activités. En plus de distinguer la ruralité de l'agriculture, on différencia aussi le rural du régional. Aujourd'hui encore, la définition de l'espace rural est, plus souvent qu'autrement, tributaire de la vision de quiconque se penche sur cette réalité.²

« Le mot « rural » recouvre une situation complexe correspondant à un monde en changement et fort diversifié. Il réfère à des espaces aux aménagements spécifiques et à des communautés humaines vivant des réalités socioéconomiques particulières en raison de leur taille démographique, de leurs activités, de leur histoire, de leur infrastructure de services, de leur localisation géographique et de leur culture³ ».

La ruralité témiscabitiébienne comme la ruralité québécoise est diversifiée. Elle est parsemée de petits villages et de petites villes qui peuvent être situés à proximité ou plus loin des centres urbains. Nombre de ces petites villes, souvent appelées « centres de services », doivent une partie de leur dynamisme à l'environnement rural qui les entoure. Ajoutons à cela tout le processus de recomposition territoriale auquel on assiste, notamment avec l'étalement urbain caractérisé par les banlieues, qui complexifie encore davantage la frontière entre l'urbain et le rural.

Depuis plusieurs décennies, certains milieux ruraux sont confrontés à un processus de dévitalisation. La globalisation des marchés au plan économique, la spécialisation de la production agricole, le phénomène de périurbanisation, le développement polarisé de l'offre commerciale et des services publics, l'accroissement du récréotourisme voire même l'avènement des nouvelles technologies ont eu des répercussions sur la vitalité des milieux ruraux. Le monde rural est soumis à des contraintes particulières de démographie telles le vieillissement de la population et la migration des jeunes. Aussi, on note une mobilité de plus en plus grande des personnes, un manque de main-d'œuvre ainsi que l'effritement de services de proximité. La population rurale ne forme pas un bloc monolithique au sein d'un espace monolithique. La ruralité fait ainsi face à de nombreux défis tant au regard de l'évolution démographique, de l'occupation du territoire, de la croissance économique, de la mise en valeur des ressources, de l'amélioration de la qualité de vie, de la participation et de la prise en main du milieu par lui-même.

Ce portrait de la ruralité témiscabitiébienne aborde les réalités démographiques, économiques et sociales des collectivités rurales de 2 500 habitants et moins. Les données utilisées proviennent de diverses sources : l'Institut de la statistique du Québec, Statistique Canada, divers sondages et banques de données gouvernementales. L'information se présente en plusieurs chapitres. Le premier vise à cerner ce qu'est la ruralité à travers une recension partielle des typologies utilisées ainsi que des indices de mesure de développement des collectivités rurales. Le chapitre 2 approfondit le portrait des collectivités rurales de l'Abitibi-Témiscamingue à l'aide d'indicateurs démographiques et économiques. Ce chapitre sera complété par une analyse des services de proximité ainsi que de la dynamique communautaire des collectivités rurales. Le chapitre 3 aborde brièvement la Politique nationale de la ruralité par le biais des projets de développement liés au pacte rural. Le chapitre 4 expose de façon succincte le portrait des collectivités rurales de 2 500 habitants et moins pour chacun des territoires de l'Abitibi-Témiscamingue. La ruralité qui caractérise chacune des MRC est comparée aux milieux ruraux témiscabitiébiens. Enfin, le chapitre 5 expose les distinctions existantes entre les collectivités rurales et les autres collectivités de plus grande taille (2 500 à 4 999 habitants), communément appelés les « centres de services ».

² Solidarité rurale du Québec, *Avis pour une politique gouvernementale de développement rural*, janvier 1999, p. 6-7.

³ Chaire Desjardins en développement des petites collectivités. *Actes du Symposium sur la ruralité et le développement des petites collectivités*, 1998, p. 18.

1. ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX DE LA RURALITÉ

À travers le temps, de nombreux ministères, organismes et chercheurs se sont préoccupés de la situation socioéconomique des régions rurales du Québec. Au début des années 1960, Gérald Fortin a réalisé une classification socioéconomique des municipalités agricoles. Un peu plus tard, vers 1966, le Bureau d'aménagement de l'Est du Québec (BAEQ) a construit une hiérarchie urbaine de toutes les localités allant des centres urbains aux petites paroisses marginales selon un indice composé de plusieurs indicateurs socioéconomiques. En 1997, Bruno Jean proposa une typologie basée selon des zones géographiques : péri-urbaine, intermédiaire et périphérique. Cette typologie a été reprise ultérieurement avec l'ajout d'une quatrième zone, soit la zone urbaine. Le Secrétariat rural Canada (AAC) alla dans le même courant de pensée avec des zones géographiques telles que la ruralité péri-urbaine, la ruralité « au cœur du rural » et la ruralité éloignée et nordique.⁴

1.1 Diverses définitions du milieu rural

Ce survol non exhaustif nous permet de réaliser que bien des choses ont été écrites sur le concept « rural ». Devrions-nous définir le « rural » selon un emplacement bien délimité sur une carte ou plutôt selon une notion sociale, c'est-à-dire comme une communauté d'intérêts, une culture ou une façon de vivre? Et si on le regarde selon un cadre géographique, le terme rural fait-il référence à la densité de la population, à la taille de la population, à la distance l'éloignant d'un centre urbain ou plutôt à la distance le séparant d'un service essentiel?

Statistique Canada définit l'urbain avant de circonscrire le rural. En l'occurrence, un territoire rural représente tout ce qui est situé à l'extérieur d'une région urbaine, soit un lieu où on retrouve une concentration démographique de plus de 1 000 habitants et une densité de population de plus de 400 habitants au km². Dans beaucoup de cas, les unités territoriales utilisées comportent à la fois des urbains et des ruraux⁵. Le concept de rural repose avant tout sur l'organisation physique de l'espace; il départage le tissu de peuplement. Cette définition ne tient compte ni des faits de localisation, ni des activités, ni de l'infrastructure de services. Elle a le mérite d'être simple, facile d'usage pour des subdivisions de recensement (municipalités, territoires non organisés et réserves ou établissements autochtones) et pertinente pour suivre l'évolution dans le temps. Selon les taux de ruralité et d'urbanité de Statistique Canada, la population rurale de l'Abitibi-Témiscamingue comptait 65 810 personnes en 2001, soit 45,2 % de la population totale. Dix ans plus tôt, ce nombre était de 72 532 personnes pour un taux de 47,7 %. La part de population rurale dans la région est supérieure à celle du Québec⁶ (annexe 1).

En 2000, une nouvelle typologie a été développée par Statistique Canada que l'on désigne sous le vocable « Zones d'influence des régions métropolitaines de recensement et des agglomérations de recensement » (ZIM) afin de circonscrire les régions rurales du pays. Ce concept s'applique aux subdivisions de recensement situées à l'extérieur des régions métropolitaines de recensement (RMR) et des agglomérations de recensement (AR). Les subdivisions de recensement (SDR) sont réparties en quatre types de zones : les ZIM fortes, les ZIM modérées, les ZIM faibles et les ZIM nulles. Elles sont classées en fonction du pourcentage de résidents d'une subdivision de recensement qui travaille dans un noyau urbain quelconque. Ainsi, le degré d'influence est essentiellement déterminé en fonction du taux de navetage vers les centres urbains. Selon cette définition, 57 617 personnes de l'Abitibi-Témiscamingue résideraient en milieu rural, ce qui correspond à 38,1 % de la population (annexe 1).

Dans le cadre de la Politique Nationale de la ruralité, le gouvernement du Québec délimite le milieu rural d'une autre façon. Le territoire d'application comprend tous les milieux situés à l'extérieur des 31 grandes agglomérations urbaines du Québec. Il s'agit de plus de 1 000 municipalités réparties au sein de 90 MRC. Spécifiquement pour l'Abitibi-Témiscamingue, la politique s'applique aux 89 municipalités, territoires non organisés et réserves et établissements autochtones. La Politique reconnaît deux MRC à caractère rural, soit les MRC d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue. En d'autres mots, la Politique s'applique à toutes les municipalités, communautés amérindiennes et territoires non organisés de ces MRC. La région compte trois MRC avec une agglomération de recensement : Abitibi, Rouyn-Noranda et Vallée-de-l'Or. Toutefois, la

⁴ Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT), *Une politique rurale pour quels territoires ruraux ? La construction d'une typologie pertinente de la ruralité québécoise pour évaluer les retombées de la politique rurale*, mai 2004.

⁵ Par exemple, Sullivan est urbain (68 %) et rural (32 %) tout comme Val-Senneville comporte une zone urbaine (36 %) et rurale (64 %).

⁶ Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, op.cit., p. 19.

notion d'agglomération de recensement dans le cadre de la Politique n'est absolument pas celle de Statistique Canada. Pour la MRC d'Abitibi, le territoire d'application de la politique nationale englobe tout le territoire, à l'exception de la ville d'Amos. Pour la MRC de La Vallée-de-l'Or, le territoire d'application ne comprend pas l'ancienne ville de Val-d'Or et Sullivan. Pour le territoire de Rouyn-Noranda, la Politique exclut l'ancienne ville de Rouyn-Noranda et Évain. En conclusion, le territoire d'application de la Politique concerne 74 709 personnes de l'Abitibi-Témiscamingue, ce qui représente plus de la moitié de la population régionale.

Une autre typologie utilisée par plusieurs chercheurs⁷ consiste à circonscrire les petites collectivités rurales selon leur taille démographique. Partant du constat que la plupart des caractéristiques du rural sont étroitement reliées à la taille démographique, l'analyse par strate de taille de la population s'avère pertinente. On peut ainsi lire : « *La plupart des caractéristiques du rural sont étroitement reliées à une variable : la taille démographique. Elle aura ainsi un effet sur l'étendue et la densité du bâti, sur la nature, la quantité et la diversité des services privés et publics disponibles et sur la structure de l'emploi. Elle aura aussi un effet, bien que moins discernable, sur la vie communautaire, les relations interpersonnelles, la vie politique et la culture locale.* »⁸ Cette typologie entraîne une difficulté à établir un ou des seuils de démarcation. Pour certains, une collectivité rurale peut avoir jusqu'à 5 000 habitants. Pour d'autres, cette taille s'associe davantage à un centre de services (le chapitre 3 approfondit ce concept).

1.1.1 Méthodologie de l'Observatoire pour une définition témiscabitiébienne du monde rural

Le véritable enjeu d'une définition ou d'une caractérisation du monde rural tant ici qu'ailleurs se pose au moment de tracer une ligne, une limite géopolitique du monde rural. Étant de plus en plus reconnu que les principaux problèmes du monde rural apparaissent en-deça de 2 500 habitants, ***l'Observatoire s'inspire des travaux réalisés par Clermont Dugas qui considère comme étant une collectivité rurale tout territoire ayant une population inférieure à 2 500 habitants.*** L'Observatoire inclut toutes les subdivisions de recensement qu'il s'agisse de territoires municipalisés, territoires non organisés et réserves et établissements autochtones. Selon cette typologie d'analyse et le découpage territorial en vigueur en 2001, l'Abitibi-Témiscamingue compte 93 territoires ruraux au sein desquels près de 53 000 personnes résident, ce qui correspond à 36 % de la population régionale.

Un tel seuil « échappe » toutefois les petites municipalités qui ont été regroupées avant 2001 et qui font dorénavant partie d'une entité territoriale supérieure à 2 500 habitants (par exemple : Granada, Lac-Dufault, Louvicourt). Bien que les regroupements aient peu d'effets sur le peuplement, ils ont néanmoins des incidences au plan des services publics offerts dans les localités. Bien que de nombreux regroupements aient eu lieu depuis les dernières années, le recensement 2001 de Statistique Canada se base sur le découpage géographique en vigueur au 1^{er} janvier 2001. Ainsi, on obtient des résultats détaillés pour des territoires aujourd'hui regroupés. Il s'agit des subdivisions de recensement de la ville de Macamic, Colombourg et la paroisse de Macamic, la municipalité et le village de Taschereau, les municipalités de Dubuisson, Sullivan, Val-Senneville et Vassan, les municipalités d'Arntfield, Bellecombe, Cadillac, Cléricy, Cloutier, D'Alembert, Destor, Évain, Mc Watters, Mont-Brun, Montbeillard et Rollet. Bien que la municipalité de Beaudry ait été regroupée avant le 1^{er} janvier 2001 à la ville de Rouyn-Noranda, l'Observatoire analyse, lorsque les données le permettent, la municipalité de Beaudry comme une entité géographique à part entière⁹.

Pour simplifier la terminologie employée dans ce document, on désigne l'ensemble des entités géographiques du milieu rural par les termes « collectivités rurales », « communautés rurales » ou « petites collectivités » sans égards aux nouvelles dénominations qui ont pu apparaître à la suite de réorganisations municipales (par exemple : quartier rural).

⁷ Plusieurs auteurs (dont Clermont Dugas, Magella Simard, etc.) utilisent des seuils démographiques pour délimiter le milieu rural.

⁸ Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, op.cit., p. 20.

⁹ Diverses raisons justifient cette décision : répondre à la demande d'intervenantes et d'intervenants oeuvrant dans le milieu rural, l'éloignement géographique ainsi que l'existence d'une vie communautaire organisée et active. De plus, l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue possédait déjà les statistiques pour cette subdivision de recensement.

1.2 Indices de développement du milieu rural

Diverses études, d'ici et d'ailleurs, portant sur les milieux ruraux ont démontré l'existence de signes de dévitalisation. Or, quelle est l'ampleur de la dévitalisation rurale au Québec? Où sont localisées les collectivités rurales en déclin? Combien sont-elles en termes de proportion? Et quels sont les facteurs qui font que certains milieux ruraux sont en déclin alors que d'autres sont dynamiques?

En 2001, le gouvernement du Québec, par l'entremise de la Politique nationale de la ruralité, a élaboré un indice de développement des collectivités. En 2002, Magella Simard s'est penchée sur la fragilité des localités rurales de 2 500 habitants du Québec et plus particulièrement de celles du Bas-Saint-Laurent. En 2003, Augustin Épenda a catégorisé le niveau de développement des collectivités rurales québécoises par l'élaboration de trois indices de développement.

1.2.1 Indice de développement de la Politique nationale de la ruralité

« Des espaces ruraux se renouvellent ici, se maintiennent là, se décomposent ailleurs, mêlant évolutions tendanciennes et réactions imprévisibles, dans une mosaïque étonnamment contrastée »
Magella Simard, *La fragilité de l'espace rural québécois. Le cas des petites localités du Bas-Saint-Laurent*, 2003, p. 3.

Avant de dévoiler la Politique nationale de la ruralité, le gouvernement du Québec a dressé le portrait socio-économique de l'ensemble des municipalités, des territoires autochtones et des territoires non organisés auxquels s'applique la Politique (voir section 1.1). Ce portrait comporte notamment un indice de développement global élaboré par le Secrétariat à l'innovation rurale. Cet indice intègre sept indicateurs, à savoir : la variation de la population, le taux d'emploi, le pourcentage d'individus dont la scolarité est inférieure à la 9^e année, le taux de chômage, la part de revenu provenant de transferts gouvernementaux, la fréquence du faible revenu et le revenu moyen des ménages.

Rappelons que la Politique nationale de la ruralité s'applique à 89 municipalités, territoires non organisés et réserves ou établissements autochtones. Parmi ces territoires, 84 comptent 2 500 habitants et moins et 5 dénombrent plus de 2 500 habitants. Dans le cadre de la Politique, dès que l'indice de développement est négatif, il indique que la collectivité rurale est en difficulté socioéconomique. Ce constat appliqué aux collectivités rurales de l'Abitibi-Témiscamingue dresse le portrait suivant :

Tableau 1
Nombre de collectivités selon l'indice de développement (négatif ou positif) élaboré dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité, 2001

	Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or	Abitibi-Témiscamingue
Collectivités de 2 500 habitants et moins	18	24	11	22	9	84
Indice positif	7	4	5	4	4	24
Indice négatif	11	20	6	18	5	60
Collectivités de 2 500 habitants et plus	n.a	1	n.a	2	2	5
Indice positif	n.a	n.a	n.a	2	0	2
Indice négatif	n.a	1	n.a	0	2	3

Source : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation. Banque de données sur les indices de développement, 1996 et 2001. Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Ainsi donc, à l'échelle de l'Abitibi-Témiscamingue, les résultats de cette caractérisation pour 2001 font ressortir clairement les difficultés rencontrées par le milieu rural, comme elles se profilaient d'ailleurs lors de l'indice de développement en 1996. Sur les 84 collectivités rurales de 2 500 habitants et moins, 60 ont un indice de développement négatif en 2001, ce qui correspond à 71 % des localités rurales de la région. Selon l'indice de développement de 1996, 50 collectivités rurales sur 84 enregistraient un indice de développement négatif.

Si on oriente l'analyse à l'échelle des MRC, on constate qu'il y a toujours plus de la moitié des petites collectivités rurales qui possèdent un indice de développement négatif en 2001. Or, ceci est encore plus visible pour les MRC les plus rurales de l'Abitibi-Témiscamingue. Ainsi, 83 % des communautés rurales de la MRC d'Abitibi-Ouest enregistrent un indice négatif. Il en va de 82 % dans la MRC de Témiscamingue et de 61 % dans la MRC d'Abitibi. Quant aux territoires de Rouyn-Noranda et de la Vallée-de-l'Or, ils affichent des proportions respectives de 55 % et 56 % de petites localités en difficulté socioéconomique.

« *L'espace rural, qui englobe une multiplicité de situations, connaît parallèlement des processus de décomposition et de recomposition, de fragilisation et de renouveau, de délitement et de régénérescence* »
Magella Simard, *La fragilité de l'espace rural québécois. Le cas des petites localités du Bas-Saint-Laurent*, p. 3.

À partir de cet indice de développement, des chercheurs ont développé une autre catégorisation du niveau de développement¹⁰. Partant du constat que le degré de dévitalisation ou de dynamisme des milieux ruraux n'est pas le même partout, ils ont subdivisé la ruralité en difficulté socioéconomique en deux groupes : la ruralité « en restructuration » et la ruralité « en voie de restructuration ». De la même manière, ils ont divisé la ruralité bénéficiant d'une dynamique socioéconomique plus favorable en deux parties : la ruralité « en développement » et la ruralité « dynamique ».

Les communautés « en restructuration » sont aux prises avec un contexte sévère de dévitalisation ou qui tend nettement vers la dévitalisation ou le déclin. Cette restructuration est synonyme d'impasse ou de difficultés d'ordre économique, social et démographique qui engendrent tout un contexte de défavorisation¹¹. Les communautés rurales « en voie de restructuration » sont celles qui se trouvent dans un processus de fragilisation ou d'appauvrissement (social, économique ou démographique)¹². La perte ou l'amenuisement de certains facteurs de développement font que ces collectivités sont plus sujettes que d'autres à basculer vers la dévitalisation. Les communautés rurales « en développement » montrent un dynamisme certain au regard d'un ou de plusieurs facteurs socioéconomiques. Toutefois, n'étant pas à proprement parler « dynamiques » mais en processus de développement, elles peuvent basculer selon les changements d'ordres socioéconomique et démographique vers le stade « en voie de déstructuration ». Les communautés rurales « dynamiques » sont celles qui bénéficient d'une assise socioéconomique développée, associée à une reprise démographique, une dynamique économique, résidentielle, etc.¹³

À partir des indices de développement de 2001 de toutes les municipalités, territoires non organisés et réserves autochtones du Québec, l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue a catégorisé les collectivités rurales du Québec et de l'Abitibi-Témiscamingue. Pour ce faire, les quatre niveaux de développement ont été déterminés à partir d'une courbe graphique permettant de cibler les « fractures » ou les « points d'inflexion » dans la distribution des indices de développement. Les catégories ainsi délimitées sont illustrées dans le tableau suivant.

Tableau 2
Typologie des localités rurales Abitibi-Témiscamingue, localités de 2 500 habitants et moins, 2001

Catégories de localités	Indice de développement	Nombre de localités	%
En restructuration	-4,64 et moins	29	34,5 %
En voie de restructuration	-4,63 à 0	31	36,9 %
En voie de développement	0 à 4,50	21	25,0 %
Dynamiques	4,51 et plus	3	3,6 %
Total		84	100,0 %

Source : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (indice de développement et banque de données).
Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

¹⁰ Il s'agit notamment de Magella Simard et Augustin Épenda. Toutefois, la nomenclature utilisée pour définir chaque stade diffère d'un auteur à l'autre. Toutefois, ce que sous-entend chaque stade de développement est très similaire.

¹¹ Augustin ÉPENDA, *Les milieux ruraux québécois en restructuration : diagnostic, facteurs tangibles et intangibles de dévitalisation rurale et perspectives de développement local approprié*, thèse de doctorat, 2003, p. 56.

¹² Magella SIMARD, *La fragilité de l'espace rural québécois. Le cas des petites localités du Bas-Saint-Laurent : enjeux et perspectives d'avenir*, thèse de doctorat, juillet 2003, p. 104.

¹³ Augustin ÉPENDA, *op.cit.*, p. 47 et 156-157.

Spécifiquement pour les collectivités rurales de 2 500 habitants et moins de l'Abitibi-Témiscamingue, cette catégorisation permet de dénombrer 29 localités en restructuration (34,5 %), 31 en voie de restructuration (36,9 %), 21 en voie de développement (25,0 %) et 3 localités dites dynamiques (3,6 %).

Dans le cadre d'une étude portant sur la caractérisation et l'identification des principaux problèmes des localités rurales¹⁴ en restructuration dans les différentes régions du Québec¹⁵, Magella Simard procédait à ce même type de classement. Selon les indices de développement de 1996 répartis en quatre niveaux de développement (selon des bornes très similaires à celles définies pour 2001), l'Abitibi-Témiscamingue comptait 22 % de localités rurales en restructuration, 38 % en voie de restructuration, 33 % en voie de développement et 8 % dynamiques. Les collectivités comprises dans chaque niveau de développement sont indiquées à l'annexe 2.

Selon les indices de développement calculés en 1996 et 2001 et répartis selon les niveaux de développement, 44 collectivités de moins de 2 500 habitants sont demeurées au même niveau de développement. C'est dire que leur situation socioéconomique n'a pas suffisamment changée pour les faire passer d'un niveau de développement à un autre. Ces collectivités sont inscrites en caractère gras dans le tableau de la page suivante.

Quant aux collectivités rurales qui ont vu leur situation socioéconomique se détériorer, elles sont au nombre de 30. En d'autres mots, ces communautés sont classées, en 2001, à un niveau de développement inférieur à celui de 1996. Il s'agit des collectivités de Champneuf, Barraute, Sainte-Gertrude-Manneville, Lac-Chicobi, Dupuy, village de Taschereau, Authier, Roquemaure, Destor, Rollet, Fugèreville, Angliers, Kitcisakik, Lac-Fouillac, Rochebaucourt, Preissac, Sainte-Germaine-Boulé, Macamic, Sainte-Hélène-de-Mancebourg, Rapide-Danseur, Arntfield, Cléricy, Eagle Village, Lorrainville, Saint-Eugène-de-Guigues, Nédelec, Saint-Marc-de-Figuery, Trécesson D'Alembert et Dubuisson.

Dix collectivités rurales de moins de 2 500 habitants ont vu leur situation socioéconomique s'améliorer. Ainsi, Pikogan, La Reine, Cloutier et Belcourt sont passés d'un niveau de développement « en restructuration » à « en voie de restructuration ». Quant à Landrienne, La Motte, Launay, Mont-Brun et Vassan, ils ont gradué de « en voie de restructuration » au stade de « en développement ». Enfin, pour 2001, Duhamel-Ouest est passé au niveau de développement « dynamique ».

Finalement, pour les collectivités de 2 500 habitants et plus où s'applique la Politique nationale de la ruralité, les cinq localités concernées sont demeurées au même niveau de développement. Il est à noter qu'aucune ne se classe comme étant « en restructuration ».

¹⁴ Les données utilisées concernaient toutes les subdivisions de recensement où la population est inférieure à 2 500 habitants selon le recensement de Statistique Canada de 1996.

¹⁵ Magella SIMARD, *Fragilité et disparités territoriales de développement dans l'espace rural québécois. Caractérisation et identification des principaux problèmes des localités en restructuration*, Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT), UQAR, 2002.

Tableau 3
Distribution des localités de l'Abitibi-Témiscamingue selon la taille de la collectivité
(2 500 habitants et moins et 2 500 et plus), indice de développement de 2001

	En restructuration -4,64 et moins	En voie de restructuration 0 à -4,63	En développement 0 à 4,50	Dynamique 4,51 et plus
2 500 habitants et moins	Berry Champneuf Barraute Sainte-Gertrude-Manneville Lac-Chicobi Taschereau (m) Clerval Dupuy Authier-Nord Val-Saint-Gilles Normétal Saint-Lambert Rivière-Ojima Taschereau (vl) Authier Roquemaure Destor Rollet Fugèreville Angliers Laforce Moffet Guérin Rémigny Winneway Rivière-Kipawa Lac Simon Kitcisakik Lac-Fouillac	Rochebaucourt La Morandière La Corne Saint-Dominique-du-Rosaire Preissac Pikogan La Reine Sainte-Germaine-Boulé Macamic Sainte-Hélène-de-Mancebourg Rapide-Danseur Duparquet Poularies Macamic Clermont Arntfield Cléricy Cloutier Cadillac Eagle Village Lorrainville Saint-Eugène-de-Guigues Nédelec Saint-Édouard-de-Fabre Béarn Latulipe-et-Gaboury Belleterre Notre-Dame-du-Nord Timiskaming Belcourt Senneterre (P)	Landrienne Saint-Marc-de-Figuery La Motte Saint-Mathieu-d'Harricana Saint-Félix-de-Dalquier Launay Trécesson Gallichan Palmarolle Colombourg Chazel Mont-Brun Bellecombe Montbeillard Mc Watters D'Alembert Saint-Bruno-de-Guigues Laverlochère Vassan Dubuisson Rivière-Héva	Kipawa Val-Senneville Duhamel-Ouest
Plus de 2 500 hab.		La Sarre Senneterre (v) Malartic	Ville-Marie	Témiscaming

Source : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation – Équipe de développement rurale. Banque de données colligeant l'ensemble des indices de développement du territoire québécois. Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Il n'y pas d'indices de développement pour : Lac-Despinassy, Lac-Duparquet, Rapides-des-Cèdres, Lac-Surimau, Lac-Montanier, Hunter's Point, Matchi-Manitou, Lac-Mingo, Lac-Quentin, Lac-Bricault, Réservoir Dozois et Lac-Granet. Les collectivités en **caractère gras** : L'indice de développement de 2001 classe la communauté au même niveau de développement qu'en 1996. Le tableau classant les communautés pour l'indice de développement de 1996 selon les bornes établies par Magella Simard est disponible à l'annexe 2.

1.2.2 Indices de développement général, humain et de défavorisation (1996)

Dans le document intitulé « *Les milieux ruraux québécois en restructuration : diagnostic, facteurs tangibles et intangibles de dévitalisation rurale et perspectives de développement local approprié* »¹⁶, les collectivités rurales ont été classées selon trois indices de développement : l'indice global de développement (IGD), l'indice du développement humain (IDH) et l'indice de défavorisation (IDÉF) (annexe 3).

¹⁶ Augustin ÉPENDA, *Les milieux ruraux québécois en restructuration : diagnostic, facteurs tangibles et intangibles de dévitalisation rurale et perspectives de développement local approprié*, Centre de recherche sur le développement territorial (CRDT), décembre 2003. Les données utilisées sont du recensement 1996 et incluent les subdivisions de recensement inférieures à 2 500 habitants à l'exception des municipalités ayant le statut de villes.

L'indice global de développement nous révèle, comme premier grand constat, que peu importe la superficie et la taille démographique des communautés rurales québécoises, il y a presque autant de localités en difficulté (20 %) qu'il y en a de dynamiques (22 %). Par le fait même, près de 60 % des localités rurales du Québec sont dans une situation intermédiaire : 28 % ont tendance à s'affaiblir et 30 % sont en développement. Autrement dit, 47 % des communautés rurales ont tendance à se fragiliser contre 53 % qui sont dans un processus dynamisant.

L'indice du développement humain (IDH) présentait un diagnostic fort comparable. Parmi les collectivités rurales, 22 % présentaient un niveau de développement humain élevé, 59 % un niveau moyen et 19 %, un niveau faible. Peu de différences aussi quant à l'indice de défavorisation (IDÉF) qui révèle que 21 % des collectivités rurales québécoises sont très défavorisées aux plans économique, social et démographique, 26 % sont un peu défavorisées sur les trois plans, 30 % sont moyennement favorisées et 23 % sont plus favorisées.

En somme, le constat qui se dégage de cette étude est que peu importe l'indice choisi, il y a peu de variation de la mesure de la dévitalisation. La composition du groupe des municipalités rurales les plus fragiles du Québec – au nombre de 180 – est constante.

L'indice global de développement a circonscrit 18 communautés rurales dynamiques en Abitibi-Témiscamingue en 1996 (annexe 3). Le secteur du Lac-Dufault arrivait au 16^e rang au Québec. Les autres territoires se classant parmi les 100 municipalités les plus dynamiques de la province étaient Kipawa (30^e), Val-Senneville (39^e), Sullivan (60^e), Eagle Village (70^e), Dubuisson (81^e), Duhamel-Ouest (88^e) et Évain (98^e). Ensuite, 18 étaient considérées en développement ou dynamiques. Par ailleurs, 25 étaient en voie de restructuration (fragilisation) et 22 étaient prises avec une situation de dévitalisation importante. Les collectivités rurales en déclin communes aux trois indices développés et mesurés étaient Taschereau, Cloutier, Laforce et Winneway. Pour celles qui étaient en voie de restructuration, il s'agissait de Champneuf, de Rollet, de Mont-Brun, de Saint-Édouard-de-Fabre et de la réserve de Timiskaming.

1.3 Les principaux facteurs associés au développement de la ruralité

Toujours selon le document précédemment cité¹⁷, les causes de la dévitalisation ont été regroupées sous deux angles : les facteurs tangibles ou matériels (démographiques, socioéconomiques et géographiques) et les facteurs intangibles (le capital social et la gouvernance locale).

Facteurs tangibles

Selon l'indice global de développement (IGD), la démographie expliquerait 40 % du phénomène de la restructuration en milieu rural québécois, 18 % s'expliquerait par l'emplacement géographique et 12 % par le type d'économie.

Les collectivités rurales de petite taille (moins de 500 habitants) ont pratiquement deux fois plus de chance (71 %) d'être en « restructuration / déclin » comparativement à celles de grande taille (40 %). Plus une population est petite, plus grande est la difficulté d'en augmenter le nombre d'habitants. Le vieillissement de la population représente un autre facteur non négligeable dans la dévitalisation de milieux ruraux. Selon les résultats de l'étude, on évalue à 67 % la probabilité de trouver une collectivité rurale comptant une grande proportion de personnes âgées (15 % et plus) dans le peloton des communautés en déclin. Quant au déclin démographique, les communautés rurales qui ont enregistré une baisse ont une probabilité de 75 % d'être en restructuration, comparativement à 34 % pour celles qui ont réalisé des gains.

Toujours dans le cadre de l'étude, la dynamique de développement dans les communautés rurales peut être influencée par la forme que prend l'économie. Plus une collectivité possède un degré d'ouverture important vers la mondialisation des marchés, plus grande est la probabilité qu'elle vive dans un contexte de restructuration (78 %). Quant au marché local de la collectivité rurale, si ce dernier est fluctuant, la probabilité que cette dernière se trouve parmi les collectivités en dévitalisation est toujours supérieure à 75 %. À l'opposé, lorsque le marché local est stable, la communauté rurale a plus de chance de se

¹⁷ Ibid.

dynamiser, les probabilités de restructuration devenant moins élevées, de l'ordre de 35 à 50 %. En somme, selon cette étude, moins l'économie d'une petite communauté rurale est exposée aux aléas de l'économie internationale, plus elle bénéficie d'un marché stable, et plus elle a de chance d'être dans un mouvement de développement dynamique élevé.

Sous l'angle géographique, l'étude démontre que plus une communauté rurale est située à proximité d'un centre de services, plus grande est sa probabilité d'être un milieu dynamique. Les localités proches d'un centre de services sont quatre fois moins enclines à la dévitalisation que celles situées dans la zone intermédiaire. Quant aux communautés de la zone périphérique, elles sont deux fois plus susceptibles d'être en déclin que celles de la zone intermédiaire.

Facteurs intangibles

Pour l'analyse des facteurs intangibles, l'auteur utilise les données provenant du sondage réalisé en 2001 dans le cadre du projet nommé « la Nouvelle Économie Rurale » de la Fondation canadienne pour la revitalisation rurale (FCRR). Les données analysées se réfèrent notamment au capital social et à la gouvernance locale.

Le capital social se définit généralement comme « *l'ensemble des relations, des réseaux et des normes formelles et informelles qui facilitent l'action collective* ». Le capital social se réfère aussi « *à la qualité du tissu social, à la densité des réseaux sociaux, à la coopération et à l'ouverture d'esprit d'une société.* »¹⁸ En d'autres mots, le capital social est le réseau relationnel que peut mobiliser un individu ou une collectivité. Pour mieux saisir la notion de capital social, on peut utiliser quatre dimensions importantes : la diversité symbolique (ouverture aux différences)¹⁹, l'investissement-réinvestissement (mobilisation locale des ressources en temps, en argent et en connaissances), la qualité des réseaux (qualité des liens entre les personnes privées et entre elles et les personnes morales) et les perceptions sociales (l'image qu'on a).

Selon le sondage réalisé dans le cadre de la Nouvelle Économie Rurale, les communautés rurales dynamiques sont dotées d'une plus grande diversité symbolique comparativement à celles en dévitalisation. Elles bénéficient également d'une population ayant une forte capacité de se mobiliser; les habitants donnent davantage de leur temps, de leurs connaissances et de leur argent (dons). Parmi les personnes qui ne sont pas du tout attirées par la vie communautaire, 79 % appartiennent aux collectivités rurales en déclin. La qualité des réseaux se manifeste davantage dans les communautés rurales dynamiques. Quant aux perceptions sociales, les habitants des collectivités dynamiques ont une image plus positive de leur milieu que ceux des collectivités dévitalisées.²⁰

Quant à la gouvernance locale, elle se définit comme le partage du pouvoir et de la prise de décision dans une communauté donnée. Il s'agit d'un pouvoir de décision et d'action partagé entre tous les acteurs sociaux, partage qui va au-delà de la gouvernance politique et étatique, afin d'atteindre les buts fixés collectivement. La gouvernance désigne aussi la quête de consensus, la démocratie participative, la gestion partagée, la collaboration, l'esprit entrepreneurial et le leadership²¹. Bref, il s'agit d'un développement qui se fait suivant l'initiative des gens d'une collectivité, pour les gens de cette collectivité, en opposition à un développement pensé et imposé par un État central. Les dimensions institutionnelles et organisationnelles de la gouvernance locale ont été mesurées à l'aide des variables suivantes : le style de leadership local, le sentiment d'appartenance, l'appréciation des leaders locaux, des entrepreneurs privés et des organismes communautaires et le niveau de participation des citoyens aux institutions qui assurent la gouvernance locale.

Les résultats du sondage indiquent que le leadership local est partagé entre plusieurs personnes au sein des communautés rurales dynamiques. Au sein des collectivités en déclin, il tend plus généralement à être monopolisé par un petit groupe. Le sentiment d'appartenance envers la communauté est plus fort dans les milieux ruraux dynamiques. Enfin, peu importe le niveau de développement des communautés, partout la satisfaction est grande envers les acteurs du secteur communautaire et les entrepreneurs locaux.²²

¹⁸ Augustin ÉPENDA, op.cit., thèse de doctorat, 2003, p. 77-78.

¹⁹ Ibid., p. 25-26. Les paramètres étudiés pour la diversité symbolique sont : le degré d'ouverture d'une communauté aux opinions différentes, le degré d'ouverture d'une communauté par rapport aux autres ethnies, le progrès local en matière d'accès à l'information, l'existence des opportunités pour les jeunes de moins de 35 ans et pour les femmes.

²⁰ Augustin ÉPENDA, op.cit., CRDT, 2003.

²¹ Augustin ÉPENDA, op.cit., thèse de doctorat, 2003, p. 94-96.

²² Augustin ÉPENDA, op.cit., CRDT, décembre 2003.

2. LE MILIEU RURAL DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Ce chapitre dresse une vue d'ensemble des collectivités rurales de 2 500 habitants et moins de l'Abitibi-Témiscamingue. Les données socioéconomiques proviennent du recensement quinquennal de Statistique Canada. Afin d'analyser les diverses facettes du milieu rural de l'Abitibi-Témiscamingue, l'Observatoire s'inspire des strates de taille démographique utilisées dans de nombreuses études²³. L'application de ces strates aux entités géographiques de l'Abitibi-Témiscamingue est présentée dans le tableau suivant.

Tableau 4
Répartition des entités géographiques selon la strate démographique

Moins de 500 habitants	Lac-Fouillac, Rivière-Kipawa, Lac-Granet, Rivière-Ojima, Winneway, Champneuf, Val-Saint-Gilles, Lac-Chicobi, Rochebaucourt, Kitcisakik, Moffet, Eagle Village, Saint-Lambert, Launay, Rapide-Danseur, Belcourt, Guérin, La Morandière, Laforce, Authier, Chazel, Angliers, Authier-Nord, Fugèreville, Clerval, Rémigny, Cloutier, Latulipe-et-Gaboury, Rollet, Belleterre, Sainte-Hélène-de-Mancebourg, La Reine, Destor, La Motte, Nédelec, Saint-Eugène-de-Guigues, Pikogan, Roquemaure, Arntfield, Saint-Dominique-du-Rosaire, Gallichan, Cléricy et Berry.
500 à 999 habitants	Village de Taschereau, Kipawa, Mont-Brun, Timiskaming, municipalité de Taschereau, Clermont, paroisse de Macamic, Saint-Marc-de-Figuery, La Corne, Saint-Édouard-de-Fabre, Duparquet, Preissac, Saint-Mathieu-d'Harricana, Montbeillard, Bellecombe, Laverlochère, Poularies, Colombourg, Duhamel-Ouest, Sainte-Gertrude-Manneville, Cadillac, D'Alembert, Saint-Félix-de-Dalquier, Béarn, Dupuy, Sainte-Germaine-Boulé, Vassan et Lac-Simon.
1 000 à 1 499 habitants	Normétal, Landrienne, Notre-Dame-du-Nord, Saint-Bruno-de-Guigues, Rivière-Héva, Beaudry, Trécesson, paroisse de Senneterre, ville de Macamic et Lorrainville.
1 500 à 2 499 habitants	Palmarolle, Dubuisson, Mc Watters, Barraute et Val-Senneville.
2 500 à 4 999 habitants	Ville-Marie, Témiscaming, ville de Senneterre, Sullivan, Malartic et Évain.
5 000 habitants et plus	La Sarre, Amos, Val-d'Or et Rouyn-Noranda.

Source : Compilation de l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue à partir du Recensement 2001 de Statistique Canada.

2.1 La situation démographique

Selon le découpage géographique en vigueur le 1^{er} janvier 2001, le milieu rural québécois comprend 1 082 entités géographiques ayant une population inférieure à 2 500 habitants. Concrètement, ces municipalités, territoires non organisés et réserves et établissements autochtones abritent 924 636 habitants, soit 12,5 % de la population québécoise. Il faut être conscient que le nombre exact de petites communautés de 2 500 habitants et moins varie selon la base de données et l'année de référence. En 1996, il y avait davantage de collectivités rurales pour une proportion plus élevée de ruraux. Les petites communautés rurales sont présentes partout sur le territoire québécois, à l'exception de la région de Laval. Les régions de Bas-Saint-Laurent, Chaudière-Appalaches et de la Montérégie présentent le plus grand nombre de collectivités rurales. L'Abitibi-Témiscamingue arrive au quatrième rang, avec 93 communautés rurales, ce qui représente 9 % de celles du Québec. La population rurale de la région représente 6 % de celle du Québec.

²³ Magella SIMARD, op.cit., CRDT, 2002.

Tableau 5
Distribution géographique des collectivités rurales québécoises, 2001

	2001	Collectivités de 2 500 habitants et moins	Population vivant dans les collectivités de 2 500 habitants et moins		% de la région / population rurale du Québec
Bas-Saint-Laurent (01)	204 506	129	92 241	45,1 %	10,0 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	283 719	50	46 244	16,3 %	5,0 %
Capitale-Nationale (03)	651 398	50	40 806	6,3 %	4,4 %
Mauricie (04)	260 177	53	40 787	15,7 %	4,4 %
Estrie (05)	291 381	78	72 950	25,0 %	7,9 %
Montréal (06)	1 851 746	2	991	0,1 %	0,1 %
Outaouais (07)	322 770	68	48 741	15,1 %	5,3 %
Abitibi-Témiscamingue (08)	148 934	93	52 908	35,5 %	5,7 %
Côte-Nord (09)	99 708	51	35 210	35,3 %	3,8 %
Nord-du-Québec (10)	39 397	45	21 811	55,4 %	2,4 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	98 767	51	40 902	41,4 %	4,4 %
Chaudière-Appalaches (12)	390 897	122	127 166	32,5 %	13,8 %
Laval (13)	349 896	0	0	0,0 %	0,0 %
Lanaudière (14)	396 150	40	38 842	9,8 %	4,2 %
Laurentides (15)	472 035	61	51 396	10,9 %	5,6 %
Montérégie (16)	1 312 699	114	146 548	11,2 %	15,8 %
Centre-du-Québec (17)	222 810	75	67 093	30,1 %	7,3 %
Ensemble du Québec	7 396 990	1 082	924 636	12,5 %	100,0 %

Source : Institut de la statistique du Québec. Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

De fait, les petites collectivités représentent une réalité fort importante en Abitibi-Témiscamingue. Avec 93 collectivités rurales, c'est 89 % des entités territoriales de la région qui peuvent être considérées comme rural²⁴. Plus de la moitié des communautés rurales comptent moins de 500 habitants, 26 % ont entre 500 et 999 habitants, 13 % ont entre 1 000 et 1 499 habitants et enfin, 5 % ont entre 1 500 et 2 499 habitants. Près de 53 000 personnes vivaient dans l'ensemble de ces localités rurales en 2001, ce qui représente 36 % de la population régionale.

À l'intérieur même des milieux ruraux, les quelque 53 000 personnes se répartissent majoritairement au sein des collectivités habitées par 500 à 999 personnes. Près de 16 950 personnes ou le tiers de la population rurale y réside. Les très petites localités de moins de 500 habitants regroupent 13 765 personnes, soit le quart de la population rurale de la région. Dans les localités qui comptent entre 1 000 et 1 499 habitants, près de 13 500 personnes y habitent, soit ici aussi, le quart de la population rurale. Plus de 8 700 personnes résident dans les collectivités de 1 500 à 2 499 habitants, ce qui représente 16 % de la population rurale de la région.

Ensuite, près de 23 000 personnes (15 % de la population) vivent dans les sept localités comptant entre 2 500 et 4 999 habitants. Les quatre municipalités de plus de 5 000 habitants – La Sarre, Amos, Rouyn-Noranda et Val-d'Or – regroupent plus de 73 000 personnes. En d'autres mots, près de la moitié de la population régionale (49,1 %) réside en milieu urbain.

²⁴ Selon le découpage géographique en vigueur au 1^{er} janvier 2001, l'Abitibi-Témiscamingue comprend 104 municipalités, territoires non organisés et réserves ou établissements indiens. Avec les regroupements municipaux qui ont eu cours dans la région depuis 2001, on comptabilise aujourd'hui 65 municipalités (au lieu de 84 en 2001), 10 territoires non organisés (au lieu de 13 en 2001) et sept réserves ou établissements autochtones pour un total de 82 entités géographiques.

Tableau 6
Répartition des entités géographiques selon les strates démographiques
et la population, Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Nombre de localités	Population totale	% de la population régionale
Moins de 500 habitants	52	13 746	9,2 %
500 à 999 habitants	24	16 958	11,4 %
1 000 à 1 499 habitants	12	13 479	9,1 %
1 500 à 2 499 habitants	5	8 725	5,9 %
Moins de 2 500	93	52 908	35,5 %
2 500 à 4 999 habitants*	7	22 843	15,3 %
5 000 à 19 999 habitants	2	21 169	14,2 %
20 000 et plus	2	52 014	34,9 %
TOTAL	104	148 934	100,0 %

* Selon les données révisées de l'Institut de la statistique du Québec, Val-Senneville est considérée dans cette strate de population. Lors du dernier recensement de Statistique Canada, sa population se chiffrait entre 1 500 à 2 499 habitants. En conséquence, Val-Senneville sera analysée comme étant une collectivité rurale. Source : Institut de la statistique du Québec. Estimations révisées pour tenir compte du sous-dénombrement de la population de Statistique Canada selon le découpage géographique en vigueur au 1^{er} janvier 2001. Beaudry est inclut dans Rouyn-Noranda. Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Vue à l'échelle des MRC, la distribution géographique des collectivités rurales devient encore plus significative. La quasi totalité des entités géographiques sont rurales dans les territoires de Témiscamingue, de Rouyn-Noranda, d'Abitibi-Ouest et d'Abitibi. Au point de vue démographique, 68 % de la population de la MRC de Témiscamingue réside dans les collectivités rurales, ce qui en fait la MRC la plus rurale de la région. Elle est suivie de près par la MRC d'Abitibi-Ouest, avec 65 %. Toutes deux comptent plus de la moitié de leur population respective en milieu rural. Ensuite, la MRC d'Abitibi se démarque avec 47 % de ruraux. Enfin, 19 % de la population du territoire de Rouyn-Noranda et 16 % de celle de la Vallée-de-l'Or vivent dans les collectivités rurales. C'est donc la majorité des MRC qui doit conjuguer avec les besoins et les préoccupations du monde rural.

2.1.1 Variation démographique de la population

De 1996 à 2001, la population de l'Abitibi-Témiscamingue vivant dans les petites collectivités de 2 500 habitants et moins est passée de 56 007 à 52 908 personnes. Cela correspond à une diminution de 5,5 %. Globalement, la population des petites collectivités décroît un peu plus rapidement que celle de l'ensemble de la population régionale, elle-même en décroissance de 4,5 %. En cinq ans, la proportion de la population rurale est toutefois demeurée stable, passant de 35,9 % à 35,5 %.

La décroissance démographique n'est pas présente au sein de toutes les collectivités rurales. On remarque que la décroissance démographique est beaucoup plus importante au sein des localités de 1 500 à 2 499 habitants. Seule la municipalité de Dubuisson fait exception, affichant une croissance démographique. Et contrairement à la croyance populaire, la classe constituée des très petites collectivités rurales est même en croissance démographique (3 %). Ainsi, on enregistre des gains de population chez certaines communautés de moins de 500 habitants, variation allant au-delà de 5 % pour Saint-Eugène-de-Guigues, Moffet, Saint-Dominique-du-Rosaire, Rapide-Danseur, Angliers, Arntfield et Eagle Village. Pour les localités de 1 000 à 1 499 personnes, on note aussi une variation globale positive de la population (32 %). Encore là, quelques municipalités tirent leur épingle du jeu : Landrienne, Rivière-Héva, Saint-Bruno-de-Guigues, Trécession et la paroisse de Senneterre.

Tableau 7
Distribution et variation de la population selon la strate
démographique, Abitibi-Témiscamingue, 1996 et 2001

	1996		2001	Variation
	Nombre et proportion			1996/2001
Moins de 500	13 314	8,5 %	13 746	3,2 %
500 à 999	19 443	12,5 %	16 958	-12,8 %
1 000 à 1 499	10 192	6,5 %	13 479	32,3 %
1 500 à 2 499	13 058	8,4 %	8 725	-33,2 %
Moins de 2 500	56 007	35,9 %	52 908	-5,5 %
2 500 à 4 999	21 158	13,6 %	22 843	8,0 %
5 000 et plus	78 835	50,5 %	73 183	-7,2 %
Total	156 000	100,0 %	148 934	-4,5 %

Source : Institut de la statistique du Québec. Estimations de population de Statistique Canada selon le découpage géographique en vigueur au 1^{er} janvier 2001.
Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

À la lumière de ce tableau, on peut conclure à un déplacement géographique de la population au cours des dernières années. Simultanément, on note une décroissance démographique au sein des petites collectivités ainsi qu'au sein des petits milieux urbanisés. Encore plus étonnant, la population concentrée dans les grandes villes de la région a connu une décroissance démographique encore plus importante (-7 %) que celles des milieux ruraux (-5,5 %). Bref, seule la zone périurbaine de la région – que l'on associe souvent aux banlieues – connaît une expansion de sa population. Au cours de 1996 à 2001, sa population est passée de 21 158 à 22 843 personnes, ce qui représente une hausse de 8 %. La croissance démographique de la zone périurbaine semble se réaliser en partie au détriment du milieu urbain et de certains milieux ruraux.

La décroissance démographique ne concerne pas toujours les mêmes collectivités, mais pour un certain nombre d'entre elles, elle représente un problème persistant. Pour les entités géographiques de la région figurant dans les derniers recensements, 48 ont connu des diminutions d'effectifs de 1981 à 2001. Parmi elles, 22 ont enregistré une baisse continue de leurs effectifs, recensement après recensement. Il s'agit de Barraute, Berry, Champneuf, La Morandière, Lac-Chicobi, Lac-Despinassy, Launay, Rochebaucourt, Authier, La Reine, ville de Macamic, Normétal, Poularies, Rivière-Ojima, village de Taschereau, Val-Saint-Gilles, Béarn, Belleterre, Fugèreville, Nédelec, Rivière-Kipawa et Belcourt. Durant cette même période, il y a eu des gains continus de personnes dans seulement onze localités. Certaines sont situées dans la périphérie immédiate des principales villes tandis que d'autres sont des milieux de villégiature : Pikogan, Preissac, Trécession, Arntfield, D'Alembert, Montbeillard, Duhamel-Ouest, la réserve de Timiskaming, Dubuisson, Rivière-Héva et Val-Senneville.

2.1.2 La structure par âge de la population

Il y a des différences importantes entre la structure d'âge de la population rurale comparativement à celle de l'ensemble de la région. Le milieu rural bénéficie d'une population de jeunes âgés de 14 ans et moins plus importante (22 %) que dans l'ensemble de la région (20 %). Quant aux proportions des 15 à 24 ans, des 25 à 44 ans et des 45 à 64 ans, elles sont très similaires dans les petites collectivités à celles de la population régionale. Enfin, la population de 65 ans et plus est un peu moins nombreuse dans les petites collectivités que dans l'ensemble de la région (9 % contre 11 %).

Tableau 8
Distribution de la population par groupes d'âges selon la taille des collectivités rurales, Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Moins de 500 habitants		500 à 999 habitants		1 000 à 1 499 habitants		1 500 à 2 499 habitants		Moins de 2 500 hab.		Abitibi-Témiscamingue		Québec
14 ans et -	2 920	21,7%	4 670	22,8%	2 700	20,4%	1 730	21,8%	12 020	21,8%	29 165	20,2%	18,1%
15-24 ans	1 715	12,7%	2 860	13,9%	1 945	14,7%	1 080	13,6%	7 600	13,8%	19 810	13,7%	13,3%
25-34 ans	1 520	11,3%	2 520	12,3%	1 520	11,5%	915	11,5%	6 475	11,7%	17 350	12,0%	12,9%
35-44 ans	2 290	17,0%	3 615	17,6%	2 295	17,4%	1 615	20,3%	9 815	17,8%	26 025	18,0%	17,4%
45-54 ans	1 960	14,6%	3 165	15,4%	2 175	16,5%	1 265	15,9%	8 565	15,5%	22 525	15,6%	15,5%
55-64 ans	1 365	10,1%	1 875	9,1%	1 250	9,5%	815	10,3%	5 305	9,6%	14 030	9,7%	10,6%
65 ans et +	1 450	10,8%	1 815	8,8%	1 340	10,1%	540	6,8%	5 145	9,3%	15 430	10,7%	12,3%
Ens. de la population	13 465	100%	20 525	100%	13 215	100%	7 945	100%	55 150	100%	144 350	100%	100%

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Par ailleurs, on constate que les collectivités qui comptent entre 500 et 999 personnes ont une proportion de jeunes plus élevée qu'ailleurs en milieu rural, et même que partout ailleurs dans la région. Pour ce qui est des jeunes de 15 à 24 ans, ils sont moins nombreux, en proportion, au sein des collectivités où il y a moins de 500 habitants (13 %). À l'inverse, ils sont proportionnellement plus nombreux dans les localités de 1 000 à 1 499 habitants (15 %). Le poids démographique des 25 à 44 ans croît au fur et à mesure que les collectivités sont plus peuplées, passant de 28 % à 32 %. Il s'agit sensiblement de la même situation chez les 45 à 64 ans. Le poids démographique des personnes âgées est plus lourd dans les collectivités de moins de 500 habitants (11 %) qu'ailleurs dans le milieu rural. Seules les villes de plus de 5 000 habitants ont une proportion d'aînés supérieure (12 %) à celle des très petites localités de la région.

2.1.3 La population immigrante

« Les immigrants constituent un réel potentiel de renouvellement des communautés. Bien que ce potentiel soit limité sur le plan démographique, il semble fort important du point de vue socioculturel. Les immigrants ont une culture différente et des savoir-faire multiples qui enrichissent à coup sûr le développement d'une communauté. Cependant, pour développer ce potentiel de renouvellement, les communautés rurales doivent préparer le terrain, le rendre propice à l'accueil des immigrants. »
Solidarité rurale du Québec. Avis pour une politique gouvernementale de développement rural, 1999.

Parmi les 1 595 personnes immigrantes de l'Abitibi-Témiscamingue, 890 d'entre elles ou plus de la moitié (56 %) ont élu domicile au sein des principales villes (Rouyn-Noranda, Amos, La Sarre et Val-d'Or). Quelques 245 personnes se sont installées dans les plus petites villes (Malartic, Témiscaming, Ville-Marie, Sullivan, Évain ou Senneterre), ce qui correspond à 15 % des immigrants. Aux alentours de 430 personnes (27 %) ont choisi d'habiter au sein de petites collectivités rurales. Parmi elles, la moitié s'y sont installées au cours des 20 dernières années, soit depuis 1981. Dans la région, la décennie la plus tranquille quant à l'immigration internationale en milieu rural a été celle de 1961 à 1970.

Tableau 9
Distribution de la population immigrante par période d'arrivée selon la taille des collectivités rurales, Abitibi-Témiscamingue, 2001

Période d'immigration	Moins de 500 habitants		500 à 999 habitants		1 000 à 1 499 habitants		1 500 à 2 499 habitants		Moins de 2 500 hab.		Abitibi-Témiscamingue		Québec
Avant 1961	30	18,2%	30	16,2%	10	22,2%	15	42,9%	85	19,8%	430	27,0%	13,5%
1961-1970	20	12,1%	30	16,2%	0	0,0%	0	0,0%	50	11,6%	210	13,2%	14,4%
1971-1980	40	24,2%	25	13,5%	10	22,2%	10	28,6%	85	19,8%	220	13,8%	17,1%
1981-1990	30	18,2%	45	24,3%	25	55,6%	0	0,0%	100	23,3%	250	15,7%	20,4%
1991-1995	25	15,2%	50	27,0%	0	0,0%	10	28,6%	85	19,8%	230	14,4%	16,0%
1996-2001	15	9,1%	10	5,4%	0	0,0%	0	0,0%	25	5,8%	255	16,0%	18,6%
Population immigrante	165	100%	185	100%	45	100%	35	100%	430	100%	1 595	100 %	100 %

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Parmi les 430 immigrants ruraux de la région, la très grande majorité (81 %) habite au sein des localités de moins de 1 000 habitants. Parmi ceux qui habitent les communautés de moins de 500 habitants, ils sont arrivés majoritairement dans les années 1971-1980 et 1991-2001. Dans les collectivités de 500 à 999 habitants, 57 % des immigrants sont arrivés dans la région entre 1981 et 2001. Fait surprenant, les collectivités rurales de plus de 1 000 habitants auraient peu bénéficié de l'immigration au cours de la dernière décennie.

2.2 La situation socioéconomique

2.2.1 Le niveau de scolarité atteint

Règle générale, le niveau de scolarité de la population des collectivités rurales est plus faible que celui de la population régionale. On remarque qu'il y a proportionnellement plus de gens qui ont complété moins d'une 13^e année. Il s'agit de 46 % contre 41 % dans l'ensemble de la région. À l'autre extrême, moins de gens dans les milieux ruraux ont poursuivi aux niveaux collégial et universitaire. Seulement 9 % des ruraux ont complété des études universitaires comparativement à 13 % dans l'ensemble de la population. La proportion de personnes dans les collectivités rurales ayant obtenu un diplôme d'études secondaires à la formation générale ou professionnelle (30 %) est similaire à l'ensemble de la population (29 %).

Tableau 10

Distribution de la population de 20 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité atteint et la taille des collectivités rurales, Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Moins de 500 habitants		500 à 999 habitants		1 000 à 1 499 habitants		1 500 à 2 499 habitants		Moins de 2 500 hab.		Abitibi-Témiscamingue		Québec
Moins de 13 années	4 930	51,9%	6 570	46,2%	3 725	44,7%	2 505	38,0%	17 730	45,9%	42 550	40,8%	29,9%
Études secondaires (DES ou DEP)	2 580	27,2%	4 295	30,2%	2 485	29,8%	2 165	32,9%	11 525	29,8%	30 370	29,1%	28,5%
Études collégiales	1 305	13,7%	2 190	15,4%	1 285	15,4%	1 120	17,0%	5 900	15,3%	18 180	17,4%	21,3%
Études universitaires	660	7,0%	1 145	8,0%	850	10,2%	785	11,9%	3 440	8,9%	13 115	12,6%	20,3%

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Plus les collectivités sont petites, plus le niveau de scolarité général de la population est faible. En effet, lorsque l'on passe d'une échelle de 500 habitants et moins à 1 500 à 2 499 habitants, la proportion des individus ayant complété moins d'une 13^e année de scolarité passe de 52 % à 38 %. À l'inverse, la proportion de gens ayant fait des études collégiales ou universitaires augmente au fur et à mesure que les collectivités sont populeuses. Ces proportions varient de 21 % dans les collectivités de 500 habitants et moins à 29 % dans les municipalités de 1 500 à 2 499 habitants. Malgré tout, le niveau de scolarité postsecondaire de la population des collectivités de 1 500 à 2 499 habitants reste en deçà de la situation régionale. Bref, on peut conclure qu'il y a davantage de personnes peu scolarisées et qu'il y a moins de gens fortement scolarisés dans les petites collectivités, et ce, quelle qu'en soit la taille.

2.2.2 La structure de l'emploi

Au-delà de l'aspect démographique, les milieux ruraux se caractérisent par un certain nombre de traits communs liés à l'activité économique. Cette dernière y est généralement moins élevée qu'en milieu urbain. Pour certains milieux ruraux, la situation de sous-emploi ou de chômage peut avoir été créée par la déstructuration de l'économie traditionnelle – généralement associée à l'agriculture – ou par l'absence de renouvellement faute de nouvelles activités.

La structure économique du monde rural a connu de nombreuses transformations et l'une des premières est évidemment liée au monde agricole. En Abitibi-Témiscamingue, les impacts de la reconversion de l'agriculture s'est particulièrement fait sentir au cours des années 1950. Avec 9 722 fermes en exploitation en 1951, le nombre est passé à 5 229 en l'espace de dix années, ce qui représente une baisse de 45 %.

Ces années de diminution se sont poursuivies jusqu'à aujourd'hui, pour se situer à 753 fermes en exploitation en 2003.²⁵

Tableau 11
Évolution du nombre de fermes, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 1961 à 2001

	1961	1971	1981	1991	2001
Abitibi	1 107	398	282	199	195
Abitibi-Ouest	1 598	574	407	276	215
Rouyn-Noranda	362	137	94	94	65
Témiscamingue	1 754	996	535	354	295
Vallée-de-l'Or	408	147	104	48	40
Région	5 229	2 252	1 422	971	810

Source : Recensements de l'agriculture de Statistique Canada. Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Bien qu'ils demeurent des clés du développement rural, l'agriculture et le milieu forestier n'assurent plus le développement du monde rural. Au chapitre de l'agriculture, s'il convient de maintenir une agriculture de masse pour les marchés, le choix de la diversification et de l'agriculture de créneaux semble s'imposer comme une voie d'avenir. Cette agriculture doit ouvrir sur de nouveaux produits alimentaires et même environnementaux²⁶. On assiste dans la région à l'émergence de secteurs d'activités qui visent à diversifier l'économie locale. Ces actions ont cours dans les secteurs de l'agriculture et de la transformation de produits locaux, des ressources hydriques et du tourisme.

Bien que l'agriculture génère toujours des activités et des revenus substantiels dans la région, elle occupe une faible fraction de la main-d'œuvre comparativement aux années antérieures. Il va sans dire que la diminution des possibilités d'emploi dans le secteur agricole a modifié la vocation économique des milieux ruraux. Néanmoins, on ne peut le nier, les territoires ruraux de la région gardent une grande dépendance envers les activités traditionnelles que sont l'agriculture, mais aussi, de l'extraction minière et de l'exploitation forestière, dont la première transformation.

Rien d'étonnant de retrouver une proportion de personnes œuvrant dans le secteur primaire plus grande dans les collectivités rurales que dans l'ensemble de la région. Il en va de même pour le secteur secondaire bien que l'écart soit beaucoup moins prononcé. Par conséquent, la part des ruraux qui travaillent dans le secteur tertiaire est beaucoup moins importante que celle de l'ensemble de la population. Ainsi, 20 % des travailleurs ruraux occupent un emploi dans le secteur primaire, 18 % dans le secteur secondaire et 61,5 % dans le tertiaire. Pour l'ensemble de la population régionale, on parle de 14 %, 17 % et 69 %.

Les personnes qui résident dans les collectivités rurales de la région se concentrent majoritairement dans les industries liées à la fabrication (14 %), à l'agriculture et l'exploitation forestière (13 %) ainsi qu'au commerce de détail (11 %). D'autres se concentrent dans le secteur de la santé et l'assistance sociale (9 %) et dans le transport et l'entreposage (7 %). Comparativement à l'ensemble de la main-d'œuvre régionale, la proportion de travailleurs des petites collectivités est plus élevée en agriculture et exploitation forestière (13 % cc. 7 %), dans la fabrication (14 % cc. 12 %) ainsi que dans le transport et entreposage (7 % cc. 5 %). Les proportions sont toutefois similaires à celles de la région dans les secteurs de l'exploitation minière, de la construction et des administrations publiques.

²⁵ Statistique Canada. Recensements de l'agriculture, 1961 à 2001. Odette VINCENT et cie, *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, 1995.

²⁶ Solidarité rurale du Québec, *Avis pour une politique gouvernementale de développement rural*, 1999.

Tableau 12
Répartition de l'emploi par type d'industrie selon la taille des collectivités rurales,
Abitibi- Témiscamingue, 2001

	Moins de 500 habitants		500 à 999 habitants		1 000 à 1499 habitants		1 500 à 2 499 habitants		2 500 et moins		Abitibi-Témiscamingue		Québec
Toutes les industries	5 535		9 110		5 415		4 705		24 765		68 230		
Primaire	1 520	27,5%	1 805	19,8%	850	15,7%	735	15,6%	4 910	19,8%	9 370	13,7%	3,2%
Secondaire	950	17,2%	1 730	19,0%	985	18,2%	885	18,8%	4 550	18,4%	11 375	16,7%	22,2%
Tertiaire	3 085	55,7%	5 505	60,4%	3 565	65,8%	3 085	65,6%	15 240	61,5%	47 495	69,6%	74,6%

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Plus la taille de la localité croît, moins la population travaille au sein du secteur primaire. Les proportions passent de 27,5 % dans les très petites collectivités à 15,6 % dans celles de 1 500 habitants et plus. C'est particulièrement le cas dans les industries agricoles et forestières, le poids des travailleurs fléchissant de 22 % à 7 %. Pour l'extraction minière, c'est toutefois l'inverse qui se présente : la proportion de travailleurs est plus élevée dans les collectivités de 1 499 à 2 499 habitants que dans les autres localités rurales.

Dans le secteur secondaire, les proportions de travailleurs se maintiennent entre 17 % et 19 % selon la taille de la localité rurale. On note peu de disparité dans le milieu rural quant au poids des personnes qui oeuvrent dans le secteur de la fabrication, les pourcentages étant aux environs de 13 % et 14 %.

Dans le secteur tertiaire, on constate que plus la taille de la collectivité croît, plus la proportion de travailleurs dans ce type d'industries augmente. Elle passe de 56 % dans les très petites localités rurales à 66 % dans celles de 1 499 habitants à 2 500 habitants. Généralement, les proportions sont majoritairement plus élevées au sein des localités de plus de 1 000 habitants. Dans les communautés de 1 499 à 2 500 habitants, on retrouve des proportions plus importantes de personnes qui occupent un emploi dans les domaines de la santé, du commerce de gros, des services administratifs ainsi que des services professionnels et scientifiques.

Clermont Dugas établit que si au moins 30 % de la main-d'œuvre d'une municipalité travaille dans le secteur primaire, on peut considérer cette municipalité comme spécialisée dans ce secteur donné. En Abitibi-Témiscamingue, 27 localités comptent pour plus de 30 % de leur population qui travaille dans le secteur primaire. Parmi elles, 15 collectivités ont une main d'œuvre spécialisée en agriculture et forêts et 3 dans l'extraction minière (annexe 4). Les localités spécialisées dans l'agriculture et la forêt ont toutes moins de 500 habitants, ce qui représente plus du tiers des localités de cette taille (35 %). Ensuite, 5 localités ont 40 % et plus de leur population qui occupe un emploi dans le secteur secondaire. Cette main-d'œuvre spécialisée se localise surtout dans les municipalités rurales de moins de 1 000 habitants. Enfin, 10 collectivités rurales ont plus de 75 % de leur population qui oeuvre dans le tertiaire.²⁷

Dépendance économique des milieux ruraux

« Trop de municipalités assistent impuissantes à l'exploitation de leur patrimoine forestier sur leur territoire sans bénéficier d'aucune retombée. »

Mémoire soumis par la municipalité de Guérin à la Commission d'étude sur la maximisation des retombées.

L'industrie de la transformation du bois en termes d'emplois manufacturiers peut être très importante au sein de certaines municipalités locales²⁸. Au Québec, dans 726 des 912 municipalités où des usines étaient établies en 2000, plus de 50 % des emplois du secteur manufacturier étaient générés par la forêt. En Abitibi-Témiscamingue, la dépendance face à l'activité manufacturière liée à la transformation du bois fluctue d'un territoire à l'autre : 6 % à Rouyn-Noranda, 71 % dans la MRC de La Vallée-de-l'Or, 72 % en Abitibi, 75 % en Abitibi-Ouest et 88 % au Témiscamingue.

²⁷ Chaire Desjardins en développement des petites collectivités. *Actes du Symposium sur la ruralité et le développement des petites collectivités*, 1998, p. 23.

²⁸ Ministère des Ressources naturelles – Secteur forêts. *L'industrie de la transformation du bois, une présence vitale dans plusieurs municipalités québécoises*, 2000.

À l'échelle locale, la transformation du bois est la principale activité manufacturière recensée dans 19 localités de l'Abitibi-Témiscamingue. Parmi elles, on dénombre 11 localités où les emplois manufacturiers proviennent à 100 % de l'industrie de la transformation du bois. Il s'agit de Béarn, Belleterre, Champneuf, Évain, Gallichan, Kipawa, Landrienne, Launay, Palmarolle, Sullivan et Taschereau.

Tableau 13
Dépendance des localités face à l'industrie
de la transformation du bois, en termes d'emplois
manufacturiers, 2000

Localités	% de dépendance
Amos	60,9 %
Barraute	92,8 %
Béarn	100,0 %
Belleterre	100,0 %
Champneuf	100,0 %
Évain	100,0 %
Gallichan	100,0 %
Kipawa	100,0 %
La Sarre	77,0 %
Landrienne	100,0 %
Launay	100,0 %
Malartic	98,0 %
Notre-Dame-du-Nord	67,0 %
Palmarolle	100,0 %
Senneterre	88,5 %
Sullivan	100,0 %
Taschereau	100,0 %
Témiscaming	94,0 %
Ville-Marie	81,5 %

Source : Estimations du ministère des Ressources naturelles, 2000.

Une étude intitulée *Communautés rurales forestières en Abitibi et dans le Bas-Saint-Laurent*²⁹ nous rappelle que depuis le début du vingtième siècle, l'exploitation forestière a constitué le fer de lance du peuplement des régions périphériques du Québec. Un pourcentage très significatif de travailleurs forestiers habite dans un nombre limité de petites municipalités que l'étude appelle « frange forestière ». En Abitibi-Témiscamingue, cette frange forestière est constituée de 22 localités dans lesquelles un travailleur sur cinq est travailleur forestier. Ces municipalités concentrent plus du tiers des travailleurs forestiers de la région (36 %). On y apprend aussi que 69 % des travailleurs forestiers habitent dans les collectivités de moins de 3 000 habitants.

Enfin, en 2001, une étude portant sur le discours des citoyens face à la viabilité des communautés forestières fut menée dans la MRC d'Abitibi³⁰. Trois grands types de facteurs de viabilité ont été dégagés au cours de l'étude : des facteurs idéologiques, technico-économiques et enfin, d'ordre socio-politiques. La population mentionnait la nécessité de changer nos rapports à la forêt soit par des actions telles qu'habiter sa forêt, percevoir la forêt comme un milieu multi-ressources, développer une conscience environnementale, valoriser les métiers en forêt et redorer l'image de l'industrie. Au plan technico-économique, on retrouvait la question de l'amélioration de la mise en valeur des ressources forestières. On relevait l'importance de poursuivre l'amélioration de l'aménagement (protéger et conserver les ressources, pratiquer une sylviculture à rendement accru, utiliser des technologies appropriées, protéger la faune et ses habitats), d'assurer l'accessibilité du territoire forestier, de miser sur l'exploitation des lots intra-municipaux, d'exploiter le potentiel récréo-touristique, de valoriser les métiers et les professions reliés à la foresterie et de diversifier les activités de transformation du bois. Face au rôle des entreprises de transformation du bois, les gens étaient d'avis qu'elles devaient investir dans la recherche et le développement pour que de nouveaux produits soient fabriqués dans la région. L'approvisionnement en

²⁹ Oleg STANEK en collaboration avec Enrique COLOMBINO et Patrice LEBLANC, *Communautés rurales forestières en Abitibi et dans le Bas-Saint-Laurent, une perspective comparative*, Université du Québec à Rimouski et en Abitibi-Témiscamingue, 2000.

³⁰ Marc-André BOURASSA, *Le discours des citoyens sur la viabilité des communautés forestières : le cas de la MRC d'Abitibi*, Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, 2001.

bois de ces usines représentait l'une des préoccupations les plus importantes des citoyens interrogés lors de l'étude. Le discours socio-politique se référait à l'organisation sociale et collective du milieu : faire place aux jeunes, favoriser la participation et la responsabilisation du plus grand nombre de citoyens possible, intensifier la concertation, poursuivre l'équité dans le partage et le contrôle des ressources, renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté et se donner des services. À la toute fin, l'auteur mentionne que c'est par la diversification de l'économie locale et régionale que les gens fondaient le plus d'espoir afin d'atténuer la « dépendance » envers l'industrie forestière.

2.2.3 La participation au marché du travail

Selon les données du recensement, la situation de l'emploi semble plus difficile au sein des petites collectivités que dans l'ensemble de la région. Si le taux de chômage est de 14 % parmi l'ensemble de la population de l'Abitibi-Témiscamingue, il se fixe à plus de 16 % parmi la population rurale. Ce taux atteint même 20 % dans les très petites collectivités. La situation s'améliore au fur et à mesure que la taille de la collectivité augmente, passant de 20 % à 12,5 %. Le taux de chômage est plus favorable dans les localités de 1 500 à 2 499 habitants que dans l'ensemble de la région, avec un écart de 1,5 point de pourcentage.

Les taux d'activité et d'emploi sont plus bas dans les petites collectivités que dans l'ensemble de la région. Ces taux s'améliorent au fur et à mesure que la taille de la population augmente. Encore ici, la population des très petites collectivités enregistre des taux nettement inférieurs à celle du milieu rural de l'Abitibi-Témiscamingue. Dès que la population atteint plus de 1 000 habitants, les taux d'activité et d'emploi sont plus élevés que dans l'ensemble du milieu rural. La population des collectivités de 1 500 habitants et plus marque des taux d'activité et d'emploi plus élevés que ceux qui ont cours dans l'ensemble de la région.

Tableau 14
Indicateurs du marché du travail selon la taille des collectivités rurales, Abitibi-Témiscamingue, 2001

	500 habitants et -	500 à 999 habitants	1 000 à 1 499 hab.	1 500 à 2 499 hab.	2 500 habitants et -	Abitibi-Témiscamingue	Québec
Taux d'activité	54,8 %	57,7 %	59,8 %	65,0 %	59,5 %	61,2 %	64,2 %
Taux d'emploi	43,8 %	47,4 %	50,2 %	56,9 %	49,7 %	52,7 %	58,9 %
Taux de chômage	20,3 %	17,8 %	16,0 %	12,5 %	16,3 %	14,0 %	8,2 %

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

2.2.4 La mobilité pendulaire (ou migration quotidienne)

Plus souvent qu'autrement, les gens vivant dans les milieux ruraux se déplacent hors de leur milieu pour aller travailler. Les communautés locales sont de plus en plus ouvertes, caractérisées par une diversité socioprofessionnelle jadis attribuée au milieu urbain. Selon une étude³¹, l'absence d'inquiétude existentielle quant à l'avenir de la communauté parmi la population rurale pourrait s'expliquer en partie du fait qu'une part substantielle du revenu territorial provient de sources externes à la communauté.

En Abitibi-Témiscamingue, la population résidant dans les localités de moins de 2 500 habitants travaille dans une forte proportion à l'extérieur de sa municipalité de résidence. Près de 13 000 personnes, soit plus de six personnes sur dix, se déplacent quotidiennement pour aller travailler dans une autre localité. Près de 6 700 personnes occupent un emploi au sein même de leur localité, que ce soit à l'extérieur de la résidence ou à domicile.

³¹ Oleg STANEK et cie, op.cit.

Tableau 15
Lieu de travail selon la taille des collectivités rurales, Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Moins de 500 habitants		500 à 999 habitants		1 000 à 1 499 habitants		1 500 à 2 499 habitants		Moins de 2 500 hab.		Abitibi-Témiscamingue		Québec
Dans la municipalité de résidence	980	21,5%	1 480	18,6%	1 350	28,8%	680	16,1%	4 490	21,0%	32 225	53,1%	33,5%
À domicile	615	13,5%	780	9,8%	475	10,1%	305	7,2%	2 175	10,2%	4 065	6,7%	6,5%
TOTAL	1 595	35,0%	2 260	28,4%	1 825	39,0%	985	23,3%	6 665	31,1%	36 290	59,8%	40,1%
Dans une autre municipalité	2 430	53,3%	5 040	63,4%	2 570	54,9%	2 930	69,3%	12 970	60,6%	20 280	33,4%	53,1%
Sans adresse de travail fixe	540	11,8%	665	8,4%	280	6,0%	290	6,9%	1 775	8,3%	4 025	6,6%	6,6%

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Peu importe la taille de la collectivité, il y a toujours plus de la moitié de la population qui travaille à l'extérieur de sa municipalité de résidence. C'est particulièrement le cas des gens qui habitent les localités de 500 à 999 habitants et de 1 500 à 2 499 habitants. En contrepartie, ce sont les très petites communautés rurales ainsi que celles habitées par 1 000 à 1 499 personnes qui enregistrent les proportions les plus élevées de travailleurs occupant un emploi dans leur municipalité de résidence.

2.2.5 Le travail indépendant

L'emploi autonome ainsi que la création de petites entreprises offrent des perspectives intéressantes pour le milieu rural. Une étude canadienne³² indique que le travail autonome est plus fréquent en région rurale qu'en région urbaine. Historiquement, cette situation était surtout attribuable à l'agriculture. Aujourd'hui, on note une augmentation du travail autonome dans l'économie dite « non agricole ». Selon cette étude, la majorité des travailleurs autonomes se sont trouvés un créneau dans le secteur des services et 29 % exploitent une entreprise dans le secteur de la production de biens.

En Abitibi-Témiscamingue, les personnes vivant au sein des collectivités rurales se tournent légèrement plus vers le travail autonome. Cette réalité est la même peu importe la taille bien qu'elle soit légèrement plus présente dans les localités de moins de 1 000 habitants. Globalement, près de 12 % de la population active qui habite en milieu rural travaille à son compte ou dans l'entreprise familiale comparativement à 10 % dans l'ensemble de la région. Les travailleurs autonomes sont également plus nombreux, en proportion, que ceux qui habitent les villes de plus de 2 500 habitants.

Tableau 16
Répartition de la population active par catégorie de travailleurs selon la taille des collectivités rurales, Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Moins de 500 habitants		500 à 999 habitants		1 000 à 1 499 habitants		1 500 à 2 499 habitants		Moins de 2 500 hab.		Abitibi-Témiscamingue		Québec
Employés	4 795	86,7%	7 990	87,8%	4 800	88,8%	4 195	89,3%	21 780	88,0%	61 440	90,0%	89,4%
Travailleurs autonomes	630	11,4%	1 055	11,6%	550	10,2%	450	9,6%	2 685	10,9%	6 505	9,5%	10,3%
Travailleurs familiaux non rémunérés	50	0,9%	60	0,7%	50	0,9%	60	1,3%	220	0,9%	285	0,4%	0,3%

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

2.2.6 Le niveau de revenu

En 2001, le revenu moyen des ménages³³ dans les petites collectivités de l'Abitibi-Témiscamingue s'établissait à 45 325 \$, ce qui représente un écart d'à peine 390 \$ comparativement au revenu moyen des ménages de la région (45 624 \$). Toutefois, dans les milieux ruraux de moins de 500 habitants, le revenu moyen des ménages est nettement plus bas (38 949 \$) que l'ensemble des milieux ruraux et

³² Tendances sociales canadiennes, *L'activité liée au travail autonome chez les Canadiens vivant en milieu rural*, printemps 2005.

³³ Le revenu moyen des ménages réfère à l'ensemble des revenus (revenu d'emploi, revenu provenant de programmes gouvernementaux (pension), revenu de placements ou tout autre revenu en espèces) de tous les membres du ménage occupant un même logement.

même, de l'ensemble de la région. Ces revenus augmentent cependant avec la taille de la collectivité et dépassent le revenu moyen des ménages de la région dans toutes les autres catégories de localités rurales.

Quant au revenu moyen des familles³⁴ et de l'emploi³⁵, la tendance est très similaire bien que les écarts de revenus entre les collectivités rurales et la région soient plus importants. Les familles vivant dans les petites localités rurales disposent de 3 000 \$ en moins que la moyenne des familles de la région (50 229 \$ cc. 53 283 \$). Quant au revenu moyen d'emploi à temps plein (36 158 \$), il enregistre un manque à gagner de 2 800 \$ comparativement à celui noté dans la région (38 988 \$). Comme pour le revenu moyen des ménages, les deux types de revenus tendent à augmenter avec la taille de la collectivité. Parmi l'ensemble des collectivités de 2 500 habitants et moins, les conditions financières sont plus intéressantes pour la population des localités comptant entre 1 000 et 2 499 habitants. Toutefois, seule la population des communautés de 1 500 à 2 499 habitants se distingue favorablement de la moyenne régionale pour le revenu moyen d'emploi et des familles.

Tableau 17
Revenu moyen selon la taille des collectivités rurales, Abitibi-Témiscamingue, 2001

Revenu moyen \$	500 habitants et -	500 à 999 habitants	1 000 à 1 499 hab.	1 500 à 2 499 hab.	2 500 habitants et -	Abitibi-Témiscamingue	Québec
Ménage	38 949 \$	45 787 \$	45 952 \$	51 547 \$	45 325 \$	45 624 \$	49 998 \$
Famille	43 248 \$	50 163 \$	52 472 \$	56 012 \$	50 229 \$	53 283 \$	59 297 \$
Emploi	31 445 \$	35 771 \$	36 492 \$	40 553 \$	36 158 \$	38 988 \$	39 217 \$
Faible revenu (%)	17,4 %	14,9 %	14,7 %	11,8 %	13,9 %	15,7 %	19,1 %

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Quant aux personnes étant sous le seuil de faible revenu (SFR), on constate que la proportion est moins importante dans les collectivités rurales (14 %) que parmi l'ensemble de la population régionale (16 %). Par ailleurs, plus la taille de la collectivité rurale croît, plus la proportion de personnes susceptibles de vivre dans une situation financière précaire tend à diminuer. Ces proportions passent de 17 % à 12 %.

2.2.7 Le milieu bâti

« Vivre en milieu rural, c'est aujourd'hui encore vivre en relation privilégiée avec la nature qui compose la partie dominante d'un habitat fortement dispersé. »³⁶

Les collectivités viables en milieu rural : bref regard sur les enjeux et sur certaines pistes d'action, p. 12.

Environ 20 685 habitations sont situées dans les collectivités rurales, ce qui correspond à plus du tiers de l'ensemble des logements de l'Abitibi-Témiscamingue. De ce nombre, 12 645 habitations sont situées dans les localités de moins de 1 000 personnes, le reste se trouvant dans les municipalités rurales un peu plus peuplées.

Malgré une diminution de la population dans certaines localités rurales, 45 % des mises en chantier dans la région ont eu lieu dans les collectivités de moins de 2 500 habitants entre 1991 et 2001, les autres l'ayant été en milieu urbain (38 %) ou dans les centres de services (17 %). Parmi les 2 675 habitations construites en milieu rural entre 1991 et 2001, la majorité ont levé de terre dans les localités de 500 à 999 habitants. Au nombre de 1 120, ces habitations représentent 42 % des chantiers construits au sein du milieu rural de la région. Toutefois, comparativement aux décennies antérieures, les collectivités rurales ont peu bénéficié de mises en chantier résidentielles entre 1991 et 2001.

Peu de surprises, les logements privés sont majoritairement occupés par leur propriétaire au sein des collectivités rurales (82 % cc. 66 % dans l'ensemble des milieux ruraux de la région). En proportion, deux fois plus moins de logements y sont habités à titre locatif. Si l'on considère la période de construction de la majorité des habitations construites dans les petites collectivités, rien d'étonnant à ce qu'il y ait davantage

³⁴ Le revenu moyen des familles comprend l'ensemble des revenus des familles biparentales (avec ou sans enfants) et monoparentales.

³⁵ Le revenu d'emploi comprend le total des salaires et traitements, le revenu net d'un travail autonome et le revenu agricole net.

³⁶ Ghislaine VÉZINA, Pierre BLAIS et Claude MICHAUD, *Les collectivités viables en milieu rural : bref regard sur les enjeux et sur certaines pistes d'action*, ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, 2003.

de logements, en proportion, qui nécessitent des réparations mineures et majeures. Environ 47 % des logements ruraux ont besoin de réparations comparativement à 39 % dans l'ensemble de la région. Plus la taille de la collectivité diminue, plus l'état du logement nécessite des réparations.

Tableau 18

Répartition des logements privés occupés par période de construction, le mode d'occupation et l'état du logement selon la taille des collectivités rurales, Abitibi-Témiscamingue, 2001

	Moins de 500 habitants		500 à 999 habitants		1 000 à 1 499 hab.		1 500 à 2 499 habitants		Moins de 2 500 hab.		Abitibi-Témiscamingue		Québec
Nb logements occupés	5 105	100 %	7 540	100 %	4 545	100 %	3 495	100 %	20 685	100 %	58 930	100 %	100 %
Période de construction													
Avant 1946	1 125	22,0 %	1 340	17,8 %	775	17,1 %	235	6,7 %	3 475	16,8 %	8 175	13,9 %	15,1 %
1946-1960	1 345	26,3 %	1 350	17,9 %	800	17,6 %	690	19,7 %	4 185	20,2 %	12 860	21,8 %	17,9 %
1961-1970	520	10,2 %	570	7,6 %	520	11,4 %	275	7,9 %	1 885	9,1 %	7 020	11,9 %	17,0 %
1971-1980	745	14,6 %	1 790	23,7 %	1 135	25,0 %	815	23,3 %	4 485	21,7 %	13 020	22,1 %	20,5 %
1981-1990	805	15,8 %	1 395	18,5 %	865	19,0 %	945	27,0 %	4 010	19,4 %	11 855	20,1 %	17,8 %
1991-2001	595	11,7 %	1 120	14,9 %	440	9,7 %	520	14,9 %	2 675	12,9 %	6 000	10,2 %	11,7 %
Mode d'occupation													
Possédé	4 395	86,3 %	6 105	80,9 %	3 565	78,5 %	2 875	82,3 %	16 940	81,9 %	38 765	65,8 %	57,9 %
Loué	675	13,2 %	1 195	15,8 %	985	21,7 %	625	17,9 %	3 480	16,8 %	19 860	33,7 %	42,0 %
Logement de bande	55	1,1 %	235	3,1 %	0	0,0 %	0	0,0 %	290	1,4 %	300	0,5 %	0,1 %
État du logement													
Entretien régulier	2 305	45,2 %	3 900	51,8 %	2 585	56,9 %	2 030	57,9 %	10 820	52,3 %	35 905	60,9 %	65,9 %
Réparations mineures	1 770	34,7 %	2 555	34,0 %	1 370	30,1 %	1 075	30,7 %	6 770	32,7 %	16 880	28,6 %	26,3 %
Réparations majeures	1 025	20,1 %	1 040	13,8 %	560	12,3 %	385	11,0 %	3 010	14,6 %	6 140	10,4 %	7,8 %

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

L'occupation du territoire par la villégiature

Les plans d'eau amènent de nombreuses personnes à s'établir en milieu rural. En Abitibi-Témiscamingue, plus de 6 500 chalets et maisons de villégiature sont situés aux abords des lacs et des cours d'eau. Il revient à la MRC de Témiscamingue de recenser le plus grand nombre de chalets et de résidences, avec 2 140. Un ménage sur trois au sein de cette MRC possède un chalet ou une résidence, ce qui est trois fois plus que pour l'ensemble de la région. Ensuite, on retrouve de nombreux chalets aux abords des lacs de Rouyn-Noranda (1 349), de la Vallée-de-l'Or (1 204), d'Abitibi-Ouest (1 118) et d'Abitibi (700)³⁷.

2.3 Les services publics, privés et communautaires des milieux

Le débat sur l'avenir des petites collectivités coïncide souvent avec celui sur le maintien de certains services publics sur le territoire : bureau de poste, école primaire, caisse populaire, etc. Selon un avis rédigé par Solidarité rurale du Québec, « la fermeture d'une école primaire ou d'une entreprise comptant une vingtaine de travailleuses et de travailleurs ou encore celle d'un bureau de médecin, d'un centre d'accueil, d'une institution financière ou d'un poste d'essence est un événement bien mineur pour les gestionnaires de l'État, alors qu'il est de première importance pour les collectivités rurales »³⁸. Généralement, il est reconnu que les services de proximité présents au sein d'une communauté répondent à divers besoins : effet moteur sur le développement économique, amélioration de la qualité de vie ou encore, intégration des personnes à la collectivité. Ils constituent en soi l'assise de la vie sociale et de l'occupation dynamique du territoire.

Au Québec, la question des services de proximité ou « de base » est relativement nouvelle.³⁹ Depuis le début des années 1980, les questions relatives au maintien ou au développement des services de

³⁷ Institut de la statistique du Québec. Site Internet : www.stat.gouv.qc.ca

³⁸ Solidarité rurale du Québec, Avis pour une politique gouvernementale de développement rural, 1999, p. 10.

³⁹ Mario CARRIER, *Services de proximité et petites collectivités*, Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, 1999.

proximité dans les milieux ruraux, spécialement ceux où la faible densité de population compromet la prestation du service, ont retenu l'attention de quelques chercheurs.⁴⁰ Les services de proximité se divisent en deux catégories : les services publics, c'est-à-dire ceux qui sont dispensés par les administrations publiques, et les services offerts au public qui eux peuvent être offerts par les secteurs privé, associatif ou étatique. Les services d'éducation de niveau primaire et secondaire, les services de santé, les services postaux sont des exemples de services publics. Les services de transport en commun, les stations d'essence, les commerces (dépanneurs, pharmacies, etc.) sont davantage des services au public. Selon diverses études, les services de proximité prioritaires pour les petites collectivités réfèrent à des besoins physiques ou géographiques (télécommunications, transport, eau, électricité, voirie, poste, etc.), à des services éducatifs de niveau primaire et à des services sociosanitaires tels que la présence d'un médecin ou une infirmière ainsi que de services à la petite enfance et aux personnes âgées. Bien sûr, l'absence de services de proximité au sein de la collectivité ne signifie pas que la population n'ait pas accès au service dans une autre localité. Comme nous l'avons vu, on sort régulièrement du village pour travailler, étudier, magasiner, pour les soins de santé ou participer à diverses activités.

L'Observatoire a entrepris d'inventorier plusieurs types de services de proximité afin d'avoir, en un temps donné, le portrait de la desserte de services au sein des collectivités rurales de l'Abitibi-Témiscamingue. Le questionnaire (annexe 5) a été envoyé à toutes les municipalités, territoires non organisés (ayant une population résidente) et réserves ou établissements autochtones comptant 2 500 habitants et moins, soit par télécopieur ou par courrier électronique. L'Observatoire a procédé à trois rappels selon différents procédés: télécopie, courrier électronique et appel téléphonique. Parmi les 86 communautés rurales interpellées, 83 ont répondu au questionnaire.

2.3.1 Les services de proximité selon la taille

À première vue, l'infrastructure de services tend à être plus ténue dans les collectivités rurales de moins de 500 habitants que dans les autres localités. Bien que l'on y retrouve, pour plus de la moitié d'entre elles, des services publics tels une épicerie/dépanneur, un bureau de poste, une église, un poste d'essence/garage, un garage municipal, une école primaire ou un restaurant, nombreuses sont celles à en être dépourvues. Les collectivités de 500 à 999 habitants sont proportionnellement plus nombreuses à posséder des équipements publics et des services de base. Plus des trois quarts ont une église, une école primaire, une épicerie/dépanneur, un bureau de poste ou un garage municipal. Du côté des localités de 1 000 à 1 499 personnes, elles sont habituellement dotées des principaux services et commerces de base. Toutes ont une épicerie/dépanneur et un poste d'essence et pratiquement l'ensemble ont un restaurant, un bureau de poste ou encore, une église. Tous les territoires ruraux habités par 1 500 à 2 499 habitants possèdent une école primaire et la grande majorité, la plupart des services publics et commerciaux, formant de petits centres fournissant plusieurs biens et services d'usage courant.

Tableau 19
Inventaire de certains services de proximité ou de base selon la taille des collectivités rurales répondantes, Abitibi-Témiscamingue, avril 2005

Services	Moins de 500 habitants		500 à 999 habitants		1 000 à 1 499 habitants		1 500 à 2 499 habitants		2 500 habitants et -	
Nombre de territoires répondants / nombre total	42 / 44		25 / 26		10 / 10		6 / 6		83/ 86	
Infrastructures et équipements publics										
Garage municipal	25	59,5 %	19	76,0 %	8	80,0 %	5	83,3 %	57	68,7 %
Caserne de pompiers	16	38,1 %	16	64,0 %	8	80,0 %	5	83,3 %	45	54,2 %
Dépotoir municipal	22	52,4 %	15	60,0 %	8	80,0 %	3	50,0 %	48	57,8 %
Services éducatifs et à la petite enfance										
École primaire	24	57,1 %	22	88,0 %	8	80,0 %	6	100,0 %	60	72,3 %
École secondaire	2	4,8 %	1	4,0 %	3	30,0 %	3	50,0 %	9	10,8 %
CPE en milieu familial	13	31,0 %	15	60,0 %	6	60,0 %	4	66,7 %	38	45,8 %
CPE en installation	3	7,1 %	1	4,0 %	2	20,0 %	3	50,0 %	9	10,8 %
Qualité de vie										
Habitation à loyer modique	7	16,7 %	10	40,0 %	6	60,0 %	4	66,7 %	27	32,5 %
Résidence privée (aînés)	1	2,4 %	8	32,0 %	2	20,0 %	4	66,7 %	15	18,1 %
Foyer d'accueil (aînés)	0	0,0 %	1	4,0 %	2	20,0 %	3	50,0 %	6	7,2 %

⁴⁰ Notamment Clermont Dugas, Marc-Urbain Proulx, Bernard Vachon, Bruno Jean, Patrice LeBlanc, Mario Carrier et Lucie Pépin.

Services	Moins de 500 habitants		500 à 999 habitants		1 000 à 1 499 habitants		1 500 à 2 499 habitants		2 500 habitants et -	
Point de service de CLSC	18	42,9 %	12	48,0 %	5	50,0 %	3	50,0 %	38	45,8 %
Services commerciaux et institutionnels										
Épicerie / Dépanneur	34	81,0 %	21	84,0 %	10	100,0%	5	83,3 %	70	84,3 %
Poste d'essence / garage	29	69,0 %	18	72,0 %	10	100,0%	5	83,3 %	62	74,7 %
Restaurant	24	57,1 %	14	56,0 %	9	90,0 %	5	83,3 %	52	62,7 %
Caisse populaire Desjardins	19	45,2 %	14	56,0 %	7	70,0 %	3	50,0 %	43	51,8 %
Bureau de poste / comptoir	33	78,6 %	21	84,0 %	9	90,0 %	5	83,3 %	68	81,9 %

Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Sondage effectué en avril 2005 auprès de 86 municipalités, communautés algonquines et territoires non organisés de l'Abitibi-Témiscamingue. Les données sont manquantes pour le TNO Rivière-Ojima/Languedoc, Authier et la réserve algonquine Timiskaming. Les réponses obtenues pour les communautés algonquines de Lac Simon, Kitchisakik, Winneway et Eagle Village proviennent du conseil tribal Algonquin Anishinabeg Nation situé à Maniwaki.

Infrastructures et équipements publics

En Abitibi-Témiscamingue, parmi les collectivités rurales répondantes de 2 500 habitants et moins, 57 possèdent un garage municipal, ce qui représente plus de deux collectivités sur trois (69 %). Un autre service répandu en territoire rural est le dépotoir municipal (58 %) suivi de la caserne de pompiers (54 %). On constate que les collectivités de moins de 500 habitants sont moins bien pourvues en termes d'infrastructures et équipements publics que les collectivités de plus grande taille.

Services éducatifs

Dans la région, plus de sept collectivités rurales sur dix (72 %) possèdent une école de niveau primaire. Bien que plus de la moitié des collectivités de moins de 500 habitants (57 %) aient un établissement primaire sur leur territoire, elles en sont généralement moins bien pourvues que les autres localités plus peuplées. La situation va en s'améliorant au fur et à mesure que la taille des collectivités augmente. Ce pourcentage passe à 88 % dans les collectivités de 500 à 999 habitants à 100 % dans les localités de 1 500 à 2 499 habitants. Les institutions de niveau primaire / secondaire ou secondaire uniquement sont peu présentes dans le milieu rural. Nous en retrouvons quelques-unes au sein des communautés algonquines (Winneway et Lac Simon) et d'autres dans certaines municipalités rurales de 1 000 habitants et plus (Normétal, Notre-Dame-du-Nord, Lorrainville, Barraute, Macamic et Palmarolle).

La situation des petites écoles

La fluctuation de la clientèle scolaire n'est pas un phénomène récent. L'un des impacts de la décroissance scolaire est la remise en question de la survie de certaines petites écoles, tant dans les quartiers urbains que dans les collectivités rurales. Il serait faux de croire que la question liée au maintien des petites écoles en milieu rural soit récente. En 1974, un rapport du Groupe Commel concluait qu'un faible nombre d'élèves se traduit en coûts élevés de fonctionnement et d'entretien et en rareté de personnel administratif et professionnel non enseignant. Une étude de la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de l'UQAT concluait à la viabilité de ces petits établissements mais à certaines conditions : recours à la formule des classes multiprogrammes, programme de soutien pédagogique à l'intention des enseignants, tutorat par des enseignants d'expérience et ratios maîtres-élèves ajustés à la baisse⁴¹.

Selon les données obtenues des cinq commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue, on compte au total 83 écoles de niveau primaire, 4 écoles de niveau primaire / secondaire et 14 écoles de niveau secondaire. Parmi les écoles de niveaux primaire et primaire/secondaire, 57 sont localisées au sein de collectivités de 2 500 habitants et moins. Parmi ces écoles, 23 ont moins de 50 élèves, 20 ont un effectif variant de 50 à 99 étudiants alors que 14 comptent plus de 100 élèves.

⁴¹ Mario CARRIER et Pierre BEAULIEU, *Les petites écoles primaires en milieu rural au Québec : fermetures, maintien ou développement*, Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, UQAT, mai 1995.

Tableau 20
Caractéristiques des écoles de niveaux primaire et primaire/secondaire, commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue, 2004-2005

Commission scolaires	Nombre d'écoles de niveaux primaire et primaire/secondaire		En milieu rural		Nombre d'écoles primaires à degrés multiples
	Urbain	Rural	50 élèves et +	- 50 élèves et +	
Harricana	6	14	8	6	0 en urbain et 12 en rural
Lac-Abitibi	2	14	3	11	2 en urbain et 13 en rural
Lac-Témiscamingue	2	14	9	5	1 en urbain et 4 en rural
Rouyn-Noranda	9	10	5	5	8 en urbain et 8 en rural
Or-et-des-Bois	11	5	0	5	8 en urbain et 56 en rural
Région	30	57	23	34	19 en urbain et 42 en rural

Source : Données transmises par les commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue.

Depuis 1996, la Commission scolaire Lac-Abitibi a procédé à la fermeture d'écoles. Il s'agit notamment des pavillons d'Authier (1997), de Clerval (1997), de Desmeloizes (1997), de La Reine (2001), de Chazel (2002), de Palmarolle (2002 : incendie) et de Normétal (2004). Aucune autre fermeture d'écoles a été mentionné par les autres commissions scolaires de l'Abitibi-Témiscamingue depuis 1996.

Écoles avec classes à degrés multiples

L'Abitibi-Témiscamingue compte plus d'une soixantaine d'écoles dans lesquelles se retrouvent des classes à degrés multiples. Ce type d'enseignement n'est pas exclusif aux écoles de village, on en retrouve aussi en milieu urbain. Parmi les huit écoles primaires de la commission scolaire Harricana qui n'ont pas de classes à degrés multiples, deux sont situées dans des localités avec 2 500 personnes et moins. À la commission scolaire Lac-Abitibi, il n'y a qu'une école sans classe multiâge (Dupuy). Pour Rouyn-Noranda, parmi les trois écoles primaires sans degrés multiples, deux sont situées en milieu rural (Beudry et Clérycy). Pour les établissements du Lac-Témiscamingue, 10 écoles primaires localisées en milieu rural n'ont pas de classes multiâges. Enfin, à la commission scolaire de l'Or-et-des-Bois, les écoles primaires dans les localités rurales ont toutes développé la formule des classes à degrés multiples. Les trois écoles de la commission scolaire n'ayant pas ce type d'enseignement sont situées à Malartic et à Val-d'Or.

Les conditions de succès des classes multiprogrammes sont les suivantes : l'attitude des enseignants, les mesures d'appui, le nombre d'élèves (maximum de 20 élèves) et l'attitude des parents. On y voit plusieurs avantages : meilleur suivi des élèves, meilleure entraide parmi les élèves, autonomie – débrouillardise, intimité et communication, créativité et ouverture sur la culture locale. Il est aussi plus facile de regrouper les élèves en classes à degrés multiples que de faire un échange d'élèves avec d'autres écoles⁴².

Services à la petite enfance et aux familles

Toujours selon le sondage réalisé par l'Observatoire, les services de garde en installation sont peu présents dans le milieu rural de l'Abitibi-Témiscamingue. À peine 11 % des localités de 2 500 habitants et moins ont mentionné disposer d'un tel service sur leur territoire. Ces CPE se localisent majoritairement au sein des collectivités de plus de 1 000 habitants (55 %). En contrepartie, la formule de garde en milieu familial semble plus commune au milieu rural, où 46 % des localités répondantes ont dit bénéficier de ce service. On retrouve 74 % des collectivités rurales de moins de 1 000 habitants ayant un service de garde en milieu familial.

Politique familiale municipale

En Abitibi-Témiscamingue, selon le Carrefour action municipale et famille (CAMF), cinq municipalités ont adopté, ou sont en voie de le faire, une politique familiale municipale. Il s'agit d'Amos, de Val-d'Or, de Rouyn-Noranda, de Laverlochère et de Trécesson. Les politiques familiales des villes de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or couvrent aussi une grande partie du milieu rural. Par le biais du sondage réalisé par

⁴² MRC de Témiscamingue, *Mémoire portant sur l'avenir des petites écoles*, 2001.

L'Observatoire, on constate que la ville de Macamic et la municipalité de Moffet s'ajoutent à Laverlochère et à Trécesson. Par ailleurs, la municipalité de Dupuy serait en voie d'élaborer une politique municipale familiale. Les retombées d'une politique familiale dans les petites municipalités sont multiples. À titre d'exemple, à Laverlochère, l'accès à la bibliothèque a été prolongé et une fête intergénérationnelle a été réalisée grâce à plusieurs comités de la municipalité. D'autres actions sont en cours telles la réalisation d'une pochette d'accueil des nouveaux arrivants et la réalisation d'une patinoire permanente soutenue par les membres du comité sportif et la municipalité⁴³.

Politique jeunesse municipale

Quant aux politiques jeunesse municipales, quatre collectivités rurales ont mentionné en avoir adopté : Rollet, Eagle Village, la ville de Macamic et Mc Watters.

Amélioration de la qualité de vie : logement à prix modique (HLM), hébergement pour personnes âgées et points de services de santé

En Abitibi-Témiscamingue, 27 collectivités rurales ont mentionné posséder des habitations à loyer modique (HLM), ce qui représente près du tiers des collectivités (32,5%). La majorité des HLM recensés se situent dans les communautés de moins de 1 000 habitants (63 %). Quant aux résidences privées pour personnes âgées, 15 localités répondantes en ont déclaré une sur leur territoire, soit près d'une localité rurale sur cinq (18 %). Parmi elles, plus de la moitié ont entre 500 et 999 habitants. Au niveau des foyers d'accueil pour aînés, six localités en ont recensé un, ce qui représente à peine 7 % des collectivités rurales. Les très petites collectivités sont beaucoup moins bien pourvues au chapitre de l'habitation pour personnes âgées que les localités rurales de plus grande taille. En tout, 38 collectivités ont spécifié avoir un point de service des centres locaux de services communautaires (CLSC), ce qui représente un peu moins de la moitié des petites collectivités de l'Abitibi-Témiscamingue (46 %).

Services commerciaux

Les épiceries et les dépanneurs ainsi que les postes d'essence et les garages représentent des services commerciaux assez répandus en milieu rural. Plus de huit collectivités rurales sur dix dans la région ont une épicerie / dépanneur. Près des trois quarts déclarent avoir un poste d'essence ou un garage et plus de six sur dix, un restaurant. Selon la taille des collectivités, on constate que la situation est légèrement plus délicate dans les collectivités de 1 000 habitants et moins. Comparativement à l'ensemble du milieu rural, on retrouve proportionnellement moins de très petites collectivités qui ont un poste d'essence / garage (69 %), une épicerie / dépanneur (81 %) ou un restaurant (57 %). Quant aux collectivités de 500 à 999 habitants, elles sont aussi proportionnellement moins nombreuses que l'ensemble des collectivités rurales de la région à bénéficier de tels commerces. Enfin, la totalité des collectivités de 1 000 à 1 499 habitants ont une épicerie / dépanneur ou un poste d'essence / garage et la quasi-totalité ont un restaurant.

Services institutionnels

Les secteurs financiers connaissent des changements majeurs (diversification des activités bancaires, projets de fusion, etc.) qui ont généralement des effets sur les collectivités locales. Depuis le début de la transformation du réseau des caisses populaires Desjardins en 2000, la population rurale de la région a assisté à la fermeture de sept points de services : Val Senneville, Sullivan, Lac-Chicobi, Manneville, La Motte, Rochebaucourt et Laforce⁴⁴. La transformation s'est plutôt faite par la fusion de certaines caisses, tout en conservant un nombre relativement stable de points de service.

Actuellement, 17 caisses de la Vice-présidence régionale Abitibi-Témiscamingue – Nord du Québec opèrent 66 points de services et comptent 70 guichets automatiques. Spécifiquement pour l'Abitibi-Témiscamingue, on compte 13 caisses dont 5 au Témiscamingue, 4 en Abitibi-Ouest, 2 dans la Vallée-de-l'Or, une à Rouyn-Noranda et une à Amos. La population peut se rendre dans 41 points de services (caisses, centres de services et centres financiers aux entreprises) localisés en Abitibi-Témiscamingue. Selon ce tableau, on retrouve 6 caisses populaires ainsi que 37 points de services en milieu rural.

⁴³ Villes, villages, territoires et communautés en santé du réseau de l'Abitibi-Témiscamingue. Bulletin de liaison, mars 2005, volume 2, numéro 6, p. 1.

⁴⁴ Danielle GOULET, *Les services financiers dans les communautés urbaines et rurales : état de situation, solutions et perspectives d'avenir : le cas de la municipalité de Nédélec en Abitibi-Témiscamingue*, Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, mars 2001.

Tableau 21
Liste des caisses populaires de l'Abitibi-Témiscamingue, mars 2005

Caisses	Chef-lieu	Collectivités desservies par points de services
Caisse Desjardins d'Amos	Amos	Christ-Roi, Saint-Dominique-du-Rosaire, Saint-Félix-de-Dalquier, Saint-Mathieu-d'Harricana
Caisse populaire Desjardins de La Sarre	La Sarre	Sainte-Hélène-Mancebourg, Chazel
La Caisse populaire Desjardins Sud de l'Abitibi-Ouest	Palmarolle	Roquemaure, Sainte-Germaine-Boulé, Gallichan, Poularies et Duparquet
Caisse populaire Desjardins Nord du Lac-Abitibi	Dupuy	Clerval, La Reine, Normétal, Saint-Lambert (fusion en 2000)
Caisse populaire Desjardins de Royal-Roussillon	Macamic	Authier-Nord et de Taschereau (fusion en 2001)
Caisse Desjardins de Rouyn-Noranda	Rouyn-Noranda	Évain, Cadillac, Rollet, Beaudry et Mont-Brun (fusion en 2001)
Caisse populaire Desjardins Centre-est du Témiscamingue	Laverlochère	Fugèreville, Latulipe-et-Gaboury, Moffet, Belleterre
Caisse populaire Desjardins de la Forêt enchantée	Ville-Marie	Angliers, Saint-Bruno-de-Guigues et Saint-Eugène-de-Guigues (fusion en 2000)
Caisse populaire Béarn-Saint-Édouard-de-Fabre-Lorrainville	Lorrainville	Béarn et Saint-Édouard-de-Fabre
Caisse populaire Desjardins du Nord-Ouest du Témiscamingue	Notre-Dame-du-Nord	Nédélec, Guérin et Rémigny (fusion en 2000)
Caisse populaire Desjardins de Témiscaming	Témiscaming	
Caisse populaire Desjardins de l'Est de l'Abitibi	Senneterre	Barraute, Landrienne, Saint-Marc-de-Figuery, La Corne et Vassan
Caisse populaire Desjardins de La Vallée-de-l'Or	Val-d'Or	Lemoyne et Malartic

Sources : Fédération des caisses Desjardins du Québec, Vice-présidence régionale Abitibi-Témiscamingue – Nord du Québec. Document intitulé : Desjardins Abitibi-Témiscamingue – Nord du Québec et Site Internet du Mouvement Desjardins. http://www.desjardins.com/fr/votre_caisse/caisses/accueil.jsp?transit

Selon l'inventaire réalisé, 43 collectivités rurales ont mentionné avoir une caisse populaire (ou un guichet automatique) au sein de son territoire. Parmi ces collectivités, 19 sont de très petites localités rurales (500 habitants et moins), 14 ont entre 500 et 999 habitants, 7 entre 1 000 et 1 499 habitants et 3 entre 1 500 et 2 499 habitants. Proportionnellement, ce sont les localités ayant entre 1 000 et 1 499 habitants qui sont les plus nombreuses à bénéficier de ce service institutionnel.

Comptoir postal

En Abitibi-Témiscamingue, l'inventaire indique que plus de huit collectivités rurales sur dix ont un bureau ou un comptoir postal sur leur territoire (82 %). Les proportions sont élevées partout en milieu rural, sans réelle distinction entre les très petites collectivités et les plus grandes. Ainsi, entre 79 % et 90 % des localités rurales de la région profitent de ce service de base.

Transport rural

Au cours des dernières années, plusieurs consultations publiques ont mentionné, comme facteur d'appauvrissement, l'absence de transport en commun au sein des petites collectivités rurales du territoire. Dans cette foulée, plusieurs localités rurales de l'Abitibi-Témiscamingue sont maintenant desservies par des services de transport en milieu rural.

Le comité **Accessibilité 2001** créé en 1999 a pour objectif de desservir une quinzaine de collectivités rurales de la MRC d'Abitibi par des services de covoiturage et d'autobus scolaires. Pour le covoiturage, plusieurs projets ont vu le jour ou verront le jour d'ici peu. Un babillard a été installé à La Corne, et une dizaine de covoitureurs offrent leurs services sur une base régulière. Un système de répartition est en fonction à La Motte (juin 2003) et à Barraute (août 2003). Entre cinquante et soixante jumelages sont

effectués mensuellement à Barraute. Preissac regarde la possibilité d'instaurer ce type de service, celui de Saint-Dominique-du-Rosaire est en pré-démarrage et celui de Trécession devrait démarrer sous peu. Du côté du transport scolaire, une trentaine d'adultes utilisent le service. Accessibilité 2001 travaille à promouvoir l'utilisation de ce type de transport par les citoyens des milieux ruraux. D'autres projets connexes ont été mis en place, notamment à l'égard de la livraison de médicaments. Accessibilité 2001 et la Pharmacie Jean Coutu ont instauré des points de chute de médicaments dans plusieurs localités rurales : La Motte, Sainte-Gertrude-Manneville, Preissac, Saint-Mathieu-d'Harricana, Trécession, La Corne, Launay et Landrienne. Pour le secteur des Coteaux, ce service provient de la pharmacie de Barraute. En parallèle, un comité a été mis en place pour maintenir et développer les services en santé en maintenant les services de l'infirmière déjà en place⁴⁵.

Au Témiscamingue, le **Baladeur** est un projet initié par le Collectif Jeunesse du Témiscamingue (CJT), en collaboration avec le Carrefour Jeunesse-Emploi du Témiscamingue (CJET). Il s'agit d'un système de transport collectif basé sur le covoiturage, créé dans le but de briser l'isolement et d'améliorer l'accessibilité aux services (emploi, formation, santé et culture). Au cours de sa première année d'activités (2002-2003), Le Baladeur a effectué plus de 200 jumelages, prouvant sa raison d'être. En plus du covoiturage, le service mise aussi sur l'utilisation des ressources en transport déjà existantes sur le territoire, comme le transport adapté ainsi que le transport scolaire par un système de réservation des places vacantes. Les services du Baladeur sont offerts sur tout le territoire de la MRC et à toute la population. Le nombre de nouveaux membres inscrits au Baladeur est en constante augmentation, surtout depuis le lancement du site Internet en septembre 2004. À ce jour, environ 165 membres sont inscrits comme passagers et 95 le sont à titre d'automobilistes. Les femmes qui font appel aux services du Baladeur sont plus nombreuses que les hommes même si ces derniers représentent la majorité des membres automobilistes. Une cinquantaine de membres utilisent sur une base régulière le service. Divers projets visent notamment à développer le marché des étudiants et à coordonner les ressources en transport au niveau des rendez-vous médicaux. Un comité local de concertation en transport est un dossier géré par Le Baladeur afin de mieux évaluer les besoins en transport de personnes au Témiscamingue. Enfin, dans le cadre d'un projet-pilote prenant fin le 30 juin 2005, les membres du Baladeur peuvent utiliser les places disponibles (seulement à des fins médicales) dans les véhicules du Centre de santé et de services sociaux du Lac-Témiscamingue devant déjà se rendre vers les hôpitaux de Rouyn-Noranda, d'Amos et de Val-d'Or⁴⁶.

Depuis juillet 2001, grâce aux efforts conjugués de la Ville de Val-d'Or, du CLSC, des compagnies de taxi et du Transport adapté La Promenade, la corporation **Taxibus** a été créée afin de permettre aux familles à faible revenu, aux étudiants et aux personnes âgées de se déplacer à un coût raisonnable. Corporation Taxibus utilise les services de taxis et d'autobus pour desservir la nouvelle ville de Val-d'Or (qui inclut le secteur de Sullivan en plus des secteurs ruraux de Val-Senneville, de Vassan, de Dubuisson et de Louvicourt). Il est envisageable qu'au cours des prochains mois, un système de covoiturage soit instauré pour les secteurs ruraux. Taxibus compte 2 946 membres, dont 96 proviennent des secteurs ruraux. Du 1^{er} juillet 2003 au 31 décembre 2004, 1 430 déplacements ont été faits en milieu rural.

Quant à la MRC d'Abitibi-Ouest, le projet d'instaurer un système de transport collectif rural suit son cours. Il y a deux ans, une étude de faisabilité a été réalisée afin de cerner les besoins du milieu face au transport collectif rural. À la suite des conclusions de l'étude, les maires de la MRC ont décidé d'aller de l'avant pour l'implantation d'un tel système. Un plan de développement a été soumis et adopté en octobre 2004 et une procédure d'appel d'offres a été lancée pour la mise en œuvre du plan de développement en décembre 2004. La mise en place du transport collectif dans la MRC d'Abitibi-Ouest devrait s'appuyer, à l'heure actuelle, sur les services de la **Corporation en transport adapté** ainsi que sur la mise en place d'un système de covoiturage afin de desservir l'ensemble de la population du territoire. La desserte géographique sera tributaire de l'offre et de la demande ainsi que du volontariat lié au covoiturage. À ce jour, la Corporation en transport adapté couvre cinq municipalités et projette développer ce service dans d'autres municipalités du territoire. Le système de transport collectif rural est opérationnel depuis l'été 2005⁴⁷.

Du côté de la Ville de Rouyn-Noranda, une étude de faisabilité a été réalisée afin de cibler les besoins de la population au regard du transport rural en décembre 2004. Le plan de développement pour le **transport**

⁴⁵ CLD Abitibi. *Pacte rural*. Juin 2004 et Accessibilité 2001. *Les activités en cours*, le 1^{er} mars 2005.

⁴⁶ Le Baladeur, *Résumé du projet*. Site Internet www.lebaladeur.com

⁴⁷ Informations transmises par la MRC d'Abitibi-Ouest.

collectif en milieu rural a été adopté en mai 2005⁴⁸. Le covoiturage a été défini comme la méthode pouvant répondre le plus adéquatement à la majeure partie des besoins en transport pour l'ensemble des quartiers. Pour les quartiers d'Évain et de Granada, on rendra disponible deux trajets par jour en autobus sur le même système que l'autobus de ville. Le covoiturage sera complété par l'utilisation de places disponibles dans le transport adapté et dans les autocars d'autobus Maheux effectuant les trajets interurbains.

Soins de santé et services pour l'amélioration de la qualité de vie

Divers rapports mentionnent des disparités importantes au chapitre de la santé et du bien-être entre les collectivités rurales et les milieux urbains. Le Rapport Romanow⁴⁹ indique notamment que l'espérance de vie y est inférieure alors que les taux d'invalidité, d'accidents, d'empoisonnement et de violence y sont supérieurs. L'accès aux soins de santé constitue également un problème en raison non seulement de la distance, mais aussi de la difficulté pour les collectivités rurales d'attirer et de retenir des infirmières, médecins et autres professionnels de la santé.

Au Québec, une étude réalisée par l'Institut national de santé publique⁵⁰ démontre que l'état de santé général des résidents des collectivités rurales est comparable à celui des résidents vivant en milieu urbain, notamment au regard de l'espérance de vie ou de santé à la naissance. Par contre, il ressort clairement de l'étude que la nature des problèmes de santé et de bien-être se présente différemment entre les milieux. En voici quelques constats :

- Les résidents des milieux ruraux demeurent plus nombreux, en proportion, à déclarer souffrir d'une forme d'incapacité et à percevoir leur santé comme étant passable ou mauvaise.
- La mortalité infantile soulève le plus de préoccupations, en particulier dans les collectivités les plus éloignées des grands centres urbains.
- De toutes les causes de décès, ce sont les traumatismes qui distinguent le mieux les milieux urbains et ruraux. La mortalité par accident routier est trois fois plus élevée en campagne qu'en ville et le suicide y survient davantage.
- Les taux de mortalité sont supérieurs en milieu rural pour les cancers de l'estomac et du poumon ainsi que pour les maladies pulmonaires obstructives.
- Le tabagisme, l'embonpoint et l'inactivité physique ressortent plus fréquemment au sein des milieux ruraux.
- À l'inverse, certaines pathologies (infarctus du myocarde ou cancer du sein) se présentent dans des taux moins élevés que dans les centres urbains. Les milieux ruraux semblent moins affectés par les allergies autres qu'alimentaires, l'asthme et les maux de dos.

Cette étude relève aussi que les résidents des milieux ruraux ont plus souvent que ceux de la ville un médecin de famille bien qu'ils les consultent moins que ne le font les urbains. Contrairement aux services médicaux, le recours à l'hospitalisation est plus important en milieu rural qu'en milieu urbain et cela vaut particulièrement pour la zone la plus éloignée des centres urbains. Parmi les principaux obstacles rencontrés dans les collectivités rurales quant à l'accès aux soins, on note : la distance géographique, les ressources financières, l'inexistence ou la faible circulation de l'information, la culture et le manque de personnel médical.

Distance géographique et ressources financières

Depuis le 1^{er} avril 2005, la politique de remboursement des frais de déplacements entre les hôpitaux est modifiée. S'il s'agit d'une bonne nouvelle pour les usagers qui doivent aller à l'extérieur de l'Abitibi-Témiscamingue, cela en est une moins bonne pour les personnes qui ont à se déplacer dans les limites de la région. Dorénavant, les frais ne seront remboursés que si la distance est équivalente à 250 kilomètres, soit par exemple, en partant de Ville-Marie vers Val-d'Or ou Amos. Dans le cas de la population du Témiscamingue, les déplacements vers North Bay, Rouyn-Noranda ou La Sarre ne seront plus éligibles. On

⁴⁸ Ville de Rouyn-Noranda, *Plan de développement du transport collectif en milieu rural*, mai 2005.

⁴⁹ Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada, *Guidé par nos valeurs. L'avenir des soins de santé au Canada*. Roy J. ROMANOW, Rapport final, chapitre 7, p. 177.

⁵⁰ Institut national de santé publique, *Vivre dans une collectivité rurale plutôt qu'en ville fait-il vraiment une différence en matière de santé et de bien-être?*, 2004.

parle d'une diminution de remboursement pour certains usagers, et particulièrement pour les malades chroniques qui ont à se déplacer plus régulièrement entre les hôpitaux de la région⁵¹.

Villes et villages en santé et initiatives particulières

Le mouvement Villes et Villages en santé vise à influencer sur la santé de la population par des approches larges, qui ne se concentrent pas sur une maladie particulière. Il peut s'agir de renforcer le capital social, de participer à la construction d'une base économique viable et de favoriser des comportements positifs en matière de santé. En Abitibi-Témiscamingue, en date du mars 2005, 40 collectivités rurales de moins de 2 500 habitants avaient adhéré au réseau de Villes et villages en santé. Outre cette quarantaine de localités, les secteurs de Sullivan, d'Évain ainsi que les villes de Malartic, de Senneterre, de Val-d'Or et de Rouyn-Noranda font aussi partie de ce vaste réseau.

Tableau 22
Collectivités rurales de l'Abitibi-Témiscamingue qui ont adhéré à Villes et Villages en santé

Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or
Barraute	Duparquet	Arntfield	Belleterre	Belcourt
Lac-Chicobi	Languedoc	Beaudry	Fugèreville	Dubuisson
La Corne	Macamic	Bellecombe	Guérin	Kitcisakik
Landrienne	Palmarolle	Cadillac	Laverlochère	Senneterre Paroisse
Preissac	Poularies	Cléricy	Nédelec	Val-Senneville
Saint-Marc-de-Figuery	Sainte-Germaine-Boulé	Cloutier	Notre-Dame-du-Nord	Vassan
Sainte-Gertude-de-Manneville	Taschereau	D'Alembert	Saint-Eugène-de-Guigues	
Trécesson		Destor		
		Mc Watters		
		Montbeillard		
		Mont-Brun		
		Rollet		

Source : Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, mars 2005. Le tableau est complet avec Évain, Malartic, Senneterre (v), Sullivan, Val-d'Or et Rouyn-Noranda.

En 2002 était annoncé un projet de télé-médecine au Centre de Santé Ste-famille de Ville-Marie. Il s'agissait du premier projet du genre au Canada et même dans les Amériques. Grâce à des équipements à la fine pointe de la technologie, il permet de relier une infirmière et son patient, qui se trouvent en des endroits éloignés, au médecin qui est de garde à l'urgence de Ville-Marie. Initialement, ce projet a été mis en place à la clinique médicale de Winneway et implanté dans les points de services du Centre de santé à Rémigny et à Belleterre. Actuellement, seul Winneway bénéficie de ce service, faute de professionnels dans les deux autres municipalités. À l'origine, le choix des localités s'est fait sur la base de la distance géographique par rapport à Ville-Marie. Grâce à cette technologie, un projet-pilote est en pourparler pour éviter certains déplacements de patients en provenance du Témiscamingue vers le Centre hospitalier de Val-d'Or⁵².

Services socioculturels

L'infrastructure socioculturelle dans les petites collectivités rurales passe pour beaucoup par la présence d'un centre ou d'une salle communautaire ainsi que par l'église. Selon l'inventaire réalisé, près de 90 % des communautés rurales de la région ont un centre ou une salle communautaire alors qu'il en est de 84 % pour l'église. La bibliothèque municipale tient une place importante pour plus des trois quarts des collectivités rurales de la région. Plus les collectivités sont petites, moins elles sont nombreuses, en proportion, à bénéficier d'infrastructures culturelles. La proportion de localités ayant des infrastructures culturelles augmente au fur et à mesure que les collectivités sont peuplées.

⁵¹ La Frontière, 6 avril 2005, p. 19.

⁵² Informations transmises par le Centre de santé Sainte-Famille de Ville-Marie.

Tableau 23
Inventaire de certains services socioculturels et de loisirs selon la taille des collectivités rurales répondantes, Abitibi-Témiscamingue, avril 2005

	Moins de 500 habitants		500 à 999 habitants		1 000 à 1 499 habitants		1 500 à 2 499 habitants		2 500 habitants et -	
Nombre de territoires répondants / nombre total	42 / 44		25 / 26		10 / 10		6 / 6		83 / 86	
Services socioculturels										
Centre culturel	3	7,1 %	3	12,0 %	0	0,0 %	4	66,7 %	10	12,0 %
Centre / salle communautaire	36	85,7 %	22	88,0 %	9	90,0 %	6	100,0 %	73	88,0 %
Bibliothèque	31	73,8 %	19	76,0 %	9	90,0 %	4	66,7 %	63	75,9 %
Église	32	76,2 %	23	90,0 %	9	90,0 %	6	100,0 %	70	84,3 %
Services de loisirs										
Aréna	9	21,4 %	9	36,0 %	5	50,0 %	4	66,7 %	27	32,5 %
Terrain de balle	30	71,4 %	19	76,0 %	9	90,0 %	6	100,0 %	64	77,1 %
Terrain de tennis	6	14,3 %	10	40,0 %	4	40,0 %	4	66,7 %	24	28,9 %
Terrain de camping	16	38,1 %	12	48,0 %	1	10,0 %	3	50,0 %	32	38,6 %
Terrain de soccer	0	0,0 %	6	24,0 %	5	50,0 %	5	83,3 %	16	19,3 %
Sentier pédestre	11	26,2 %	9	36,0 %	6	60,0 %	4	66,7 %	30	36,1 %
Sentier de ski de fond	6	14,3 %	9	36,0 %	7	70,0 %	4	66,7 %	26	31,3 %
Piste cyclable	2	4,8 %	7	28,0 %	2	20,0 %	4	66,7 %	15	18,1 %
Parc public	28	66,7 %	21	84,0 %	7	70,0 %	6	100,0 %	62	74,7 %

Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Sondage effectué en avril 2005 auprès de 86 municipalités, communautés algonquines et territoires non organisés de l'Abitibi-Témiscamingue. Les données sont manquantes pour le TNO Rivière-Ojima/Languedoc, Authier et la réserve algonquaine Timiskaming. Les réponses obtenues pour les communautés algonquines de Lac Simon, Kitchisakik, Winneway et Eagle Village proviennent du conseil tribal Algonquin Anishinabeg Nation situé à Maniwaki.

Patrimoine religieux

L'Abitibi-Témiscamingue se découpe en deux diocèses qui débordent nos limites administratives. Pour les églises situées dans la région, on en compte 92, dont la très grande majorité est en milieu rural (77)⁵³. Le diocèse de Rouyn-Noranda comprend 36 églises et quatre missions amérindiennes qui possèdent leurs petites chapelles (Ste-Anne de Winneway et la Mission Notre-Dame-du-Nord au Témiscamingue, le Grand Lac Victoria et le Lac Rapide dans le Parc La Vérendrye). Au cours des dernières années, il n'y a pas eu de fermetures d'églises au Témiscamingue et trois fermetures d'églises au culte dans la ville de Rouyn-Noranda (Sainte-Bernadette, Saint-Michel-Archange et l'Église Notre-Dame-de-Protection). En milieu rural, aucune église ne devrait être appelée à fermer au cours de la prochaine année.

Le diocèse d'Amos comprend 56 paroisses, 3 missions et 2 missions amérindiennes (la Mission Ste-Catherine de Pikogan et la Mission St-Georges de Lac Simon). Toutes ces paroisses ont des églises actives même s'il n'y a pas de messes tous les dimanches. En 2004, la paroisse Notre-Dame de la Route à Louvicourt a été fermée au culte. Dans la ville de Val-d'Or, les paroisses St-Charles et Notre-Dame-de-Fatima ont fermé en 2004. En 2002, ce fut l'Église Notre-Dame du Sacré-Cœur à Languedoc qui fut vendue et démolie en 2003. Depuis 1965, certaines églises (Barville, Belcourt, Champneuf, Despinassy, île Népawa, Rochebaucourt, Senneterre et Pascalis) ont été démolies, fermées, brûlées ou transformées en d'autres usages.

À cet égard, voici quelques exemples de reconversion d'églises au sein du milieu rural de l'Abitibi-Témiscamingue. Dans la MRC d'Abitibi⁵⁴, à La Ferme, des modifications à l'intérieur de l'église permettront de développer une exposition permanente pour le projet de Spirit Lake, et ce, tout en conservant l'architecture particulière du bâtiment. La municipalité de La Motte, qui a fait l'acquisition de l'église, souhaite transformer une partie du bâtiment religieux situé au rez-de-chaussée en une salle communautaire. Ce lieu de rassemblement pourrait éventuellement servir pour présenter des spectacles artistiques. L'autre partie étant conservée comme lieu de culte. Dans le même ordre d'idée, après avoir été fermée au culte, l'église de Louvicourt dans la Vallée-de-l'Or vient d'être reconvertie en une salle communautaire. Pour l'église de Bellecombe, le projet en cours vise à réaménager l'espace intérieur du bâtiment de façon à ce qu'il puisse être utilisé à d'autres fins que le culte. Ainsi, la majorité de l'espace sera conservée pour les services religieux, un autre espace sera aménagé afin d'offrir un service de garde

⁵³ Données transmises par les deux diocèses de l'Abitibi-Témiscamingue, avril 2005.

⁵⁴ Informations transmises par le Centre local de développement d'Abitibi.

prévu à l'automne et enfin, l'usage de l'autre espace reste à déterminer. Du côté de Destor, un projet en cours vise à offrir à la population une salle communautaire située au rez-de-chaussée de l'église.⁵⁵

Bibliothèques

Le Centre régional de services aux bibliothèques (CRSBP) de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec dessert 61 bibliothèques dont 57 sont situées dans la région. Parmi elles, 53 sont localisées au sein de petites localités de 2 500 habitants et moins. Quinze sont situées dans la MRC de Témiscamingue, 15 en Abitibi-Ouest, 10 dans le territoire de Rouyn-Noranda, 10 en Abitibi et 3 dans la Vallée-de-l'Or. On retrouve 4 bibliothèques affiliées au sein de 4 collectivités de 2 500 habitants et plus soit Sullivan, Malartic, Senneterre (v) et Ville-Marie.

Tableau 24
Liste des bibliothèques affiliées au Centre régional de services aux bibliothèques (CRSBP)

Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or
Barraute	Chazel	Arntfield	Angliers	Belcourt
Lac-Chicobi	Clerval	Beaudry	Béarn	Rivière-Héva
La Corne	Colombourg	Bellecombe	Belleterre	Val-Senneville
La Motte	Duparquet	Cadillac	St-Édouard-de-	
Landrienne	Dupuy	Cléricy	Fabre	
Preissac Nord	La Reine	Cloutier	Fugèreville	
Preissac Sud	Macamic	Destor	Guérin	
St-Dominique-du-	Normétal	Montbeillard	Laforce	
Rosaire	Palmarolle	Mont-Brun	Laverlochère	
Ste-Gertrude-	Poularies	Rollet	Lorrainville	
Manneville*	St-Lambert		Moffet	
	Ste-Germaine-		Nédélec	
	Boulé		Notre-Dame-du-	
	Ste-Hélène-de-		Nord	
	Mancebourg		Rémigny	
	Taschereau		St-Bruno-de-	
	Val-Saint-Gilles		Guigues	
			St-Eugène-de-	
			Guigues	

Source : CRSBP. Site Internet : http://www.crsbpat.qc.ca/francais/frame_reseau.html

* : La municipalité de Sainte-Gertrude-Manneville possède deux bibliothèques affiliées au réseau Biblio.

Politique culturelle municipale

Globalement, les politiques culturelles municipales misent sur la consolidation et le développement des domaines des arts et des lettres, du patrimoine et de la muséologie et des événements populaires, dans le but de renforcer l'identité culturelle locale et régionale. En date de janvier 2005, selon le ministère de la Culture et des communications⁵⁶, seules les villes plus urbanisées de la région – Amos, Rouyn-Noranda, Val-d'Or – et la MRC de Témiscamingue se sont dotées d'une politique culturelle municipale. La ville de La Sarre est en voie de le faire. Dans le cas des villes de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or, les localités rurales regroupées bénéficient de la politique culturelle municipale.

Selon l'inventaire réalisé, 14 collectivités rurales ont mentionné avoir une politique culturelle municipale, ce qui représenterait un peu moins d'une collectivité rurale sur cinq (17 %). On retrouve ce type de politique au sein de 9 localités rurales de moins de 1 000 habitants et dans 5 comptant plus de 1 000 habitants. Parmi ces 14 localités, 12 sont des communautés rurales « regroupées » aux villes de Rouyn-Noranda et de Val-d'Or. Les deux autres sont la ville de Macamic et la municipalité d'Angliers.

⁵⁵ Informations transmises par les agentes de développement rural du territoire de Rouyn-Noranda.

⁵⁶ Site Internet du ministère de la Culture et des communications. <http://www.mcc.gouv.qc.ca/cultmun/polcult.htm>

Services de loisirs

En Abitibi-Témiscamingue, plus d'une soixantaine de collectivités rurales (75 %) ont mentionné avoir comme principale infrastructure de loisir, un terrain de balle ainsi qu'un parc public. Près de quatre collectivités rurales sur dix ont indiqué avoir un terrain de camping. Les sentiers pédestres, les arénas et les sentiers de ski de fond sont présents dans respectivement 36 %, 33 % et 31 % des collectivités rurales de la région. Les terrains de tennis sont aussi présents dans près de trois collectivités rurales sur dix (29 %). Enfin, les infrastructures liées au soccer, au vélo ainsi qu'au golf sont beaucoup moins communes au milieu rural. On constate à la lumière de ce tableau que les très petites localités sont beaucoup moins bien pourvues en infrastructures de loisirs que les collectivités plus peuplées. À titre d'exemple, on constate que 71 % des très petites collectivités ont un terrain de balle comparativement à 90 % pour les localités de 1 000 à 1 499 habitants et même, à 100 % pour celles ayant de 1 500 à 2 499 habitants. Parmi les localités ayant plus de 1 500 habitants, outre les terrains de golf et de camping, tous les autres types d'infrastructures sont présentes dans plus des deux tiers des collectivités.

Communications

Médias communautaires

Dans le cadre du Réseau des journaux communautaires en milieu rural, Solidarité rurale de l'Abitibi-Témiscamingue travaille depuis plus de six ans avec les comités de journaux communautaires présents sur le territoire. En 2005, 57 médias communautaires sont actifs dans les collectivités rurales ayant moins de 2 500 habitants : 16 sont en Abitibi, 14 en Abitibi-Ouest, 12 sur le territoire de Rouyn-Noranda, 13 au Témiscamingue et 2 dans la Vallée-de-l'Or. Ajoutons à ces médias communautaires, le bulletin Le Trotteur de Solidarité rurale Abitibi-Témiscamingue qui existe depuis huit années et qui est tiré à 1 500 exemplaires.

Tableau 25

Liste des collectivités rurales de l'Abitibi-Témiscamingue ayant un média communautaire

Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or
Berry	Chazel	Arntfield	Angliers	Rivière-Héva
Barraute	Duparquet	Beaudry	Saint-Édouard-	Senneterre (p)
Lac-Chicobi	Dupuy	Bellecombe	de-Fabre	
La Corne	Gallichan	Cadillac	Fugèreville	
La Motte	Languedoc	Cléricy	Guérin	
Landrienne	La Reine	Cloutier	Laforce	
Launay	Macamic (Ville)	D'Alembert	Latulipe-et-	
Preissac	Normétal	Destor	Gaboury	
Secteur Descoteaux *	Palmarolle	Mc Watters	Lorrainville	
Saint-Félix-de-Dalquier	Poularies	Montbeillard	Moffet	
Sainte-Gertrude-	Rapide Danseur	Mont-Brun	Nédélec	
Manneville	Roquemaure	Rollet	Notre-Dame-du-	
Saint-Marc-de-Figuery-	Sainte-Germaine-		Nord	
Saint-Mathieu-	Boulé		Saint-Bruno-de-	
d'Harricana	Taschereau		Guigues	
Saint-Dominique-du-			Saint-Eugène-de-	
Rosaire			Guigues	
Trécesson			Rémigny	

Source : Solidarité rurale Abitibi-Témiscamingue. Janvier 2005.

* Ce média communautaire dessert les localités de Rochebaucourt, La Morandière, Champneuf et le TNO de Lac-Despinassy.

Télécommunications⁵⁷

Au cours des trois dernières années, la Conférence régionale des élus a piloté le projet de réseau à large bande. Ce réseau vise à déployer la fibre optique à la grandeur de la région en reliant les principales villes et localités entre elles. Ce réseau institutionnel de fibre optique pourra permettre d'interconnecter efficacement l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue à des fins de vidéoconférence, télémédecine, cartographie et géomatique. Le réseau reliera plus de 350 sites, dont des établissements municipaux et scolaires y compris ceux des communautés algonquines, pour un investissement de l'ordre de 20,6 M\$. En mai 2005, le réseau Large bande se voyait annoncer la totalité de son financement. En plus du monde scolaire et municipal, Télébec a confirmé sa participation financière à hauteur de 8,2 M\$, le gouvernement du Québec dans une mesure de 7,4 M\$ et le fédéral, pour 6,9 M\$. L'échéancier de fin de projet est fixé à novembre 2006. Cette plate-forme publique permettra d'étendre le service Internet haute vitesse aux familles et aux entreprises de la région. À ce titre, le contrat auquel s'est engagé Télébec comprend l'installation des technologies nécessaires pour que tout le territoire régional puisse bénéficier de l'Internet haute vitesse, jusque dans les secteurs ruraux. Cela pourrait représenter jusqu'à 51 localités de l'Abitibi-Témiscamingue.⁵⁸ Par ailleurs, d'autres entreprises prévoient, avec l'utilisation de technologies sans fil, desservir le milieu rural de l'Abitibi-Témiscamingue non rattaché au réseau de fibre optique.

2.3.2 Organisation de la vie communautaire et associative

Le dynamisme communautaire et associatif se traduit, entre autres manifestations, par la présence de nombreux organismes à but non lucratif. Selon l'inventaire réalisé par l'Observatoire, près de 800 organismes et associations ont été identifiés par les collectivités rurales répondantes.

La vie communautaire et associative du milieu rural de l'Abitibi-Témiscamingue prend forme principalement par le biais des conseils de fabrique, des clubs de l'âge d'or, des journaux communautaires et des comités sports et loisirs dans plus des deux tiers des collectivités rurales. Ensuite, plus de la moitié des communautés ont ajouté à ces organismes les comités de bibliothèques, les centres d'accès communautaire à Internet (CACI), les maisons ou locaux de jeunes, les chorales, les cercles des fermières et les comités de développement. Bien que moins présents, les comités d'embellissement, les clubs sociaux, les comités de riverains, les clubs de motoneige, les centres d'entraide, les conseils de quartier, les comités de citoyens et les comités des nouveaux arrivants tiennent aussi une certaine place dans la vie communautaire et associative du milieu rural.

Tableau 26

Inventaire de certains organismes communautaires ou associatifs selon la taille des collectivités rurales répondantes, Abitibi-Témiscamingue, avril 2005

	Moins de 500 habitants		500 à 999 habitants		1 000 à 1 499 habitants		1 500 à 2 499 habitants		2 500 habitants et -	
Nombre de répondants / nombre total	42 / 44		25 / 26		10 / 10		6 / 6		83 / 86	
Comité de bibliothèque	25	59,5 %	17	68,0 %	8	80,0 %	4	66,7 %	54	65,1 %
Pompiers volontaires	19	45,2 %	16	64,0 %	10	100,0 %	5	83,3 %	50	60,2 %
Centre d'entraide / familial	10	23,8 %	6	24,0 %	4	40,0 %	3	50,0 %	23	27,7 %
Club de l'âge d'or	29	69,0 %	19	76,0 %	9	90,0 %	5	83,3 %	62	74,7 %
Comité des citoyens	6	14,3 %	5	20,0 %	2	20,0 %	4	66,7 %	17	20,5 %
Conseil de quartier	9	21,4 %	7	28,0 %	1	10,0 %	4	66,7 %	21	25,3 %
Comité sports et loisirs	26	61,9 %	17	68,0 %	8	80,0 %	6	100,0 %	57	68,7 %
Chevalier de Colomb, Club Richelieu	8	19,0 %	8	32,0 %	8	80,0 %	5	83,3 %	29	34,9 %
Conseil de fabrique	31	73,8 %	21	84,0 %	9	90,0 %	6	100,0 %	67	80,7 %
Comité d'embellissement / environnement	10	23,8 %	9	36,0 %	8	80,0 %	5	83,3 %	32	38,6 %
Comité de riverains	16	38,1 %	8	32,0 %	3	30,0 %	2	33,3 %	29	34,9 %
Comité des nouveaux arrivants	4	9,5 %	5	20,0 %	4	40,0 %	1	16,7 %	14	16,9 %
Club de motoneige	9	21,4 %	6	24,0 %	5	50,0 %	5	83,3 %	25	30,1 %

⁵⁷ Solidarité rurale Abitibi-Témiscamingue, *Bulletin Le Trotteur*, Volume 7, numéro 5, mars 2005.

⁵⁸ Le Reflet, Édition du 20 mai 2005, vol.15, no 20, p. 5. Écho Abitibien, édition du 18 mai 2005, p. 19.

	Moins de 500 habitants		500 à 999 habitants		1 000 à 1 499 habitants		1 500 à 2 499 habitants		2 500 habitants et -	
Collectif ou comité de développement	20	47,6 %	13	52,0 %	7	70,0 %	3	50,0 %	43	51,8 %
Accès communautaire à Internet (CACI)	28	66,7 %	14	56,0 %	6	60,0 %	5	83,3 %	53	63,9 %
Cercle des fermières	19	45,2 %	14	56,0 %	7	70,0 %	4	66,7 %	44	53,0 %
Journal communautaire	30	71,4 %	18	72,0 %	10	100,0 %	4	66,7 %	62	74,7 %
Chorale	19	45,2 %	16	64,0 %	8	80,0 %	3	50,0 %	46	55,4 %
Maison de jeunes / Local	23	54,8 %	12	48,0 %	8	80,0 %	5	83,3 %	48	57,8 %

Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Sondage effectué en avril 2005 auprès de 86 municipalités, communautés algonquines et territoires non organisés de l'Abitibi-Témiscamingue. Les données sont manquantes pour le TNO Rivière-Ojima/Languedoc, Authier et la réserve algonquine Timiskaming. Les réponses obtenues pour les communautés algonquines de Lac Simon, Kitcisakik, Winneway et Eagle Village proviennent du conseil tribal Algonquin Anishinabeg Nation situé à Maniwaki.

La vie communautaire et associative se teinte d'une couleur particulière selon la taille des collectivités. Généralement, les collectivités rurales de 1 500 à 2 499 habitants sont très bien pourvues au chapitre de la diversité des organismes communautaires et associatifs. Outre les comités de riverains et les comités des nouveaux arrivants qui se font un peu plus rares qu'ailleurs en milieu rural, de la moitié à la totalité des communautés de cette taille mentionnent disposer de l'un ou l'autre des 17 organismes ou associations cités dans le questionnaire.

À l'inverse, dans les très petites collectivités rurales, la moitié des localités répondantes mentionnent bénéficier de l'apport d'un conseil de fabrique, du journal communautaire, d'un club de l'âge d'or, d'un CACI, d'un comité sports et loisirs, d'un comité de bibliothèque ainsi que d'une maison ou local de jeunes. Les autres types d'organisations étant présentes dans moins de la moitié des très petites collectivités. Chez les collectivités de 500 à 999 habitants, la moitié ont dit bénéficier de 11 types d'organisations communautaires et associatives alors que chez les collectivités de 1 000 à 1 499 habitants, ce nombre passe à 14.

Au-delà de la diversité du milieu communautaire et associatif, on constate que certains types de comités ou d'organismes sont proportionnellement plus nombreux au sein de certaines collectivités rurales. Ainsi, les conseils de fabrique sont présents dans la majorité des collectivités de moins de 1 000 habitants. Les pompiers volontaires sont actifs au sein de l'ensemble des collectivités de 1 000 à 1 499 habitants et toutes les collectivités de 1 500 à 2 499 habitants ont un comité sports et loisirs.

Impact social et économique du milieu associatif et communautaire dans les milieux ruraux

Bien que le milieu associatif et communautaire ne puisse faire contrepoids aux nombreuses carences structurelles qui affectent généralement une municipalité, ses répercussions sociales ont été mises en lumière lors d'une étude menée dans la région en 1999⁵⁹. Parmi les entrevues menées auprès de responsables et de bénévoles d'organismes communautaires de cinq municipalités de tailles différentes (allant de 300 à 8 000), l'étude démontrait que ces associations contribuaient d'une manière tangible à l'amélioration de la solidarité sociale et de la qualité de vie dans un contexte économique et politique de plus en plus difficile. Globalement, les gens situaient l'action du mouvement associatif et communautaire dans une perspective de développement local. Cette prise de conscience de l'importance sociale du milieu associatif et communautaire était encore plus vive dans les milieux ruraux aux prises avec des difficultés démographiques et d'offre de services publics.

Dans toutes les localités étudiées en 1999, les associations du milieu associatif et communautaire éprouvent des difficultés particulières. Comme partout, le monde rural est touché par des changements sociaux plus globaux (présence des femmes sur le marché du travail, montée d'un certain individualisme, vieillissement de la population, etc.) qui affectent les dynamiques communautaires locales. Là aussi, les bénévoles sont de plus en plus difficiles à recruter. Les exigences complexes (campagne de financement, programmes de financement et projets spéciaux) liées à l'implication bénévole se répercutent inévitablement sur la réalisation de plusieurs projets communautaires.

⁵⁹ Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, *Impact social et économique du milieu associatif, communautaire et coopératif – Volet 3 : Monographie*, 1999.

3. POLITIQUE NATIONALE DE LA RURALITÉ ET PACTE RURAL

La Politique nationale de la ruralité adoptée en 2001 met en place le cadre de l'intervention du gouvernement du Québec pour soutenir le développement des communautés rurales. Les mesures et initiatives gouvernementales en faveur du monde rural se divisent en trois grandes orientations⁶⁰ :

- 1) Stimuler et soutenir le développement durable et la prospérité des collectivités rurales : diversifier l'économie, consolider et développer l'emploi, accroître la participation de la population à la gestion et à la mise en valeur des ressources, intensifier l'acquisition du savoir, le développement des compétences et l'innovation;
- 2) Assurer la qualité de vie des collectivités rurales et renforcer leur pouvoir d'attraction : assurer le maintien et l'amélioration des services locaux, améliorer et promouvoir le cadre de vie et favoriser l'adaptation des politiques et programmes gouvernementaux;
- 3) Soutenir l'engagement des citoyennes et des citoyens au développement de leur communauté et assurer la pérennité du monde rural : promouvoir la place des jeunes et des nouveaux arrivants, tenir compte de la situation et de l'apport des femmes et accentuer la complémentarité rural-urbain.

3.1 Pacte rural

Le pacte rural constitue le principal levier de la politique. Il s'agit essentiellement d'une entente entre le gouvernement et chacune des MRC comportant une partie de leur territoire reconnu comme étant rural en vue de soutenir et renforcer le développement des milieux ruraux. En Abitibi-Témiscamingue, les pactes ruraux signés avec les MRC⁶¹ devraient venir à échéance aux environs du 31 mars 2007. D'ici là, chaque MRC est responsable de gérer l'enveloppe du pacte applicable à son territoire.

Tableau 27
Enveloppes du pacte rural en Abitibi-Témiscamingue

MRC	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	Total
Abitibi	134 075 \$	134 075 \$	178 766 \$	178 766 \$	178 766 \$	804 448 \$
Abitibi-Ouest	223 408 \$	223 408 \$	297 878 \$	297 878 \$	297 878 \$	1 340 450 \$
Rouyn-Noranda	104 623 \$	104 623 \$	139 497 \$	139 497 \$	139 497 \$	627 737 \$
Témiscamingue	149 246 \$	149 246 \$	198 994 \$	198 994 \$	198 994 \$	895 474 \$
Vallée-de-l'Or	176 101 \$	176 101 \$	234 801 \$	234 801 \$	234 801 \$	1 056 605 \$
Total	787 453 \$	787 453 \$	1 049 936 \$	1 049 936 \$	1 049 936 \$	4 724 714 \$

Source : Informations transmises par le ministère des Affaires municipales et des Régions, juin 2005.

Dans le cadre de la Politique nationale, certains champs d'intervention ont été jugés particulièrement importants pour assurer la survie des milieux ruraux : le maintien et le retour des jeunes et des familles, l'amélioration de l'offre et de la disponibilité des services, la mise en réseau des promoteurs locaux qui contribuent à la démarche de revitalisation, le développement de nouveaux produits et de nouvelles entreprises, la mise en valeur du capital humain et le soutien à l'entrepreneuriat individuel et collectif. Étant donné que les modalités du pacte sont flexibles pour mieux s'adapter aux spécificités de chacun des territoires, on constate qu'à peu de choses près, les priorités qui ont été définies au sein des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue ressemblent aux priorités nationales.

Parmi les 96 projets financés depuis la signature des pactes ruraux, la très grande majorité vise le maintien, la survie et l'amélioration du cadre naturel et des services publics ou communautaires des milieux. Plusieurs projets sont liés à l'amélioration d'aires de jeux, à la création de parcs récréatifs ou naturels, au transport en milieu rural ou à la mise en place de lieux ou d'initiatives jeunesse ou aux nouvelles technologies de communication.

Très peu de projets financés visent à générer une croissance économique à moyen et long termes au sein des communautés. Parmi les projets structurants d'un point de vue économique, la majorité est liée au

⁶⁰ Gouvernement du Québec, *Politique nationale de la ruralité, Une vision d'avenir*, 2001.

⁶¹ Dates de signature de l'adhésion des MRC au Pacte rural : Abitibi : mai 2002, Abitibi-Ouest : août 2002, Rouyn-Noranda : mars 2003, Témiscamingue : mai 2002, Vallée-de-l'Or : juillet 2002.

développement d'infrastructures récréotouristiques ou touristiques dans le milieu. D'autres projets visent à mettre en réseau des promoteurs et des acteurs locaux (colloques) ainsi qu'à rechercher de nouveaux produits ou potentiels de développement économique.

Tableau 28
Liste des projets acceptés dans le cadre du Pacte rural, MRC de l'Abitibi-Témiscamingue

MRC	Projets
Abitibi	<p>2004</p> <p>Postes d'agents de développement pour les municipalités de Ste-Gertrude-Manneville et de St-Félix-de-Dalquier</p> <p>Aménagement d'un parc et du Centre récréatif à Rochebaucourt</p> <p>Aménagement de la patinoire locale de Guyenne (Lac-Chicobi)</p> <p>Réfection du pont à St-Dominique-du-Rosaire</p> <p>Aménagement d'un terrain de baseball à St-Félix-de-Dalquier</p> <p>Finition intérieure des bandes de la patinoire à La Corne</p> <p>Aménagement d'un quai à St-Mathieu-d'Harricana</p> <p>Salle multifonctionnelle (gymnase et spectacle) à Barraute</p> <p>Agent de développement culture et patrimoine pour le territoire</p> <p>Mini colloque 2004</p> <p>Postes d'agents de développement pour les municipalités de La Motte, de La Corne, de Trécesson, de Launay, de St-Dominique-du-Rosaire et de St-Marc-de-Figuery</p> <p>Jeu modulaire à Lac-Chicobi</p> <p>Parc hydrique à St-Mathieu-d'Harricana</p> <p>Infrastructure d'accueil- Corporation Camp Spirit Lake à Trécesson</p> <p>Corporation de développement des Coteaux, Centre multiservices</p> <p>Accessibilité 2001</p> <p>Mobilisation Espoir Jeunesse</p>
Abitibi-Ouest	<p>2004</p> <p>Aménagement d'une bande cyclable à La Sarre</p> <p>Atelier de couture Normétal</p> <p>Centre de services d'Authier</p> <p>Collection C. Morin</p> <p>Parc Champêtre de Languedoc</p> <p>Parc des 4 saisons de Saint-Lambert</p> <p>Parc récréatif de Gallichan</p> <p>Rénovation et agrandissement du local des jeunes Ste-Germaine-Boulé</p> <p>Développement de la « Claire Montée » à Clermont</p> <p>Parc d'amusement à double fonction enfant/adulte à Clerval</p> <p>Parc à aire de jeux pour enfants à La Reine</p> <p>Rénovation du Club de motoneige « Les aventuriers »</p> <p>Inforoute d'Abitibi-Ouest</p> <p>Achat et réfection d'un ponton pour le balisage du lac Abitibi</p> <p>Méga-production Abitibi-Témiscamingue</p> <p>Plan stratégique de développement et orientation marketing pour l'Abitibi-Ouest</p> <p>Transport collectif rural</p> <p>2003</p> <p>Club du souvenir de Roquemaure</p> <p>Club Skinoramik</p> <p>Parc des 4 saisons de Saint-Lambert</p> <p>Aire de jeux pour enfants à Duparquet</p> <p>Site récréotouristique à Val-Saint-Gilles</p> <p>Inforoute Abitibi-Ouest</p> <p>Carrefour jeunesse mobile</p> <p>Troupe de théâtre « À cœur ouvert »</p>
Ville de Rouyn-Noranda	<p>2005</p> <p>Production d'un guide touristique des 14 quartiers ruraux du territoire</p> <p>Réfection et nouveau balisage des sentiers de randonnée aménagés en 2001 aux collines D'Alembert</p> <p>Création d'un arboretum composé des essences d'arbres de la forêt boréale à Cadillac</p> <p>Salle communautaire à l'église de Destor</p> <p>Salle communautaire à l'aréna de Cloutier</p> <p>Comptoir multiservices à la salle communautaire de Montbeillard</p> <p>Aire de mise à l'eau à Beaudry</p> <p>Parc-école à Cloutier</p>

MRC	Projets
	Service de garde rattaché au CPE à Bellecombe Cours de musique et achat d'instruments à Bellecombe 2004 Halte municipale à Mont-Brun Parc de quartier pour enfants à Arntfield Service de garde d'urgence à Bellecombe Troupe de théâtre permanente de jeunes de Bellecombe, Beaudry, Cloutier, Granada et de Rouyn-Noranda Site régional d'expositions extérieures à Cadillac Patinoire à Destor
Témiscamingue	État du Fonds du Pacte rural au 30 avril 2004 Réseau large bande : installation et entretien États généraux du Pacte rural de la MRC de Témiscamingue Foire des villages Régions limitrophes (harmonisation des lois/règlements Québec/Ontario et la libre circulation des biens et services). ZAL à Fugèreville (bilans phosphore pour les producteurs agricoles et les propriétaires de terre en culture) Commercialisation (achat local, qualité de vie et pouvoir d'attraction des collectivités) Transport collectif Communication – Témiscamingue (radio FM) Agents de développement locaux (Phase 1)
Vallée-de-l'Or	2003-2004 Patinoire du parc-école de Vassan Réseau collectif à large bande – 1 ^{ère} et 2 ^e phase Transport adapté Nottaway de Senneterre La vieille école de St-Émond Mise en place d'un centre internet communautaire (Val-d'Or) Jardins communautaires de Val-Senneville L'Entre-nous, secteur Vassan Parc Optimiste de Senneterre Parc-école Charles-René-Lalande Patinoire de Belcourt Stagiaire en agroalimentaire Façade de l'École Buissonnière Sentier motoneige RFLV 16 ^e colloque provincial du Réseau québécois de Villes et Villages en santé Bleuetière biologique forêt-bleuet (Corporation de développement écologique Wabak Pimadzi) Argoussier (Malartic) Jeux d'eau (Malartic) Médadôme (Rivière-Héva) Mobilier salle communautaire à Val-Senneville Pow Wow Terrain de soccer (école St-Isidore) Achat d'un véhicule-Transport la Promenade Construction 16 unités/personnes âgées Îlot d'Or de Senneterre Animation jeunesse en milieu rural – 1 ^{ère} année Carte récréotouristique VTT Senneterre La Calèche d'Or de Malartic – Achat d'un autobus Place aux jeunes Plus – 1 ^{ère} année

Sources : Centre local de développement Abitibi, Abitibi-Ouest, Rouyn-Noranda, Vallée-de-l'Or et MRC de Témiscamingue.

3.2 Entente spécifique sur les agents de développement

Le gouvernement du Québec a conclu, en août 2000, une entente spécifique d'une durée de trois ans concernant la mise en place d'un fonds destiné à supporter l'embauche et le maintien en poste de 25 agentes et agents de développement ruraux en Abitibi-Témiscamingue. Un addenda à cette entente a été conclut en décembre 2000. Cette deuxième entente spécifique modifiait la première au regard du nombre d'agentes et d'agents embauchés, qui s'élevait dorénavant à 39, ainsi qu'à la période d'échéance, qui se voyait prolongée d'une année. Ces deux ententes spécifiques sont arrivées à échéance en mars 2004.

En ce qui concerne le renouvellement d'une entente spécifique de deuxième génération, propre aux agents de développement, les partenaires financiers de départ ne sont plus en mesure de renouveler leur rôle de

pourvoyeur. Parmi les solutions trouvées par les municipalités pour conserver en poste les agents de développement, on retrouve notamment la combinaison du poste avec un autre dans la municipalité ou la diminution des heures de travail. En d'autres endroits, les MRC ouvraient une autre voie de financement, le pacte rural. Ainsi, grâce à une contribution mixte (municipalité, organismes du milieu et pacte rural), certaines collectivités rurales ont été en mesure de conserver les services d'une agente ou d'un agent de développement.

Tableau 29
Localités desservies par un agent rural au 15 juin 2005 par MRC de l'Abitibi-Témiscamingue

Abitibi	Abitibi-Ouest	Rouyn-Noranda (quartiers)	Témiscamingue	Vallée-de-l'Or
La Motte St-Mathieu- d'Harricana (vacant) Ste-Gertrude- Manneville (vacant) Launay Trécesson St-Félix-de-Dalquier St-Marc-de-Figuery La Corne	La Reine Palmarolle Macamic	Cadillac Destor Mont Brun Cléricy D'Alembert Bellecombe Beaudry Cloutier Rollet Montbeillard Arntfield	Témiscaming Duhamel-Ouest Ville-Marie Lorrainville Laverlochère St-Eugène-de- Guigues Belleterre Angliers	Senneterre Malartic Partie rurale de Val- d'Or (Vassan, Val- Senneville, Dubuisson et Louvicourt)

Source : Informations transmises par le ministère des Affaires municipales et des Régions, juin 2005.

Enfin, les partenaires signataires de la première entente spécifique en Abitibi-Témiscamingue ont demandé à la Chaire Desjardins en développement des petites collectivités de faire l'évaluation des retombées des 39 agentes et agents de développement. Cette étude devrait être publique au cours de l'automne 2005.

4. LA RURALITÉ DANS LES TERRITOIRES DE MRC

Ce chapitre trace un bref portrait démographique et socioéconomique des collectivités rurales de 2 500 habitants et moins pour chaque territoire de MRC (annexe 6). Rappelons que le découpage géographique utilisé est celui en vigueur au 1^{er} janvier 2001 et donc, représente le territoire tel qu'il était avant que plusieurs regroupements municipaux soient effectués dans les territoires d'Abitibi-Ouest, de La Vallée-de-l'Or et de Rouyn-Noranda. Ainsi, tel que mentionné à la section 1.1.1 de ce document, l'Observatoire désigne par « collectivités rurales », « communautés rurales » ou « localités rurales » l'ensemble des entités géographiques du milieu rural sans égards aux nouvelles dénominations (par exemple : quartier rural) qui sont apparues à la suite des réorganisations municipales.

Les caractéristiques démographiques et socioéconomiques des collectivités de 2 500 habitants et moins de chaque MRC sont comparées à celles du milieu rural de l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue. Une analyse sommaire des services de proximité et de l'organisation communautaire suit. Rappelons qu'il s'agit des résultats d'un questionnaire envoyé par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue (section 2.5 et annexe 5) à toutes les collectivités rurales de 2 500 habitants et moins. Diverses informations sur les politiques municipales, l'historique des regroupements municipaux ainsi qu'une analyse de l'indice de développement de chacune des localités rurales sont présentés.

4.1 MRC d'Abitibi

La situation démographique

Selon le découpage en vigueur au 1^{er} janvier 2001, la MRC d'Abitibi compte 20 entités géographiques dont 19 comptent moins de 2 500 habitants. Parmi ces collectivités rurales, dix ont moins de 500 habitants, six ont entre 500 et 999 habitants, deux ont entre 1 000 et 1 499 habitants et une seule a entre 1 500 et 2 499 habitants. Une entité territoriale a plus de 5 000 habitants, soit la ville d'Amos.

Tableau 30
Répartition de la population selon la taille de l'entité géographique, MRC d'Abitibi, 2001

Taille de la population	Nombre d'entités géographiques	Population	%
Moins de 500 habitants	10	3 017	12,0 %
500 à 999	6	4 435	17,7 %
1 000 à 1 499	2	2 293	9,1 %
1 500 à 2 499	1	2 049	8,2 %
Moins de 2 500	19	11 794	47,0 %
2 500 à 4 999	0	0	0,0 %
Plus de 5 000	1	13 296	53,0 %
TOTAL	20	25 090	100 %

Source : Estimation de la population de Statistique Canada provenant de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Selon les estimations de population de l'Institut de la statistique du Québec, la population totale de la MRC d'Abitibi atteint près de 25 100 personnes en 2001. Les collectivités rurales de 2 500 habitants et moins regroupent près de 11 800 personnes, ce qui représente 47 % de la population de la MRC. Les quelque 13 300 autres personnes résident principalement dans la ville d'Amos. Cette MRC est beaucoup plus rurale que l'Abitibi-Témiscamingue, où 36 % de la population régionale réside dans de petites collectivités de 2 500 habitants et moins. Globalement, la population de la MRC d'Abitibi a enregistré une décroissance démographique de l'ordre de 2 % entre 1996 et 2001.

Tableau 31
Population des entités géographiques de la MRC d'Abitibi

	1996	2001	Variation 1996/2001
Lac-Despinassy	51	33	-35,3 %
Champneuf	169	160	-5,3 %
Lac-Chicobi	227	195	-14,1 %
Rochebaucourt	227	219	-3,5 %
Launay	261	264	1,1 %
La Morandière	296	297	0,3 %
La Motte	411	414	0,7 %
Pikogan	445	452	1,6 %
Saint-Dominique-du-Rosaire	459	485	5,7 %
Berry	502	498	-0,8 %
Saint-Marc-de-Figuery	582	627	7,7 %
La Corne	624	641	2,7 %
Preissac	622	697	12,1 %
Saint-Mathieu-d'Harricana	720	714	-0,8 %
Sainte-Gertrude-Manneville	814	800	-1,7 %
Saint-Félix-de-Dalquier	987	956	-3,1 %
Landrienne	1 015	1 093	7,7 %
Trécesson	1 157	1 200	3,7 %
Barraute	2 164	2 049	-5,3 %
Amos	13 891	13 296	-4,3 %
MRC d'Abitibi	25 624	25 090	-2,1 %

Source : Estimation de la population de Statistique Canada provenant de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Sur l'ensemble du territoire de l'Abitibi, la moitié des collectivités sont en croissance démographique. Parmi les neuf collectivités rurales de moins de 500 habitants, cinq sont en croissance et parmi les sept qui ont entre 500 et 999 habitants, quatre sont dans pareille situation. Pour les trois autres localités qui ont plus de 1 000 habitants, seule Barraute est au prise avec une décroissance démographique. Enfin, la ville d'Amos enregistre aussi des pertes. Les municipalités de Saint-Dominique-du-Rosaire, de Saint-Marc-de-Figuery, de Landrienne et de Preissac enregistrent des gains notables de population, allant de 6 % à 12 %.

Les collectivités rurales de la MRC d'Abitibi se distinguent de celles de l'Abitibi-Témiscamingue au regard de la distribution par âge de la population (annexe 6). On retrouve une proportion plus élevée de jeunes de moins de 14 ans, de 15 à 24 ans et de 25 à 44 ans. À l'inverse, proportionnellement moins de personnes sont âgées de 45 à 64 ans et de 65 ans et plus dans les milieux ruraux de la MRC.

Treize pour cent des immigrants qui ont élu domicile dans les collectivités rurales de l'Abitibi-Témiscamingue l'ont fait au sein de la MRC d'Abitibi. À la lumière des derniers recensements, les collectivités rurales de la MRC auraient peu bénéficié de l'immigration depuis 1991.

La situation socioéconomique

Au chapitre de la scolarisation, les ruraux de la MRC d'Abitibi affichent un niveau de scolarité assez similaire aux ruraux de l'Abitibi-Témiscamingue. En effet, 47 % de la population rurale de la MRC n'a aucun diplôme contre 46 % dans la région. Ensuite, 31 % ont un diplôme secondaire général ou professionnel (30 % dans la région). Quant aux études postsecondaires, la population des petites collectivités abitibiennes est moins nombreuse, en proportion, à avoir entamé ou finalisé des études collégiales et universitaires (22% cc. 24 %). Parmi les 590 résidents ruraux de la MRC d'Abitibi qui ont fait des études universitaires, seulement 64 % d'entre eux ont un grade universitaire. Il s'agit d'une proportion inférieure à celle des ruraux de l'Abitibi-Témiscamingue (69 %).

À l'exception du taux de chômage qui enregistre une performance moins intéressante, les ruraux de la MRC d'Abitibi enregistrent des taux d'activité et d'emploi plutôt similaires aux ruraux de l'Abitibi-Témiscamingue. La main-d'œuvre rurale de la MRC se concentre dans une proportion plus élevée que celle de la région dans les secteurs primaire (23 % cc. 20 %) et secondaire (20 % cc. 18 %). Les industries agricole et forestière, de la fabrication et du commerce de détail attirent un contingent important de travailleurs ruraux, avec des proportions respectives de 16 %, 14 % et 11 %. Un peu plus d'une personne sur cinq qui habite en milieu rural travaille au sein de sa localité de résidence, ce qui est légèrement plus élevé que la moyenne des travailleurs ruraux de l'Abitibi-Témiscamingue. Quant au revenu moyen d'emploi à temps complet, il est légèrement inférieur pour les ruraux de la MRC d'Abitibi (35 560 \$) que pour ceux de la région (36 158 \$). Il s'agit d'un manque à gagner de quelque 600 \$.

Quant à la situation financière des ménages et des familles vivant dans les collectivités rurales de la MRC d'Abitibi, elle est plus favorable que celle des ruraux de l'Abitibi-Témiscamingue. Il s'agit d'un revenu moyen du ménage de 45 945 \$ et un revenu des familles de 51 403 \$. Néanmoins, plus de 1 600 personnes vivent sous le seuil de faible revenu dans les milieux ruraux de la MRC d'Abitibi, ce qui représente 15 % de la population rurale. Il s'agit d'une situation plus préoccupante que celle qu'affiche la population rurale de l'Abitibi-Témiscamingue (13,9 %).

On retrouve 4 220 logements dans les collectivités rurales de la MRC d'Abitibi, ce qui correspond à 44 % des bâtiments de la MRC. Au cours de la dernière décennie, 500 nouvelles habitations ont été érigées dans les collectivités rurales de la MRC, soit plus de la moitié des nouvelles résidences de la MRC. Le milieu rural de la MRC a été particulièrement attrayant au cours des années 1971-1980. Généralement, l'état des logements ruraux nécessite davantage de réparations en Abitibi que dans le milieu rural de l'Abitibi-Témiscamingue. La proportion de propriétaires ruraux de la MRC d'Abitibi est identique à celle qui prévaut dans les milieux ruraux de la région.

Les services de proximité, la vie communautaire et associative

Parmi les 19 collectivités rurales de moins de 2 500 habitants de la MRC d'Abitibi qui ont répondu au sondage⁶², toutes possèdent (à l'exception du TNO Lac-Despinassy) l'un des services de base énumérés dans le questionnaire. Ces services se réfèrent notamment aux équipements publics, aux services éducatifs et à la petite enfance, aux services commerciaux et institutionnels ou encore, aux infrastructures socioculturelles et de loisirs. Là où les services sont les plus nombreux et diversifiés, on retrouve Barraute, Landrienne, La Corne, Preissac, Saint-Marc-de-Figuery, Saint-Dominique-du-Rosaire et Saint-Félix-de-Dalquier. Le TNO Lac-Despinassy et les localités de Champneuf, de Rochebaucourt, de Lac-Chicobi et de La Morandière semblent plus désavantagées par l'absence d'infrastructures et équipements publics, éducatifs, d'hébergement et de santé.

Au chapitre des équipements publics, parmi les communautés rurales sondées dans la MRC d'Abitibi, près de 74 % d'entre elles ont un garage municipal et 63 %, un dépotoir municipal. Très peu ont mentionné avoir une caserne de pompier (32 %). Du côté des services éducatifs, plus des trois quarts des collectivités rurales de 2 500 habitants et moins ont une école primaire (section 2.5.1). Spécifiquement à Barraute, on retrouve une école primaire et secondaire. Au chapitre des services à la petite enfance, neuf localités rurales de la MRC mentionnent avoir un service de CPE en milieu familial et une, un service de CPE en installation (Pikogan). Pour l'hébergement des personnes âgées, trois localités rurales spécifient avoir une résidence privée et une un foyer d'accueil. Six communautés rurales ont un HLM soit La Motte, Saint-Marc-de-Figuery, La Corne, Saint-Félix-de-Dalquier, Landrienne et Barraute. Au chapitre des services de santé, 15 communautés rurales bénéficient de points de services de CLSC.

Dans la MRC d'Abitibi, les collectivités rurales de 2 500 habitants et moins sont bien pourvues en services socioculturels. À l'exception du TNO Lac-Despinassy, toutes celles qui ont répondu au sondage affirment avoir un centre ou une salle communautaire. Ensuite, pratiquement toutes ont une église ainsi qu'une bibliothèque. Au chapitre des loisirs, le terrain de balle et le parc public sont les infrastructures qui semblent les plus présentes au sein des petites localités. Près de la moitié des localités ont déclaré avoir un aréna.

À l'exception de quatre communautés rurales, les autres localités rurales du territoire ont mentionné posséder une épicerie ou un dépanneur. Aussi, pratiquement les mêmes ont un poste d'essence ou un garage. Les restaurants sont présents dans près de la moitié des collectivités rurales. Au niveau institutionnel, les caisses populaires sont présentes au sein de sept localités. Quant au bureau ou comptoir postal, il est présent au sein de 16 d'entre elles.

Selon le sondage réalisé, plus de 170 organismes communautaires et associatifs ont été mentionnés par les collectivités rurales répondantes. La vie communautaire et associative du milieu rural de la MRC d'Abitibi prend forme principalement par le biais des comités sports et loisirs, clubs de l'âge d'or, des médias communautaires et des conseils de fabrique. Ces organismes sont actifs dans 15 collectivités rurales de la MRC. Les chorales, cercles des fermières, maisons et locaux de jeunes, comités de développement et comités de bibliothèques occupent aussi une bonne place dans la dynamique communautaire du milieu rural abitibien.

Le développement économique

Selon le sondage, les collectivités rurales répondantes ont déclaré quelque 205 entreprises. La municipalité de Barraute a déclaré un nombre élevé d'entreprises comparativement aux autres localités rurales de la MRC. Une trentaine d'entreprises oeuvrent à Trécesson et plus d'une vingtaine à Launay.

Le secteur touristique représente un atout pour le milieu rural. Selon les données recueillies, près du tiers des collectivités rurales a déclaré avoir un site historique ou un musée. On retrouve aussi trois centres d'interprétation et quelques parcs naturels aménagés. La moitié des communautés ont à proximité un sentier de motoneige. Pour ce qui est de l'hébergement à des fins locales ou touristiques, on retrouve deux pourvoiries et sept terrains de camping localisés au sein des collectivités rurales répondantes. Depuis plusieurs années, la municipalité de Saint-Mathieu-d'Harricana désire instaurer un parc hydrique sur la partie de l'esker située sur son territoire. À la suite d'un inventaire multiressource en 2003, la municipalité

⁶² L'ensemble des dix-neuf collectivités rurales comptant une population inférieure à 2 500 habitants de la MRC d'Abitibi ont répondu au sondage élaboré par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

veut maintenant élaborer un plan de développement stratégique du parc hydrique, et ce, sur une perspective de dix ans. Ce plan devrait tenir compte des axes de développement que sont la protection, l'éducation et le récréotourisme.⁶³

Les politiques municipales

Le sondage visait à inventorier les politiques municipales touchant la jeunesse, la culture, la famille ou la reconnaissance de l'implication bénévole au sein des petites collectivités rurales. À cet égard, parmi les localités répondantes, six se sont dotées de politiques semblables. On retrouve à Trécesson, une politique familiale. À Rochebaucourt, La Morandière, La Motte, Saint-Marc-de-Figuery et Sainte-Gertrude-Manneville, une attention particulière a été portée à la reconnaissance des bénévoles.

Les regroupements municipaux

En 1974, la ville d'Amos s'est regroupée avec la municipalité d'Amos-Ouest. En 1987, ce fut au tour de la municipalité d'Amos-Est et de la paroisse de St-Maurice-de-Dalquier de se regrouper avec la ville d'Amos. Le 1^{er} janvier 1980, la municipalité de Ste-Gertrude-Manneville a été créée par le regroupement des territoires non organisés de Ste-Gertrude-de-Villeneuve et de Manneville-du-Bon-Pasteur. Le 1^{er} janvier 1982, les territoires non organisés de Saint-Nazaire et St-Gérard se regroupaient pour créer la municipalité de Berry. En 1983, les territoires non organisés de Lac-Castagner et de La Morandière se regroupaient pour former la municipalité de La Morandière. En 1978, la ville de Barville s'est fusionnée avec la municipalité de Fiedmont-et-Barraute qui, par la suite, s'est regroupée avec la municipalité de Barraute en 1994.⁶⁴

L'indice de développement du milieu rural

À partir des indices de développement élaborés dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité, une répartition des localités rurales a été réalisée pour déterminer leur niveau de développement (section 1.2). Selon cette catégorisation, 13 des 19 localités rurales de la MRC d'Abitibi sont classées comme « en voie de restructuration » ou « en développement ». Cinq localités sont en restructuration ou en déclin. Aucune ne se classe dans le niveau de développement « dynamique ». À la lumière de ce tableau, on compte six localités qui sont demeurées dans la même classe de développement qu'en 1996. Quatre communautés rurales ont vu leur situation socioéconomique s'améliorer (Pikogan, Landrienne, La Motte et Launay), alors que huit l'ont vu se détériorer depuis 1996. Il s'agit de Champneuf, Barraute, Lac-Chicobi, Rochebaucourt, Sainte-Gertrude-Manneville, Saint-Marc-de-Figuery, Preissac et Trécesson.

Tableau 32
Distribution des localités rurales de 2 500 habitants et moins de la MRC d'Abitibi selon l'indice de développement élaboré dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité, 2001

En restructuration	En voie de restructuration	En développement	Dynamique
Berry	Rochebaucourt	Landrienne	
Champneuf	La Morandière	St-Marc-de-Figuery	
Barraute	La Corne	La Motte	
Ste-Gertrude-	St-Dominique-du-Rosaire	St-Mathieu-d'Harricana	
Manneville	Preissac	St-Félix-de-Dalquier	
Lac-Chicobi	Pikogan	Launay	
		Trécesson	

Notes : Il n'y a pas d'indice de développement 2001 pour le TNO Lac-Despinassy.

Les données servant à classer les localités dans chaque niveau de développement ont été compilées par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue à partir de la banque de données recensant l'ensemble des indices de développement du territoire québécois. Se référer à la section 1.2.1 pour la définition de la typologie et la méthodologie. Les collectivités en **caractère gras** : L'indice de développement de 2001 classe la communauté au même niveau de développement qu'en 1996. Le tableau des communautés pour l'indice de développement de 1996 selon les bornes établies par Magella Simard est disponible à l'annexe 2.

Source : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation – Équipe de développement rurale. Banque de données et portrait socioéconomique des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue.

⁶³ CLD Abitibi, *Les projets financés dans le cadre du Pacte rural de la MRC d'Abitibi*, juin 2004.

⁶⁴ Centre local de développement d'Abitibi et le Ministère des Affaires municipales et des Régions. Les dates sont celles provenant de la publication de la *Gazette Officielle du Québec* rendant effectif le regroupement.

4.2 MRC d'Abitibi-Ouest

La situation démographique

Selon le découpage en vigueur au 1^{er} janvier 2001, la MRC d'Abitibi-Ouest compte 26 entités géographiques dont 25 comptent 2 500 habitants et moins. Parmi ces collectivités rurales, treize ont moins de 500 personnes, sept ont entre 500 et 999 habitants, trois ont entre 1 000 et 1 499 personnes et deux ont entre 1 500 à 2 499 habitants. La ville de La Sarre termine la liste avec une population supérieure à 5 000 personnes.

Tableau 33
Répartition de la population selon la taille de l'entité géographique, MRC d'Abitibi-Ouest, 2001

Taille de la population	Nombre d'entités géographiques	Population	%
Moins de 500 habitants	13	3 904	17,4 %
500 à 999	7	4 433	19,8 %
1 000 à 1 499	3	3 091	13,8 %
1 500 à 2 499	2	3 105	13,9 %
Moins de 2 500	25	14 533	64,9 %
Plus de 5 000	1	7 872	35,1 %
TOTAL	26	22 405	100 %

Source : Estimation de la population de Statistique Canada provenant de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Selon les estimations de population de l'Institut de la statistique du Québec, la population totale de la MRC d'Abitibi-Ouest atteint un peu plus de 22 400 personnes. Les collectivités rurales de 2 500 habitants et moins regroupent plus de 14 500 personnes, ce qui représente 65 % de la population de la MRC. L'autre tiers (35 %) de la population réside principalement dans la ville de La Sarre. Cette MRC est beaucoup plus rurale que l'Abitibi-Témiscamingue, où 36 % de la population régionale réside dans de petites collectivités de 2 500 habitants et moins. Globalement, la population de la MRC d'Abitibi-Ouest a enregistré une baisse démographique de l'ordre de 6 % entre 1996 et 2001.

Sur l'ensemble du territoire de l'Abitibi-Ouest, la grande majorité des collectivités (20) sont en décroissance démographique. Parmi les 13 localités rurales de moins de 500 habitants, huit sont en déclin. Pour les sept collectivités qui ont entre 500 et 999 habitants, six subissent une baisse démographique. Pour les cinq localités qui ont plus de 1 000 habitants, toutes sont au prise avec une diminution de leurs effectifs. La ville de La Sarre enregistre aussi des pertes. Enfin, les collectivités qui tirent leur épingle du jeu sont Rapide-Danseur (8 %) et la paroisse de Macamic (5 %). Quant à Clerval et Gallichan, elles maintiennent une certaine stabilité, avec une hausse d'environ 0,6 %.

Tableau 34
Population des entités géographiques de la MRC d'Abitibi-Ouest

	1996	2001	Variation 1996/2001
Lac-Duparquet	0	0	-
Rivière-Ojima	120	116	-3,3 %
Val-Saint-Gilles	189	174	-7,9 %
Saint-Lambert	269	255	-5,2 %
Rapide-Danseur	249	268	7,6 %
Authier	326	326	0,0 %
Chazel	390	337	-13,6 %
Authier-Nord	376	341	-9,3 %
Clerval	358	360	0,6 %

	1996	2001	Variation 1996/2001
La Reine	440	391	-11,1 %
Sainte-Hélène-de-Mancebourg	417	394	-5,5 %
Roquemaure	462	458	-0,9 %
Gallichan	481	484	0,6 %
Taschereau (m)	533	524	-1,7 %
Taschereau (vl)	645	546	-15,3 %
Clermont	599	567	-5,3 %
Macamic (p)	554	579	4,5 %
Duparquet	746	693	-7,1 %
Colombourg	786	760	-3,3 %
Poularies	775	764	-1,4 %
Sainte-Germaine-Boulé	1 088	1 021	-6,2 %
Dupuy	1 114	1 025	-8,0 %
Normétal	1 141	1 045	-8,4 %
Macamic (v)	1 740	1 546	-11,1 %
Palmarolle	1 584	1 559	-1,6 %
La Sarre	8 510	7 872	-7,5 %
MRC d'Abitibi-Ouest	23 892	22 405	-6,2 %

Source : Estimation de la population de Statistique Canada provenant de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Les collectivités rurales de la MRC d'Abitibi-Ouest se distinguent de celles de l'Abitibi-Témiscamingue au regard de la distribution par âge de la population (annexe 6). On retrouve une proportion un peu moins élevée de jeunes de 24 ans et moins ainsi que de 25 à 44 ans. À l'inverse, on retrouve proportionnellement beaucoup plus de personnes âgées dans les milieux ruraux de la MRC que dans ceux de la région (12 % cc. 9 %).

Quinze pour cent des immigrants qui ont élu domicile dans les collectivités rurales de l'Abitibi-Témiscamingue l'ont fait au sein de la MRC d'Abitibi-Ouest. À la lumière du dernier recensement, les collectivités rurales de la MRC ont très peu profité de l'immigration depuis 1991.

La vie socioéconomique

Au chapitre de la scolarisation, les ruraux de la MRC d'Abitibi-Ouest affichent un niveau de scolarité de beaucoup inférieur à celui des ruraux de l'Abitibi-Témiscamingue. Plus de la moitié de la population rurale de la MRC (51 %) n'a aucun diplôme contre 46 % chez les ruraux de la région. Ensuite, 29 % des ruraux de la MRC ont un diplôme secondaire général ou professionnel (30 % dans la région). Quant aux études postsecondaires, la population des collectivités rurales de l'Abitibi-Ouest est moins nombreuse, en proportion, à avoir entamé ou finalisé des études collégiales et universitaires (21% cc. 24 %). Enfin, parmi les 685 résidents ruraux de la MRC qui ont fait des études universitaires, plus des trois quarts (78 %) ont un grade universitaire. Il s'agit d'une proportion plus élevée que celle des ruraux de l'Abitibi-Témiscamingue (69 %).

Au niveau du marché du travail, la situation est beaucoup plus favorable. La population active de l'Abitibi-Ouest vivant en milieu rural enregistre des taux d'activité et d'emploi supérieurs à ceux enregistrés chez les ruraux de l'Abitibi-Témiscamingue. On y retrouve un taux d'activité de 63 % et d'emploi de 56,8 % comparativement à 59,5 % et 49,7 % dans la région. Quant au taux de chômage, il est inférieur de 6 points de pourcentage (10 % cc. 16,3 %). Autre fait distinctif, 13 % des résidents ruraux de la MRC travaillent à leur compte, ce qui est très légèrement supérieur aux ruraux de l'Abitibi-Témiscamingue (11 %).

La main-d'œuvre rurale de la MRC se concentre dans une proportion plus élevée que celle de l'Abitibi-Témiscamingue dans le secteur primaire (22 % cc. 20 %) et particulièrement dans les domaines agricole et forestier (17 % cc. 13 %). Les proportions sont légèrement inférieures aux proportions régionales dans les secteurs secondaire et tertiaire. Les industries agricole et forestière, de la fabrication, de la santé et de

l'assistance sociale ainsi que du commerce de détail attirent un contingent important de travailleurs ruraux, avec des proportions respectives de 17 %, 14 %, 12 % et 11 %. Moins d'une personne sur cinq qui habite en milieu rural travaille au sein de sa localité de résidence, ce qui est moins élevé que la moyenne des travailleurs ruraux de l'Abitibi-Témiscamingue (21 %). Quant au revenu moyen d'emploi à temps complet, il est de beaucoup inférieur pour les personnes résidant dans les milieux ruraux de la MRC (34 129 \$) que pour celles de la région (36 158 \$). Il s'agit d'un manque à gagner de quelque 2 000 \$.

Quant à la situation financière des ménages et des familles vivant dans les collectivités rurales de la MRC d'Abitibi-Ouest, elle est moins favorable que celle des ménages et des familles vivant au sein du milieu rural de l'Abitibi-Témiscamingue. Il s'agit d'un revenu moyen du ménage de 41 323 \$ et d'un revenu des familles de 46 723 \$, alors que ces mêmes revenus sont respectivement de 45 325 \$ et 50 229 \$ dans la région. Plus de 2 000 personnes vivent sous le seuil de faible revenu dans les milieux ruraux de la MRC, ce qui représente 15 % de la population rurale. Il s'agit d'une situation plus préoccupante que celle qu'affiche la population rurale de l'Abitibi-Témiscamingue (13,9 %).

On retrouve 5 405 logements dans les collectivités de moins de 2 500 habitants de la MRC d'Abitibi-Ouest, ce qui correspond à 62 % des bâtiments de la MRC. Au cours de la dernière décennie, 430 nouvelles habitations ont été érigées au sein des localités rurales, soit 63 % des nouvelles résidences de la MRC. Le milieu rural de la MRC d'Abitibi-Ouest a été particulièrement attrayant au cours des années 1946 à 1960. Depuis, on enregistre une cadence à la baisse, seule une part de 24,5 % des habitations construites dans les collectivités rurales de la MRC ont levé de terre depuis 1981 comparativement au tiers dans l'ensemble des milieux ruraux de la région. Généralement, l'état des logements ruraux nécessite moins de réparations en Abitibi-Ouest que dans le milieu rural de l'Abitibi-Témiscamingue. La proportion de propriétaires ruraux de la MRC est identique à celle qui prévaut dans les milieux ruraux de la région.

Les services de proximité, la vie communautaire et associative

Parmi les 20 collectivités rurales de moins de 2 500 habitants de la MRC d'Abitibi-Ouest qui ont répondu au sondage⁶⁵, la majorité possèdent l'un des services de base énumérés dans le questionnaire. Ces services réfèrent notamment aux équipements publics, aux services éducatifs et à la petite enfance, aux services commerciaux et institutionnels ou encore, aux infrastructures socioculturelles et de loisirs. Là où les services sont les plus nombreux et diversifiés, on retrouve la ville de Macamic, Palmarolle, Taschereau, Duparquet, Normétal, Sainte-Germaine-Boulé, Dupuy et Poularies. Les localités de Clerval, Macamic-paroisse, Chazel, Rapide-Danseur et Saint-Lambert semblent plus désavantagées par l'absence de services éducatifs et aux familles, d'hébergement et de santé ainsi que de services commerciaux et institutionnels.

Plus spécifiquement, parmi les communautés rurales sondées dans la MRC d'Abitibi-Ouest, 86 % d'entre elles ont un garage municipal et plus de la moitié, une caserne de pompiers ainsi qu'un dépot municipal. Du côté des services éducatifs, plus des deux tiers des localités rurales répondantes ont une école primaire (section 2.5.1). L'enseignement de niveau secondaire est présent au sein de trois collectivités de 2 500 habitants et moins : Normétal, la ville de Macamic et Palmarolle. Au chapitre des services à la petite enfance, 13 collectivités rurales de la MRC mentionnent avoir un service de CPE en milieu familial et trois un service de CPE en installation. Pour l'hébergement des personnes âgées, sept localités mentionnent avoir une résidence privée et quatre un foyer d'accueil. Onze communautés rurales ont un HLM et sept bénéficient d'un point de services de CLSC.

Dans la MRC d'Abitibi-Ouest, la très grande majorité des collectivités rurales de 2 500 habitants et moins sont bien pourvues en services socioculturels. Plus de 90 % d'entre elles ont déclaré avoir un centre ou une salle communautaire et une église. Les trois quarts ont mentionné avoir une bibliothèque. Au chapitre des loisirs, le parc public et le terrain de balle semblent les infrastructures les plus courantes au sein du milieu rural. Ensuite, plus de la moitié ont déclaré avoir un terrain de tennis ainsi que des sentiers pédestres.

Plus de sept localités rurales sur dix de la MRC d'Abitibi-Ouest qui ont répondu au sondage possèdent une épicerie ou un dépanneur. Aussi, pratiquement toutes ont un poste d'essence ou un garage ainsi qu'un restaurant (60 %). Seule la ville de Macamic a une pharmacie. Au niveau institutionnel, les caisses

⁶⁵ Vingt et une collectivités rurales comptant une population inférieure à 2 500 habitants de la MRC d'Abitibi-Ouest ont répondu au sondage élaboré par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue sur un nombre potentiel de 23. Les données sont manquantes pour le TNO de Rivière-Ojima et Authier.

populaires et le bureau ou comptoir postal sont présents au sein de la grande majorité des communautés rurales comptant 2 500 habitants et moins.

Plus de 220 organismes communautaires et associatifs ont été mentionnés par les collectivités rurales répondantes. La vie communautaire et associative du milieu rural de la MRC prend forme principalement par le biais des conseils de fabrique, des centres d'accès communautaire à Internet, des comités de bibliothèques, des comités de développement, des cercles des fermières, des comités de loisir, des clubs de l'âge d'or ainsi que des médias communautaires. Ces organismes sont actifs dans les deux tiers des localités rurales de la MRC. Les chorales, les maisons ou locaux de jeunes, les comités de motoneige et les pompiers volontaires occupent aussi une bonne place dans la dynamique communautaire du milieu.

Le développement économique

Selon le sondage, les collectivités rurales répondantes ont déclaré abriter près de 300 entreprises. Les municipalités de Palmarolle (66) et de Poularies (43) ainsi que la ville de Macamic (51) ont déclaré un nombre élevé d'entreprises sur leur territoire comparativement aux autres localités rurales de la MRC. Plus d'une quinzaine d'entreprises oeuvrent respectivement à La Reine, Duparquet et dans la paroisse de Macamic.

Le secteur touristique représente un atout pour le milieu rural. Or, selon les données recueillies, très peu de collectivités rurales ont déclaré avoir un site ou une infrastructure touristique. Néanmoins, on retrouve quatre musées ou sites historiques, quatre centres d'interprétation et trois parcs naturels aménagés au sein des collectivités avec 2 500 habitants et moins. Il est à noter qu'une dizaine de parcs ruraux – les premiers en Abitibi – ont été inaugurés à Rapide-Danseur⁶⁶. Plusieurs localités rurales ont à proximité un sentier de motoneige. Pour ce qui est de l'hébergement à des fins locales ou touristiques, on retrouve notamment une auberge, trois pourvoiries et huit terrains de camping localisés au sein des collectivités rurales répondantes.

Les politiques municipales

Le sondage visait à inventorier les politiques municipales touchant la jeunesse, la culture, la famille ou la reconnaissance de l'implication bénévole au sein des collectivités rurales. À cet égard, parmi les communautés rurales répondantes, six se sont dotées de politiques semblables. La ville de Macamic mentionne l'existence d'une politique jeunesse, culturelle, familiale ainsi que des mesures visant la reconnaissance de l'implication bénévole. Dupuy envisage l'adoption d'une politique familiale. À La Reine, Roquemaure, Poularies, Dupuy et Palmarolle, une attention particulière a été portée à la reconnaissance des bénévoles.

Les regroupements municipaux

Il y a plus de vingt ans, deux regroupements municipaux ont eu lieu : en 1980, la ville de La Sarre s'est regroupée avec le Canton de La Sarre et en 1981, la municipalité de La Reine s'est regroupé au village de La Reine. C'est en 2001 que la ville de Macamic et la paroisse de Macamic se sont regroupées ainsi que la municipalité de Taschereau avec la paroisse de Taschereau. En 2002, il s'agissait du regroupement de Colombourg à la ville de Macamic.⁶⁷

L'indice de développement du milieu rural

À partir des indices de développement élaborés dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité, une répartition des localités rurales a été réalisée pour déterminer leur niveau de développement (section 1.2). Selon cette catégorisation, 20 des 24 localités rurales de la MRC d'Abitibi-Ouest sont classées comme « en restructuration » ou « en voie de restructuration ». Quatre communautés sont dites « en voie de développement ». À la lumière de ce tableau, on compte 15 localités qui sont demeurées dans la même classe de développement qu'en 1996. Huit communautés rurales ont vu leur situation socioéconomique se

⁶⁶ D'un concept simple, un banc, une affiche d'interprétation et une identification, chaque parc ainsi aménagé facilite l'accès à un phénomène particulier localisé en campagne et souvent en milieu naturel. Il peut s'agir d'une thématique particulière liée à l'histoire, à la géologie, aux paysages ou aux phénomènes naturels. Les dix parcs ont été mis en place le long de deux sentiers soit La Promenade (1,3 km) et de La Lune (3,6 km).

⁶⁷ Ministère des Affaires municipales et des Régions. Les dates sont celles provenant de la publication de la *Gazette Officielle du Québec* rendant effectif le regroupement.

détériorer depuis 1996 (Dupuy, village de Taschereau, Authier, Roquemaure, Ste-Germaine-Boulé, ville de Macamic, Ste-Hélène-de-Mancebourg et Rapide-Danseur). Seule la municipalité de La Reine est passée d'un indice « en restructuration » à un indice « en voie de restructuration ».

Tableau 35
Distribution des localités rurales de 2 500 habitants et moins de la MRC d'Abitibi-Ouest selon l'indice de développement élaboré dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité, 2001

En restructuration	En voie de restructuration	En développement	Dynamique
<p>Taschereau (m) Clerval Dupuy Authier-Nord Val-Saint-Gilles Normétal Saint-Lambert Rivière-Ojima Taschereau (v) Authier Roquemaure</p>	<p>La Reine Sainte-Germaine-Boulé Macamic Sainte-Hélène-de-Mancebourg Rapide-Danseur Duparquet Poulares Macamic (p) Clermont</p>	<p>Gallichan Palmarolle Colombourg Chazel</p>	

Notes : Les données servant à classer les localités dans chaque niveau de développement ont été compilées par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue à partir de la banque de données recensant l'ensemble des indices de développement du territoire québécois. Se référer à la section 1.2.1 pour la définition de la typologie et la méthodologie. Les collectivités en **caractère gras** : L'indice de développement de 2001 classe la communauté au même niveau de développement qu'en 1996. Le tableau des communautés pour l'indice de développement de 1996 selon les bornes établies par Magella Simard est disponible à l'annexe 2.

Source : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation – Équipe de développement rurale. Banque de données et portrait socioéconomique des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue.

4.3 Ville de Rouyn-Noranda

Depuis le 1^{er} janvier 2002, la désignation Ville de Rouyn-Noranda représente le même territoire géographique que la MRC de Rouyn-Noranda. Dans le cadre de cette section, nous utiliserons les appellations « Ville de Rouyn-Noranda » ou « territoire de Rouyn-Noranda » pour désigner l'ensemble du territoire de cette nouvelle entité administrative.

La situation démographique

Selon le découpage en vigueur au 1^{er} janvier 2001, l'ensemble du territoire de Rouyn-Noranda compte 16 entités géographiques, dont 14 ont moins de 2 500 habitants. Parmi les collectivités rurales, huit ont moins de 500 habitants (dont 3 sont des territoires non organisés inhabités), cinq ont entre 500 et 999 habitants et une entre 1 500 à 2 499 habitants. Une entité territoriale a une population de 2 500 à 4 999 personnes (Évain) et une autre de 5 000 habitants et plus, correspondant à l'ancienne ville de Rouyn-Noranda, terminent la liste.

Tableau 36
Répartition de la population selon la taille de l'entité géographique, territoire de Rouyn-Noranda, 2001

Taille de la population	Nombre d'entités géographiques	Population	%
Moins de 500 habitants	8	2 102	5,2 %
500 à 999	5	3 793	9,4 %
1 000 à 1 499	0	0	0,0 %
1 500 à 2 499	1	1 859	4,6 %
Moins de 2 500	14	7 754	19,2 %
2 500 à 4 999 habitants	1	3 826	9,5 %
5 000 habitants et plus	1	28 815	71,3 %
TOTAL	16	40 395	100 %

Source : Estimation de la population de Statistique Canada provenant de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Dans ce tableau, le pôle urbain de Rouyn-Noranda inclut Beaudry. Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Selon les estimations de population de l'Institut de la statistique du Québec, la population totale de la Ville de Rouyn-Noranda atteint près de 40 400 personnes en 2001. Les collectivités rurales de 2 500 habitants et moins regroupent près de 7 800 personnes, ce qui représente 19 % de la population territoriale. Ensuite, la population réside à Évain (10 %) et dans le pôle urbain de la nouvelle Ville de Rouyn-Noranda (70 %). La population du territoire de Rouyn-Noranda est davantage périurbaine et urbaine que rurale. Rappelons que 36 % de la population de l'Abitibi-Témiscamingue réside dans les collectivités rurales de 2 500 habitants et moins. Globalement, le territoire de Rouyn-Noranda enregistre une baisse démographique de l'ordre de 6,5 % entre 1996 et 2001.

Sur l'ensemble des 13 entités territoriales où l'on recense une population, neuf sont en décroissance démographique. Parmi elles, on note des pertes de plus de 11 % pour Rollet et Destor et de 10 % pour Cadillac. Les zones périurbaine (Évain) et urbaine (Rouyn-Noranda) enregistrent aussi des pertes d'effectifs. Trois collectivités sont en croissance démographique : D'Alembert (15,5 %), Arntfield (12,0 %) et Montbeillard (9,0 %). Il s'agit de localités comptant une population inférieure à 1 000 habitants.

Tableau 37
Population des entités géographiques du territoire de Rouyn-Noranda

	1996	2001	Variation 1996/2001
Lac-Surimau	7	0	-
Lac-Montanier	0	0	-
Rapides-des-Cèdres	0	10	-
Cloutier	356	356	0,0 %
Rollet	408	362	-11,3 %
Destor	444	393	-11,5 %
Arntfield	433	485	12,0 %
Cléricy	538	496	-7,8 %
Mont-Brun	538	526	-2,2 %
Montbeillard	679	740	9,0 %
Bellecombe	756	744	-1,6 %
Cadillac	934	842	-9,9 %
D'Alembert	815	941	15,5 %
Mc Watters	1 933	1 859	-3,8 %
Évain	3 938	3 826	-2,8 %
Rouyn-Noranda	31 440	28 815	-8,3 %
MRC Rouyn-Noranda	43 219	40 395	-6,5 %

Source : Estimation de la population de Statistique Canada provenant de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Les collectivités rurales du territoire de Rouyn-Noranda se distinguent peu de celles l'Abitibi-Témiscamingue au regard de la distribution par âge de la population (annexe 6). On y retrouve la même proportion de jeunes, un peu moins de 15 à 24 ans, une part similaire de 25 à 44 ans, un peu plus de 45 à 64 ans et moins de personnes âgées.

Seize pour cent des immigrants qui ont élu domicile dans les collectivités rurales de l'Abitibi-Témiscamingue l'ont fait au sein de l'ensemble du territoire de Rouyn-Noranda. À part la MRC de Témiscamingue, la Ville de Rouyn-Noranda est celle où l'on retrouve la plus forte proportion d'immigrants ruraux. Pour ceux qui habitent le milieu rural de Rouyn-Noranda, ils s'y seraient installés par trois vagues : avant 1961, entre 1971 et 1981 et de 1991 à 2001.

La situation socioéconomique

Au chapitre de la scolarisation, les ruraux qui résident sur le territoire de Rouyn-Noranda se démarquent par un niveau de scolarité plus élevé que ceux de l'Abitibi-Témiscamingue. En effet, 42 % n'ont aucun diplôme contre 46 % dans la région. Ensuite, 30,5 % ont un diplôme secondaire général ou professionnel, ce qui est similaire à la réalité régionale (30 %). Quant aux études postsecondaires, la population des collectivités rurales est plus nombreuse, en proportion, à avoir entamé ou finalisé des études collégiales et universitaires (27 % cc. 24 %). Parmi les résidents ruraux de la Ville de Rouyn-Noranda qui ont fait des études universitaires, 71 % ont un grade universitaire. Il s'agit d'une proportion supérieure à celle des ruraux de l'Abitibi-Témiscamingue (69 %).

Au niveau du marché du travail, tous les indicateurs indiquent une performance plus intéressante pour la population active des milieux ruraux de la Ville de Rouyn-Noranda que pour celle de l'Abitibi-Témiscamingue. On y retrouve un taux d'activité de 63,0 % et d'emploi de 53,3 % comparativement à 59,5 % et 49,7 % dans la région. Quant au taux de chômage, il est inférieur à celui de la population rurale de l'Abitibi-Témiscamingue avec 15 % contre 16,3 %. Le territoire de Rouyn-Noranda en est un où les travailleurs ruraux se déplacent le plus d'une localité à l'autre pour se rendre au travail. Plus de 63,5 % d'entre eux se déplacent au quotidien comparativement à 61 % pour la main-d'œuvre rurale de l'Abitibi-Témiscamingue.

La main-d'œuvre rurale de la Ville de Rouyn-Noranda se concentre dans des proportions moins élevées que celle de l'Abitibi-Témiscamingue dans les secteurs primaire (17 % cc. 20 %) et secondaire (16 % cc. 18 %). Pour le secteur primaire, ceci s'explique par un milieu agricole beaucoup moins développé. Plus du tiers des travailleurs ruraux du secteur primaire de la Ville de Rouyn-Noranda oeuvrent dans l'extraction minière. L'industrie minière, le commerce de détail et le secteur de la fabrication attirent un contingent important de travailleurs, avec des proportions respectives de 13 %, 13 % et 9 % de la main-d'œuvre rurale. Quant au revenu moyen d'emploi à temps complet, il est supérieur pour les travailleurs ruraux de la Ville de Rouyn-Noranda (37 909 \$) qu'à celui de ceux vivant dans la région (36 158 \$). On parle d'un surplus de 1 750 \$.

Quant à la situation financière des ménages et des familles vivant dans les collectivités rurales de la Ville de Rouyn-Noranda, elle est similaire à celle des ménages et des familles vivant au sein du milieu rural de l'Abitibi-Témiscamingue. Le revenu moyen du ménage est de 45 647 \$ et celui des familles de 49 510 \$ alors que ces mêmes revenus sont respectivement de 45 325 \$ et 50 229 \$ parmi les ménages et familles de la région. Quant à l'insécurité financière, un peu plus de 1 265 personnes vivent sous le seuil de faible revenu, ce qui représente 14,5 % de la population rurale du territoire de Rouyn-Noranda. Il s'agit d'une situation plus préoccupante que celle qu'affiche la population des milieux ruraux de l'Abitibi-Témiscamingue (14 %).

On retrouve 3 325 logements dans les collectivités de moins de 2 500 habitants de Rouyn-Noranda, ce qui représente 29 % des bâtiments. Au cours de la dernière décennie, 495 habitations ont été érigées au sein des petites collectivités rurales, soit 60 % des nouvelles résidences de la Ville de Rouyn-Noranda. Généralement, l'état des logements ruraux du territoire de Rouyn-Noranda est plus préoccupant que celui du milieu rural de l'Abitibi-Témiscamingue. Dans l'ensemble des milieux ruraux de la région, c'est dans le milieu rural rouynorandien que l'on retrouve la plus forte proportion de propriétaires, avec 86,8 %.

Les services de proximité, la vie communautaire et associative

Parmi les 12 collectivités rurales de moins de 2 500 habitants de la Ville de Rouyn-Noranda qui ont répondu au sondage⁶⁸, toutes possèdent l'un des services de base énumérés dans le questionnaire. Ces services se réfèrent notamment aux équipements publics, aux services éducatifs et à la petite enfance, aux services commerciaux et institutionnels ou encore aux infrastructures socioculturelles et de loisirs. Là où les services sont les plus nombreux et diversifiés, on retrouve Cadillac, Beaudry, Montbeillard et Rollet. Cloutier semble plus désavantagé par l'absence d'infrastructures et d'équipements publics, socioculturelles, d'hébergement aux personnes âgées et de santé.

Plus spécifiquement, cinq localités rurales ont des infrastructures et équipements publics tels qu'un garage municipal, une caserne de pompiers ou un dépotoir municipal. Du côté des services éducatifs, à l'exception d'Arntfield, toutes les collectivités rurales de 2 500 habitants et moins ont une école primaire (section 2.5.1). Au chapitre des services à la petite enfance, huit communautés rurales mentionnent avoir un service de CPE en milieu familial et une dispose d'un service de CPE en installation. Pour l'hébergement des personnes âgées, Cadillac mentionne posséder une résidence privée, un foyer d'accueil ainsi qu'un HLM. Montbeillard possède aussi une résidence privée. Au chapitre des services de santé, six quartiers ruraux bénéficient de points de services (ou de points de chute) en provenance du CLSC (Destor, Clérycy, Mont-Brun, Bellecombe, Cadillac et Beaudry).

Dans la Ville de Rouyn-Noranda, le milieu rural est bien pourvu en services socioculturels. L'ensemble des collectivités de 2 500 habitants et moins ont une église. Onze d'entre elles ont un centre ou une salle communautaire et dix disposent d'une bibliothèque. Au chapitre des loisirs, le terrain de balle et le parc public sont les infrastructures qui semblent les plus communs au sein du milieu rural. Le tiers des localités ont déclaré avoir un aréna, un terrain de camping ainsi que des sentiers pédestres et de ski de fond.

À l'exception de Mc Watters, tous les secteurs ruraux de la Ville de Rouyn-Noranda possèdent une épicerie ou un dépanneur. Aussi, pratiquement toutes ont un poste d'essence ou un garage ainsi qu'un restaurant. Au niveau institutionnel, le bureau ou comptoir postal est présent au sein de dix localités rurales et les caisses populaires, dans le tiers d'entre elles.

Dans le cadre du sondage, plus de 140 organismes communautaires et associatifs ont été mentionnés par les secteurs ruraux. La vie communautaire et associative du milieu rural de la Ville de Rouyn-Noranda prend forme principalement par le biais des clubs de l'âge d'or, des médias communautaires, des conseils de quartiers et des conseils de fabrique. Ces organismes sont actifs partout en milieu rural. Les comités sports et loisirs, de bibliothèques, les pompiers volontaires, les comités de riverains, les comités de développement, les centres d'accès communautaire à Internet, les chorales et les maisons et locaux de jeunes tiennent aussi une bonne place dans la dynamique communautaire du milieu rural.

La dynamique communautaire dans les quartiers ruraux

Une récente étude intitulée *La dynamique communautaire dans les quartiers ruraux de la ville de Rouyn-Noranda*⁶⁹ dresse l'état de situation de la dynamique des quartiers, plus spécifiquement par rapport à leur capacité à améliorer leur qualité de vie à la suite des regroupements municipaux. Cette étude amène des constats intéressants quant à la capacité des communautés à améliorer leur qualité de vie, en s'attardant plus spécifiquement aux relations de voisinage, au leadership, à la participation et aux perceptions de la population quant à leur communauté et à son avenir. On y apprend que :

- les citoyennes et les citoyens des quartiers situés près du centre urbain s'impliquent moins localement alors que la population des quartiers plus éloignés se mobilisent davantage dans leur milieu de vie, contribuant ainsi à un tissu social et à une dynamique communautaire plus riches.

⁶⁸ Douze communautés rurales ou quartiers ruraux comptant une population inférieure à 2 500 habitants du territoire de Rouyn-Noranda ont répondu au sondage élaboré par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

⁶⁹ Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, *La dynamique communautaire dans les quartiers ruraux de la Ville de Rouyn-Noranda – Synthèse*, en partenariat avec la Ville de Rouyn-Noranda, Ville en santé, le Centre local de services communautaires Le partage des eaux (CLSC), l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et le Centre local de développement, 2004.

- les liens de voisinage et d'entraide varient selon l'occupation du territoire. Là où la population se concentre en un lieu plus délimité, on voit davantage de liens de voisinage, d'entraide et d'associations plus formelles. À l'inverse, là où la population est dispersée sur le territoire, notamment entre le village, les rangs ou le milieu riverain, on voit peu d'échanges et d'activités communes.

- les personnes habitant près des lacs ou en villégiature ainsi que les familles nouvellement installées sont souvent identifiées comme des groupes qui s'impliquent peu dans la vie communautaire. Plusieurs de ces familles choisissent leur quartier en fonction de la tranquillité. Elles choisissent donc un lieu, un paysage où s'installer.

- la possible perte de certains services, qu'il s'agisse d'une école, d'une église ou du dépanneur local, préoccupe la population de certains quartiers. Les gens seraient inquiets par rapport à la fragilité de ces symboles communautaires, d'autant plus qu'ils représentent la vitalité du milieu. Dans tous les quartiers, on trouve essentielle la présence de lieux de rencontre : salle communautaire, restaurant et dépanneur.

- plusieurs citoyennes et citoyens ont un sentiment d'appartenance suffisamment fort pour motiver d'autres personnes à s'impliquer dans leur milieu et à travailler à l'amélioration de leurs conditions de vie. La mobilisation des bénévoles s'effectue souvent par contacts directs et personnels.

En guise de conclusion, l'étude qualifie de vivante la ruralité de Rouyn-Noranda. La vie communautaire est toutefois fragile, surtout depuis le regroupement municipal, puisque les gens des quartiers signalent avoir perdu une partie de leur pouvoir d'agir et de leur sentiment d'appartenance.

Le développement économique

Selon le sondage, les localités rurales répondantes ont déclaré posséder quelque 160 entreprises. Mc Watters et Cadillac ont déclaré un nombre élevé d'entreprises sur leur territoire comparativement aux autres localités rurales.

Le secteur touristique représente un atout pour le milieu rural. Or, selon les données recueillies, peu de secteurs ruraux ont déclaré avoir un site ou une infrastructure touristique. Deux centres d'interprétation et trois parcs naturels aménagés ont été mentionnés par les répondants. Pratiquement tous les secteurs ruraux ont à proximité un sentier de motoneige. Pour ce qui est de l'hébergement à des fins locales ou touristiques, trois pourvoiries et cinq terrains de camping sont localisés en milieu rural.

Les politiques municipales

Le sondage visait à inventorier les politiques municipales touchant la jeunesse, la culture, la famille ou la reconnaissance de l'implication bénévole au sein des collectivités rurales. À cet égard, neuf communautés rurales se sont dotées ou bénéficient d'une politique familiale et de reconnaissance des bénévoles. Huit sont concernées par une politique culturelle et deux par une politique jeunesse. Cadillac s'est dotée d'une politique municipale pour les personnes handicapées.

Les regroupements municipaux

C'est en janvier 2002 que les treize municipalités de la MRC de Rouyn-Noranda sont regroupées en une seule entité administrative, la nouvelle grande Ville de Rouyn-Noranda. Quatorze nouveaux districts électoraux ont été créés. Les anciennes municipalités de Montbeillard, d'Arntfield et de Rollet sont regroupées dans le district Ouest, celles de Bellecombe, de Beaudry et de Cloutier dans le district Sud et celles de D'Alembert, de Destor, de Cléricy et de Mont-Brun dans le district Nord. Cadillac, Évain et Mc Watters constituent chacune un district. Chaque district élit un conseiller municipal qui peut représenter plusieurs quartiers. En mars 2003, la Ville de Rouyn-Noranda s'est dotée d'une politique d'organisation de ses services de proximité.⁷⁰ Avant cette réorganisation municipale, rappelons que

⁷⁰ Ibid.

Granada, Lac-Dufault et Beaudry avaient préalablement été regroupées à la ville de Rouyn-Noranda respectivement en 1995, 1997 et 2000.⁷¹

Les regroupements et leurs impacts

Depuis la vague de regroupements qui a eu cours au Québec, diverses études ont été menées afin de cerner l'impact des fusions sur le pouvoir d'agir local et sur le sentiment d'appartenance.

Selon les personnes rencontrées au sein des quartiers de la nouvelle Ville de Rouyn-Noranda⁷², leur capacité à prendre des décisions depuis le regroupement n'est plus la même. On peut notamment y lire que « *le regroupement municipal a contribué à réduire la capacité d'agir dans les quartiers et à fragiliser le sentiment d'appartenance, deux éléments importants pour la santé des communautés et des citoyennes et citoyens* ». On mentionne que le pouvoir est désormais centralisé dans la zone urbaine. D'autre part, les conseils de quartier n'ont qu'un pouvoir restreint : ils ne possèdent pas de pouvoirs politiques ni de leviers financiers. Ils sont surtout consultatifs, c'est-à-dire qu'ils servent à faciliter les liens entre la population locale et l'administration municipale.

Outre la perte de la capacité d'agir, le regroupement a également eu un impact important sur le sentiment d'appartenance et par ricochet, sur l'engagement bénévole. Le regroupement municipal semble avoir accentué la tendance à la baisse au bénévolat, déjà manifeste dans les milieux ruraux. Les gens rencontrés craignent de perdre leur identité locale, dans un quartier qui n'est plus leur municipalité et dans lequel ils n'ont plus de pouvoir décisionnel. L'étude signale que les répercussions sur le sentiment d'appartenance ne sont pas vécues de la même façon pour tout le monde. La situation est toute autre pour les résidents saisonniers ou nouvellement installés, pour qui la vie de quartier ne revêt pas nécessairement la même importance.

L'étude signale aussi que les gens rencontrés ont avoué ressentir une grande peur de voir disparaître les services encore disponibles, dont la poste qui risque de fermer à court terme au sein de plusieurs quartiers. Certains services demeurent au cœur des préoccupations des gens, c'est le cas notamment des équipements de loisirs et des services qui s'adressent aux enfants et aux jeunes. Que l'on pense aux centres de la petite enfance, aux services de garde, aux maisons de jeunes, aux centres d'accès communautaires Internet (CACI) ou aux bibliothèques. Il faut noter que, dans plusieurs quartiers, les organisations qui s'occupent des enfants sont parmi les plus actives de la communauté.

Une autre étude intitulée *L'influence de la perte des gouvernements locaux, suite aux fusions municipales, sur la vitalité culturelle et communautaire des petites collectivités rurales* peut se résumer en deux grands points. Premièrement, l'ensemble des répondants rencontrés lors de cette étude ont manifesté des craintes quant à l'impact des fusions sur le sentiment d'appartenance de la population au quartier. Et deuxièmement, la majorité des personnes interrogées estiment que la « *vitalité culturelle et communautaire ne dépend pas des gouvernements locaux ni du nouveau conseil de la ville de Rouyn-Noranda, mais de la volonté des milieux de la maintenir et de la développer et de la volonté des populations de prendre en main leur développement et de la volonté de ces derniers de contribuer à l'épanouissement de leur nouveau quartier.* »⁷³

L'indice de développement du milieu rural

À partir des indices de développement élaborés dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité, une répartition des localités rurales a été réalisée pour déterminer leur niveau de développement (section 1.2). Selon cette catégorisation, 9 des 11 localités du milieu rural de Rouyn-Noranda sont classées comme « en voie de restructuration » ou « en développement ». Deux localités sont en restructuration ou en déclin. Aucune ne se classe dans le niveau de développement « dynamique ». À la lumière de ce tableau, on compte quatre localités qui sont demeurées dans la même classe de développement qu'en 1996. Deux

⁷¹ Ministère des Affaires municipales et des Régions. Les dates sont celles provenant de la publication de la *Gazette Officielle du Québec* rendant effectif le regroupement.

⁷² Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue, op.cit., synthèse, 2004.

⁷³ Martine AYOTTE, *L'influence de la perte des gouvernements locaux, suite aux fusions municipales, sur la vitalité culturelle et communautaire des petites collectivités rurales*, Mémoire présenté à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, 2004.

secteurs ruraux ont vu leur situation socioéconomique s'améliorer (Cloutier et Mont-Brun), alors que cinq l'ont vu se détériorer depuis 1996. Il s'agit de Destor, de Rollet, d'Arntfield, de Cléricy et de D'Alembert.

Tableau 38
Distribution des localités rurales de 2 500 habitants et moins de Rouyn-Noranda selon l'indice de développement élaboré dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité, 2001

En restructuration	En voie de restructuration	En développement	Dynamique
Destor Rollet	Arntfield Cléricy Cloutier Cadillac	Mont-Brun Bellecombe Montbeillard Mc Watters D'Alembert	

Notes : Il n'y a pas d'indice de développement 2001 pour les TNO Rapides-des-Cèdres, Lac-Surimau et Lac-Montanier. Les données servant à classer les localités dans chaque niveau de développement ont été compilées par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue à partir de la banque de données recensant l'ensemble des indices de développement du territoire québécois. Se référer à la section 1.2.1 pour la définition de la typologie et la méthodologie. Les collectivités en **caractère gras** : L'indice de développement de 2001 classe la communauté au même niveau de développement qu'en 1996. Le tableau des communautés pour l'indice de développement de 1996 selon les bornes établies par Magella Simard est disponible à l'annexe 2.
Source : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation – Équipe de développement rurale. Banque de données et portrait socioéconomique des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue.

4.4 MRC de Témiscamingue

La situation démographique

Selon le découpage en vigueur au 1^{er} janvier 2001, la MRC de Témiscamingue compte 25 entités géographiques dont 23 comptent moins de 2 500 habitants. Parmi les collectivités rurales, quatorze ont moins de 500 habitants, six ont entre 500 et 999 habitants et trois ont entre 1 000 et 1 499 habitants.

Tableau 39
Répartition de la population selon la taille de l'entité géographique, MRC de Témiscamingue, 2001

Taille de la population	Nombre d'entités géographiques	Population	%
Moins de 500 habitants	14	3 904	17,4 %
500 à 999	6	4 433	19,8 %
1 000 à 1 499	3	3 091	13,8 %
1 500 à 2 499	0	-	-
Moins de 2 500	23	12 055	67,6 %
2 500 à 4 999 habitants	2	5 783	32,4 %
TOTAL	25	17 838	100 %

Source : Estimation de la population de Statistique Canada provenant de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Selon les estimations de population de l'Institut de la statistique du Québec, la population totale de la MRC de Témiscamingue atteint 17 838 personnes en 2001. Les collectivités rurales de 2 500 habitants et moins regroupent plus de 12 000 personnes, ce qui représente 68 % de la population de la MRC. Cette MRC est beaucoup plus rurale que l'Abitibi-Témiscamingue, où 36 % de la population réside dans de petites collectivités de 2 500 habitants et moins. Les villes de Témiscaming et de Ville-Marie rassemblent près de 5 800 personnes, soit environ le tiers de la population de la MRC (32 %). Globalement, la population du Témiscamingue a diminué de 2 % entre 1996 et 2001.

Tableau 40
Population des entités géographiques de la MRC de Témiscamingue

	1996	2001	Variation 1996/2001
Hunter's Point	3	5	66,7 %
Rivière-Kipawa	93	90	-3,2 %
Winneway	162	159	-1,9 %
Moffet	227	238	4,8 %
Eagle Village	206	251	21,8 %
Guérin	299	305	2,0 %
Laforce	297	316	6,4 %
Angliers	308	330	7,1 %
Fugèreville	379	356	-6,1 %
Latulipe-et-Gaboury	354	361	2,0 %
Rémigny	367	376	2,5 %
Belleterre	399	382	-4,3 %
Nédelec	477	434	-9,0 %
Saint-Eugène-de-Guigues	426	448	5,2 %
Kipawa	554	531	-4,2 %
Timiskaming	481	561	16,6 %
Saint-Édouard-de-Fabre	742	686	-7,5 %
Laverlochère	820	769	-6,2 %
Duhamel-Ouest	677	785	16,0 %
Béarn	985	962	-2,3 %
Notre-Dame-du-Nord	1 265	1 128	-10,8 %
Saint-Bruno-de-Guigues	1 133	1 149	1,4 %
Lorrainville	1 532	1 433	-6,5 %
Ville-Marie	2 907	2 817	-3,1 %
Témiscaming	3 179	2 966	-6,7 %
MRC de Témiscamingue	18 272	17 838	-2,4 %

Source : Estimation de la population de Statistique Canada provenant de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Dans l'ensemble du Témiscamingue, 12 collectivités, soit près de la moitié, sont en croissance démographique. Parmi les 14 collectivités rurales de moins de 500 habitants, neuf sont en croissance. Pour les six localités qui ont entre 500 et 999 habitants, deux seulement ont enregistré des gains. Pour les trois municipalités qui ont plus de 1 000 habitants, deux sont aux prises avec une décroissance démographique. Enfin, les villes de Ville-Marie et de Témiscaming enregistrent des pertes respectives de population de 3 % et 7 %. Parmi les localités qui tirent leur épingle du jeu, il y a les réserves algonquines d'Eagle Village et de Timiskaming et la municipalité de Duhamel-Ouest avec des gains respectifs de plus de 16 %. Ensuite, les localités de Moffet, de Saint-Eugène-de-Guigues, de Laforce et d'Angliers enregistrent des variations positives de population allant de 5 % à 7 %. À l'opposé, les localités les plus sévèrement touchées par le déclin sont Notre-Dame-du-Nord (-11 %), Nédelec (-9,0 %), Saint-Édouard-de-Fabre (-7,5 %), Lorrainville (-6,5 %) Laverlochère (-6 %) et Fugèreville (-6 %).

Les collectivités rurales de la MRC de Témiscamingue s'apparentent à celles de l'Abitibi-Témiscamingue au regard de la distribution par âge de la population (annexe 6). Outre quelques points de pourcentage en moins chez les jeunes de moins de 14 ans et quelques-uns de plus chez les 65 ans et plus, la pyramide des âges de la population rurale témiscamiennne est similaire à celle des ruraux de la région.

Parmi les 430 immigrants qui ont élu domicile dans les collectivités rurales de l'Abitibi-Témiscamingue, 47 % l'ont fait au sein de la MRC de Témiscamingue. Il s'agit de la MRC où la proportion d'immigrants ruraux est la plus élevée. Près de la moitié des immigrants ruraux de la MRC s'y sont installés entre 1991 et 2001.

La situation socioéconomique

Au chapitre de la scolarisation, les ruraux du Témiscamingue se démarquent par un niveau de scolarité plus élevé que les ruraux de l'Abitibi-Témiscamingue. En effet, 43 % de la population rurale de la MRC n'a aucun diplôme contre 46 % dans la région. Ensuite, 30 % des ruraux de la MRC ont un diplôme secondaire général ou professionnel, ce qui est similaire à la population rurale de la région. Les personnes résidant dans les collectivités de 2 500 habitants et moins du Témiscamingue sont plus nombreuses, en proportion, à avoir entamé ou finalisé des études postsecondaires (28 % cc. 24 %). Parmi les 865 résidents ruraux de la MRC qui ont fait des études universitaires, 69 % d'entre eux ont un grade universitaire. Il s'agit d'une part identique à celle des ruraux de l'Abitibi-Témiscamingue.

La population rurale active du Témiscamingue enregistre des taux d'activité et d'emploi égaux ou supérieurs à ceux enregistrés par les résidents ruraux de l'Abitibi-Témiscamingue. Il s'agit d'un taux d'activité de 59,6 % et d'un taux d'emploi de 50,5 % comparativement à 59,5 % et 49,7 %. Quant au taux de chômage, il est inférieur de près de 2 points de pourcentage (14,5 % cc. 16,3 %). La réalité agricole de la MRC semble jouer un rôle prépondérant dans le type de travailleurs que l'on y retrouve. Près de 12 % des travailleurs ruraux de la MRC œuvrent à leur compte (11 % chez les ruraux de la région).

La main-d'œuvre rurale de la MRC se concentre dans une proportion similaire à celle de l'Abitibi-Témiscamingue dans le secteur primaire (19 % cc. 20 %). Toutefois, il faut préciser ici que cette proportion est en lien direct avec, en toute fin pratique, l'inexistence de l'activité minière. En soi, parmi toutes les MRC de la région, le Témiscamingue enregistre la part la plus importante de main-d'œuvre qui travaille dans le domaine agroforestier. Près de 18 % y travaillent contre 13 % dans la région. Au niveau secondaire, la MRC se distingue tout particulièrement du reste du monde rural de la région, avec une proportion de 22 % comparativement à 18 %. En somme, les industries liées à la fabrication, à l'agriculture et aux forêts attirent un contingent important de travailleurs. Viennent ensuite les domaines de la santé, des transports ainsi que du commerce de détail, avec des proportions respectives de 8 %.

La MRC de Témiscamingue est le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue où les travailleurs ruraux se déplacent le moins d'une municipalité à l'autre pour se rendre au travail. Près de trois travailleurs sur dix œuvrent dans leur localité de résidence, ce qui est plus élevé que la moyenne des travailleurs du milieu rural de la région (21 %). Par ailleurs, 14 % des gens travaillent à leur propre domicile, ce qui peut s'expliquer par le nombre important d'exploitants agricoles. En conséquence, près de la moitié des ruraux occupent un emploi dans une autre municipalité. Quant au revenu moyen d'emploi à temps complet, il est supérieur pour les personnes résidant dans les milieux ruraux de la MRC (41 067 \$) que pour celles du milieu rural de la région (36 158 \$). Il s'agit d'un surplus de quelque 4 900 \$.

Dans les collectivités rurales de la MRC de Témiscamingue, le revenu moyen des ménages est de 43 639 \$ et celui des familles de 48 997 \$. Il s'agit d'une situation financière moins favorable que celle qu'enregistrent les ménages et les familles du milieu rural de l'Abitibi-Témiscamingue, avec des revenus respectifs de 45 325 \$ et 50 229 \$. Quant à l'insécurité financière, plus de 1 500 personnes vivent sous le seuil de faible revenu dans les milieux ruraux du Témiscamingue, ce qui représente 15 % de la population rurale. Il s'agit d'une situation plus préoccupante que celle des milieux ruraux de l'Abitibi-Témiscamingue.

On retrouve 4 615 logements dans les collectivités de moins de 2 500 habitants du Témiscamingue, ce qui équivaut à 67 % des bâtiments de la MRC. Au cours de la dernière décennie, 635 habitations ont été érigées dans les localités rurales du Témiscamingue, ce qui correspond à 63 % des nouvelles résidences de la MRC. Le milieu rural témiscamien a été particulièrement attrayant au cours des années 1946 à 1960 et 1971 à 1980. Généralement, l'état des logements ruraux de la MRC est plutôt similaire à celui qui prévaut dans le milieu rural de la région. Enfin, bien que la proportion de propriétaires ruraux soit élevée dans la MRC (78 %), elle se situe en dessous de celle des ruraux de l'Abitibi-Témiscamingue (82 %).

Les services de proximité, la vie communautaire et associative

Parmi les 21 collectivités rurales de moins de 2 500 habitants de la MRC de Témiscamingue qui ont répondu au sondage⁷⁴, toutes possèdent l'un des services de base énumérés dans le questionnaire. Ces services se réfèrent notamment aux équipements publics, aux services éducatifs et à la petite enfance, aux services commerciaux et institutionnels ou encore, aux infrastructures socioculturelles et de loisirs. Les services sont plus nombreux et diversifiés dans les communautés rurales de Notre-Dame-du-Nord, Lorrainville, Béarn, Saint-Bruno-de-Guigues, Belleterre, Angliers, Laverlochère, Nédelec, Rémigny, Saint-Édouard-de-Fabre et Saint-Eugène-de-Guigues. Le TNO de Laniel, Kipawa et la réserve algonquaine d'Eagle Village semblent plus désavantagés par l'absence de services éducatifs, socioculturels, d'hébergement et de santé.

Plus spécifiquement, parmi les communautés rurales sondées dans la MRC de Témiscamingue, 70 % ont des infrastructures et équipements publics tels qu'un garage municipal, une caserne de pompiers ou un dépotoir municipal. Du côté des services éducatifs, plus de sept localités de 2 500 habitants et moins sur dix ont une école primaire (section 2.5.1). Une école primaire et secondaire est située à Winneway. Au chapitre des services à la petite enfance, sept localités rurales signalent avoir un service de CPE en milieu familial et deux possèdent un service de CPE en installation. Pour l'hébergement des personnes âgées, quatre localités mentionnent avoir une résidence privée ou un foyer d'accueil. Six communautés rurales ont un HLM soit Eagle Village, Belleterre, Nédelec, Béarn, Saint-Bruno-de-Guigues et Lorrainville. Au chapitre des services de santé, huit bénéficient de points de services de CLSC.

Dans la MRC de Témiscamingue, les collectivités rurales de 2 500 habitants et moins sont relativement bien pourvues en services socioculturels. Plus de 80 % des localités répondantes ont un centre ou une salle communautaire, une église ainsi qu'une bibliothèque. Au chapitre des loisirs, le terrain de balle et le parc public sont les infrastructures qui semblent les plus communs au milieu rural. Le tiers des localités ont déclaré avoir un aréna, un terrain de tennis ainsi que des sentiers pédestres et de ski de fond.

Parmi les collectivités rurales de la MRC qui ont répondu au sondage, la grande majorité possèdent une épicerie ou un dépanneur. Aussi, pratiquement toutes ont un poste d'essence ou un garage ainsi qu'un restaurant. Au niveau institutionnel, les caisses populaires et le comptoir postal sont présents au sein de la grande majorité des localités de moins de 2 500 habitants.

Plus de 200 organismes communautaires et associatifs ont été mentionnés par les collectivités rurales répondantes. La vie communautaire et associative du milieu rural de la MRC prend forme principalement par le biais des clubs de l'âge d'or, des médias communautaires, des pompiers volontaires, des conseils de fabrique et des centres d'accès communautaire à Internet. Ces organismes sont actifs dans plus d'une quinzaine de localités rurales du Témiscamingue. Les chorales, les maisons ou locaux de jeunes et les comités de riverains tiennent aussi une bonne place dans la dynamique communautaire du milieu.

Le développement économique

Selon le sondage, les collectivités rurales comptant 2 500 habitants et moins ont déclaré quelque 545 entreprises. Les municipalités de Nédelec (97), de Lorrainville (90) et de Notre-Dame-du-Nord (70) ont signalé un nombre élevé d'entreprises comparativement aux autres localités rurales de la MRC. Une quarantaine d'entreprises œuvrent à Laverlochère, Saint-Eugène-de-Guigues et Béarn. On retrouve une douzaine de coopératives, dont trois dans la communauté algonquaine d'Eagle Village et deux à Laverlochère.

Le secteur touristique représente un atout pour le milieu rural. Or, selon les données recueillies, environ une collectivité rurale sur cinq a déclaré avoir un site ou une infrastructure touristique. On retrouve quelques musées, sites historiques, centres d'interprétation et parcs naturels aménagés ou en voie de l'être. Toutes les communautés ont à proximité un sentier de motoneige. Pour ce qui est de l'hébergement à des fins locales ou touristiques, sept pourvoiries et neuf terrains de camping sont localisés au sein des collectivités rurales répondantes.

⁷⁴ Vingt et une municipalités rurales comptant une population inférieure à 2 500 habitants de la MRC de Témiscamingue ont répondu au sondage élaboré par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Les données sont absentes pour les communautés algonquiennes de Wolf Lake et de Timiskaming.

Les politiques municipales

Le sondage visait à inventorier les politiques municipales touchant la jeunesse, la culture, la famille ou la reconnaissance de l'implication bénévole au sein des collectivités rurales. À cet égard, parmi les localités répondantes, cinq se sont dotées de politiques semblables. La communauté algonquine Eagle Village a une politique jeunesse et une politique familiale. Laverlochère s'est dotée d'une politique familiale ainsi que de mesures visant la reconnaissance de l'implication bénévole. Angliers a adopté une politique culturelle et à Saint-Eugène-de-Guigues, une attention particulière a été portée à la reconnaissance des bénévoles.

Les regroupements

La MRC de Témiscamingue a connu peu de regroupements municipaux. Il y a eu en 1952, le regroupement de la municipalité de Notre-Dame-du-Nord et de la municipalité de Notre-Dame-des-Quinze-du-Canton-Guigues. En 1988, un regroupement s'est opéré entre la Ville de Témiscaming et la municipalité de Letang et en 1994, un regroupement entre la municipalité de Lorrainville et la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes-de-Lorrainville.⁷⁵

L'indice de développement du milieu rural

À partir des indices de développement élaborés dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité, une répartition des localités rurales a été réalisée pour déterminer leur niveau de développement (section 1.2). Selon cette catégorisation, 12 des 22 localités rurales de la MRC de Témiscamingue sont classées comme « en voie de restructuration » ou « en développement ». Huit localités sont en restructuration ou en déclin. Deux se classent dans le niveau de développement « dynamique ». À la lumière de ce tableau, on compte 15 localités qui sont demeurées dans la même classe de développement qu'en 1996. Six communautés rurales ont vu leur situation socioéconomique se détériorer (Fugèreville, Angliers, Eagle Village, Lorrainville, St-Eugène-de-Guigues et Nédelec), alors qu'une seule (Duhamel-Ouest) l'a vu s'améliorer depuis 1996.

Tableau 41
Distribution des localités rurales de 2 500 habitants et moins de la MRC de Témiscamingue selon l'indice de développement élaboré dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité, 2001

En restructuration	En voie de restructuration	En développement	Dynamique
Fugèreville Angliers Laforce Moffet Guérin Rémigny Winneway Rivière-Kipawa	Eagle Village Lorrainville Saint-Eugène-de-Guigues Nédelec Saint-Édouard-de-Fabre Béarn Latulipe-et-Gaboury Belleterre Notre-Dame-du-Nord Timiskaming	Saint-Bruno-de-Guigues Laverlochère	Kipawa Duhamel-Ouest

Notes : Il n'y a pas d'indice de développement 2001 pour Hunter's Point.

Les données servant à classer les localités dans chaque niveau de développement ont été compilées par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue à partir de la banque de données recensant l'ensemble des indices de développement du territoire québécois. Se référer à la section 1.2.1 pour la définition de la typologie et la méthodologie. Les collectivités en **caractère gras** : L'indice de développement de 2001 classe la communauté au même niveau de développement qu'en 1996. Le tableau des communautés pour l'indice de développement de 1996 selon les bornes établies par Magella Simard est disponible à l'annexe 2.

Source : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation – Équipe de développement rurale. Banque de données et portrait socioéconomique des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue.

⁷⁵ Ministère des Affaires municipales et des Régions. Les dates sont celles provenant de la publication de la *Gazette Officielle du Québec* rendant effectif le regroupement.

4.5 MRC de La Vallée-de-l'Or

La situation démographique

Selon le découpage en vigueur au 1^{er} janvier 2001, la MRC de La Vallée-de-l'Or compte 17 entités géographiques dont 12 comptent moins de 2 500 habitants. Parmi ces collectivités rurales, sept ont moins de 500 habitants, quatre ont entre 1 000 et 1 499 habitants et une autre, entre 1 500 et 2 499 habitants. Parmi les très petites collectivités rurales, trois territoires non organisés sont inhabités.

Tableau 42
Répartition de la population selon l'entité géographique,
MRC de La Vallée-de-l'Or, 2001

Taille de la population	Nombre d'entités géographiques	Population	%
Moins de 500 habitants	7	679	1,6 %
500 à 999	0	0	0
1 000 à 1 499	4	4 388	10,2 %
1 500 à 2 499	1	1 718	4,0 %
Moins de 2 500	12	6 785	15,7 %
2 500 à 4 999	4	13 237	30,6 %
5 000 habitants et plus	1	23 184	53,7 %
TOTAL	17	43 206	100 %

Source : Estimation de la population de Statistique Canada provenant de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Selon les estimations de population de l'Institut de la statistique du Québec, la population totale de la MRC de La Vallée-de-l'Or atteint 43 206 personnes en 2001. Les collectivités rurales de 2 500 habitants et moins regroupent près de 6 800 personnes, ce qui représente 16 % de la population de la MRC. Près du tiers de la population (13 237 personnes) se répartit à l'intérieur des quatre localités qui comptent entre 2 500 et 4 999 habitants. La ville de Val-d'Or regroupe près de 23 200 personnes, soit plus de la moitié de la population (54 %). La population de cette MRC se concentre majoritairement dans les zones urbaine et périurbaine. Globalement, la population de la MRC de La Vallée-de-l'Or a enregistré une baisse de population de l'ordre de 4 % entre 1996 et 2001.

Sur l'ensemble des 14 territoires de la Vallée-de-l'Or où l'on recense une population, neuf communautés sont en croissance démographique. À cet égard, on note des variations dépassant 5 % pour Kitcisakik, Sullivan et Lac Simon. Quatre municipalités sont en décroissance : Belcourt, Senneterre (v), Malartic et Val-d'Or. On constate que les zones périurbaines et urbaines sont en perte de vitesse alors que la majorité des collectivités de la zone rurale enregistrent des gains de population. Les trois pôles géographiques que sont Val-d'Or, Malartic et la ville de Senneterre semblent faire face, à leur manière, à l'étalement urbain.

Tableau 43
Population des entités géographiques de la MRC de La Vallée-de-l'Or

	1996	2001	Variation 1996/2001
Lac-Fouillac	65	82	26,2 %
Lac-Granet	1	97	-
Kitcisakik	214	224	4,7 %
Belcourt	285	276	-3,2 %
Vassan	993	1 012	1,9 %
Lac Simon	923	1 017	10,2 %
Rivière-Héva	1 101	1 140	3,5 %
Senneterre (p)	1 178	1 219	3,5 %

	1996	2001	Variation 1996/2001
Dubuisson	1 669	1 718	2,9 %
Val-Senneville	2 436	2 532	3,9 %
Senneterre (v)	3 581	3 337	-6,8 %
Sullivan	3 348	3 601	7,6 %
Malartic	4 205	3 767	-10,4 %
Val-d'Or	24 994	23 184	-7,2 %
MRC de La Vallée-de-l'Or	44 993	43 206	-4,0 %

Source : Estimation de la population de Statistique Canada provenant de l'Institut de la statistique du Québec (ISQ). Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.
Il n'y a pas de données pour les TNO de Matchi-Manitou, Lac-Météé et le Réservoir Dozois.

Les collectivités rurales de la MRC de La Vallée-de-l'Or se distinguent de celles de la région au regard de la distribution par âge de la population (annexe 6). Plus du quart de la population vivant dans les collectivités de moins de 2 500 habitants est âgée de 14 ans et moins. En Abitibi-Témiscamingue, les jeunes représentent 22 % de la population rurale. On retrouve aussi une proportion plus élevée de personnes âgées de 25 à 44 ans (69 % cc. 65 % dans la région). À l'autre extrémité, la part de personnes aînées vivant dans les collectivités rurales est moins élevée que dans les milieux ruraux de l'Abitibi-Témiscamingue (6 % cc. 9 %).

Contrairement aux territoires ruraux des autres MRC, le milieu rural de la Vallée-de-l'Or a peu bénéficié de l'apport de l'immigration. Il s'agit de la MRC où l'on retrouve la plus faible proportion d'immigrants ruraux, avec à peine 10 % du lot. Pour ceux qui habitent le milieu rural de la MRC, ils s'y seraient installés en deux temps : avant 1961 et de 1981 à 1991.

La situation socioéconomique

Au chapitre de la scolarisation, les ruraux de la MRC de La Vallée-de-l'Or ont un niveau de scolarité assez similaire à celui des ruraux de l'Abitibi-Témiscamingue. En effet, 45 % de la population rurale de la MRC n'a aucun diplôme contre 46 % dans la région. Ensuite, 29 % ont un diplôme secondaire général ou professionnel, ce qui est similaire à la population rurale de la région (30 %). Quant aux études postsecondaires, les personnes vivant dans les collectivités rurales de la Vallée-de-l'Or sont aussi nombreuses, en proportion, à avoir entamé ou finalisé des études collégiales et universitaires (25 % cc. 24 %). Parmi les 705 résidents ruraux de la MRC qui ont fait des études universitaires, 64 % d'entre eux détiennent un grade universitaire. Il s'agit d'une proportion inférieure à celle des ruraux de l'Abitibi-Témiscamingue (69 %).

Au sein de la population active résidant dans les collectivités rurales de la MRC de La Vallée-de-l'Or, tous les indicateurs du marché du travail indiquent une performance plus intéressante que partout ailleurs en milieu rural. On y retrouve un taux d'activité de 63,0 % et d'emploi de 54,2 % comparativement à 59,5 % et 49,7 % chez les ruraux de l'Abitibi-Témiscamingue. Quant au taux de chômage, il est inférieur de près de 2 points de pourcentage (14,5 % cc. 16,3 %). Parmi la population active de la MRC, un travailleur sur dix vivant en milieu rural travaille à son propre compte.

La main-d'œuvre rurale de la MRC se concentre dans des proportions moins élevées que celle de l'Abitibi-Témiscamingue dans les secteurs primaire (17 % cc. 20 %) et secondaire (16 % cc. 18 %). Pour le secteur primaire, ceci s'explique par un milieu agricole beaucoup moins développé. Plus de la moitié des travailleurs ruraux du secteur primaire occupent un emploi dans l'extraction minière. Les industries liées au commerce de détail, à la santé et à la fabrication attirent un contingent important de travailleurs ruraux, avec des parts respectives de 13 %, 11 % et 10 %. Ensuite, viennent les domaines de l'extraction minière et de l'agriculture et foresterie.

La MRC de La Vallée-de-l'Or est la MRC de la région où les personnes vivant en milieu rural se déplacent le plus pour se rendre à leur lieu de travail. Plus des trois quarts des travailleurs se déplacent quotidiennement de leur municipalité de résidence à une autre comparativement à 61 % pour l'ensemble de la main-d'œuvre rurale de la région. À peine un peu plus d'un travailleur sur dix occupe un emploi dans sa localité de résidence, ce qui est deux fois moins élevé que la moyenne des ruraux de l'Abitibi-Témiscamingue. Quant au revenu moyen d'emploi à temps complet, il est de beaucoup supérieur pour les

ruraux de la MRC (41 807\$) comparativement à celui des ruraux de la région (36 158 \$). On parle d'un surplus de 5 600 \$.

Quant à la situation financière des ménages et des familles vivant dans les collectivités rurales de 2 500 habitants et moins de la MRC de La Vallée-de-l'Or, elle est plus favorable que la situation qui prévaut chez les ménages et les familles des milieux ruraux de l'Abitibi-Témiscamingue. Dans le milieu rural de la MRC, le revenu moyen du ménage est de 53 571 \$ et celui des familles de 56 672 \$. Pour les ménages et les familles des milieux ruraux de la région, ils sont respectivement de 45 325 \$ et 50 229 \$. Quant à l'insécurité financière, plus de 600 ruraux de la MRC vivent sous le seuil de faible revenu, ce qui représente 8 % de la population rurale. Il s'agit d'une situation plus favorable que celle qu'affichent les ruraux de l'Abitibi-Témiscamingue (13,9 %).

On retrouve 3 145 logements dans les collectivités de moins de 2 500 habitants de la MRC de La Vallée-de-l'Or, ce qui correspond à 32 % des bâtiments de la MRC. Cette réalité s'explique notamment par la présence des trois pôles géographiques que sont Malartic, Senneterre et Val-d'Or. Au cours de la dernière décennie, 615 habitations ont été érigées au sein des collectivités rurales de la Vallée-de-l'Or, soit 81 % des nouvelles résidences de la MRC. Le milieu rural de la MRC est particulièrement attrayant depuis 1981. Généralement, l'état des logements ruraux est de meilleure qualité que celui des logements des milieux ruraux de l'Abitibi-Témiscamingue. La proportion de propriétaires ruraux de la MRC est identique à celle qui prévaut dans les milieux ruraux. Seule réelle distinction : une part importante de personnes vivant en milieu rural résident dans des logements de bande.

Les services de proximité, la vie communautaire et associative

Parmi les 10 collectivités rurales de moins de 2 500 habitants de la MRC de La Vallée-de-l'Or qui ont répondu au sondage⁷⁶, toutes possèdent (à l'exception du TNO de Lac-Fouillac) l'un des services de base énumérés dans le questionnaire. Ces services se réfèrent notamment aux équipements publics, aux services éducatifs et à la petite enfance, aux services commerciaux et institutionnels ou encore, aux infrastructures socioculturelles et de loisirs. Les services sont nombreux et diversifiés à Dubuisson, Rivière-Héva, Lac Simon, Louvicourt, Vassan et Kitcisakik. Seule la paroisse de Senneterre semble un peu plus désavantagée par l'absence de services éducatifs, socioculturels, d'hébergement ainsi que de santé.

Au chapitre des équipements publics, parmi les communautés rurales sondées dans la MRC, le tiers d'entre elles possèdent un garage municipal, une caserne de pompiers ou un dépôt. Du côté des services éducatifs, la moitié des localités de 2 500 habitants et moins ont une école primaire (section 2.5.1). Une école primaire et secondaire est située à Lac Simon. Les services à la petite enfance semblent peu présents au sein des localités rurales de la MRC. Pour l'hébergement des personnes âgées, aucune ne mentionne posséder une résidence privée ou un foyer d'accueil. À l'exception des deux communautés autochtones, aucune autre localité n'est desservie par un point de services du CLSC. Enfin, trois collectivités rurales ont signalé avoir un HLM : Belcourt, Rivière-Héva et Dubuisson.

Dans la MRC de La Vallée-de-l'Or, les collectivités rurales de 2 500 habitants et moins sont beaucoup mieux pourvues en services socioculturels qu'en services de loisirs. La majorité des localités rurales répondantes possèdent un centre ou une salle communautaire, une église ainsi qu'une bibliothèque. Le terrain de balle et le parc public sont les infrastructures les plus communes au sein du milieu rural de la MRC.

À la lumière du sondage, à l'exception du TNO du Lac-Fouillac, toutes les autres localités de 2 500 habitants et moins de la MRC possèdent une épicerie ou un dépanneur. Aussi, pratiquement toutes ont un poste d'essence ou un garage ainsi qu'un restaurant. Au niveau institutionnel, les caisses populaires se font rares, seule Vassan ayant un point de services alors que la moitié des communautés rurales bénéficient d'un bureau ou comptoir postal.

Plus de 70 organismes communautaires et associatifs ont été mentionnés par les collectivités rurales répondantes. La vie communautaire et associative du milieu rural de la MRC prend forme principalement par le biais des comités sports et loisirs, les maisons ou locaux de jeunes, les pompiers volontaires, les comités de citoyens, les comités d'embellissement et les centres d'accès communautaire à Internet. Ces

⁷⁶ L'ensemble des collectivités rurales (y compris le secteur de Louvicourt) comptant une population inférieure à 2 500 habitants de la MRC de La Vallée-de-l'Or ont répondu au sondage élaboré par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

organismes sont actifs dans la majorité des localités rurales de la MRC. Les comités de bibliothèques, les conseils de quartiers ainsi que les clubs de motoneige tiennent aussi une bonne place dans la vie communautaire du milieu.

Le développement économique

Les collectivités rurales de 2 500 habitants et moins qui ont répondu au sondage ont déclaré quelque 139 entreprises. Les secteurs à proximité de Val-d'Or – Dubuisson (43), Val-Senneville (33) et Vassan (23) – déclarent un nombre élevé d'entreprises comparativement aux autres localités rurales de la MRC. Plus d'une dizaine d'entreprises œuvrent au sein des communautés de Louvicourt et de Belcourt.

Le secteur touristique représente un atout pour le milieu rural. Or, selon les données recueillies, peu de collectivités rurales de la MRC ont déclaré avoir un site ou une infrastructure touristique. On retrouve néanmoins un musée, une église et un pont couvert à Vassan, une tour d'observation à Belcourt, une halte routière à Louvicourt, un camp familial à Val-Senneville, un centre d'interprétation à Dubuisson et trois parcs naturels aménagés. La très grande majorité des localités ont à proximité un sentier de motoneige. Pour ce qui est de l'hébergement à des fins locales ou touristiques, trois pourvoiries et trois terrains de camping sont localisés au sein des collectivités rurales répondantes.

Les politiques municipales

Le sondage visait à inventorier les politiques municipales touchant la jeunesse, la culture, la famille ou la reconnaissance de l'implication bénévole au sein des collectivités rurales. À cet égard, parmi les collectivités rurales répondantes, de telles politiques existent au sein des secteurs ruraux qui ont été regroupés à la ville de Val-d'Or (Louvicourt, Vassan, Dubuisson et Val-Senneville). Aucune autre localité n'a affirmé avoir une telle politique en vigueur. Seule la communauté de Kitcisakik s'est dotée de mesures visant la reconnaissance de l'implication bénévole.

Les regroupements

C'est en janvier 2002, à la suite d'un décret du gouvernement du Québec, que les municipalités de Dubuisson, de Vassan, de Val-Senneville et de Sullivan ont formé la nouvelle ville de Val-d'Or. Préalablement à cette réorganisation municipale, les localités de Lac Lemoine et de Bourlamaque (1968) ainsi que de Louvicourt (1996) avaient été annexées à l'ancienne ville de Val-d'Or.⁷⁷

L'indice de développement du milieu rural

À partir des indices de développement élaborés dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité, une répartition des localités rurales a été réalisée pour déterminer leur niveau de développement (section 1.2). Selon cette catégorisation, 5 des 9 localités rurales de la MRC de La Vallée-de-l'Or sont classées comme « en voie de restructuration » ou « en développement ». Le TNO Lac-Fouillac et les deux communautés algonquines sont en restructuration ou en déclin. Une seule, Val-Senneville, se classe dans le niveau de développement « dynamique ». À la lumière de ce tableau, on compte 4 localités qui sont demeurées dans la même classe de développement qu'en 1996. Deux communautés rurales ont vu leur situation socioéconomique s'améliorer (Belcourt et Vassan), alors que trois l'ont vu se détériorer depuis 1996. Il s'agit de Dubuisson, Kitcisakik et Lac-Fouillac (TNO).

⁷⁷ Ministère des Affaires municipales et des Régions. Les dates sont celles provenant de la publication de la *Gazette Officielle du Québec* rendant effectif le regroupement.

Tableau 44
Distribution des localités rurales de 2 500 habitants et moins de la MRC de La Vallée-de-l'Or selon l'indice de développement élaboré dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité, 2001

En restructuration	En voie de restructuration	En développement	Dynamique
Lac Simon Kitcisakik Lac-Fouillac	Belcourt Senneterre (P)	Vassan Dubuisson Rivière-Héva	Val-Senneville

Notes : Il n'y a pas d'indice de développement 2001 pour les TNO Matchi-Manitou, Lac-Mingo, Lac-Quentin, Lac-Bricault et Réservoir Dozois. Les données servant à classer les localités dans chaque niveau de développement ont été compilées par l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue à partir de la banque de données recensant l'ensemble des indices de développement du territoire québécois. Se référer à la section 1.2.1 pour la définition de la typologie et la méthodologie. Les collectivités en **caractère gras** : L'indice de développement de 2001 classe la communauté au même niveau de développement qu'en 1996. Le tableau des communautés pour l'indice de développement de 1996 selon les bornes établies par Magella Simard est disponible à l'annexe 2.

Source : Ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation – Équipe de développement rurale. Banque de données et portrait socioéconomique des MRC de l'Abitibi-Témiscamingue.

5. LES COLLECTIVITÉS RURALES ET LES CENTRES DE SERVICES

Dans chaque MRC, on retrouve une concentration urbaine, c'est-à-dire un chef-lieu où un éventail de services sont déployés. Généralement, il s'agit de villes de plus de 5 000 habitants comme Rouyn-Noranda, Val-d'Or, Amos et La Sarre. Dans certains territoires, d'autres petites localités comptant entre 2 500 à 4 999 habitants constituent, pour les collectivités rurales avoisinantes, un relais, un pôle qui peut prendre figure de « centre de services »⁷⁸.

« Les centres de services sont assimilables au dernier échelon de l'armature urbaine ou encore aux strates supérieures de peuplement du monde rural »⁷⁹.

À première vue, les petites villes de cette taille se différencient des collectivités rurales de 2 500 habitants et moins par leurs infrastructures de services (publiques et privées), l'intensité de l'activité économique et sociale, la concentration de certains types d'occupation, les voies de communication, la circulation ou les modes de vie qui se dégagent. Toutefois, à l'image des milieux ruraux, la taille démographique, la localisation et les services disponibles dans les centres de services les différencieront les uns par rapport aux autres. Tous n'exerceront pas le même rôle en tant que dispensateurs de services sur le milieu rural environnant.

5.1 Les centres de services

Selon la catégorisation de Clermont Dugas et les données de population révisées de l'Institut de la statistique du Québec, l'Abitibi-Témiscamingue compte, en 2001, sept « centres de services » : Évain, Malartic, ville de Senneterre, Sullivan, Val-Senneville, Témiscaming et Ville-Marie. Il faut spécifier que selon les différentes banques de données utilisées, Val-Senneville ne se situe pas dans la même strate de population. Bien que la donnée révisée de la population classe Val-Senneville dans la strate de population allant de 2 500 à 4 999 habitants, l'Observatoire a analysé la localité de Val-Senneville comme étant une collectivité rurale étant donné que l'ensemble des données socioéconomiques utilisées dans ce portrait proviennent du recensement, et que ce dernier dénombrait en 2001 pour Val-Senneville une population inférieure à 2 500 habitants. Ainsi le portrait socioéconomique des centres de services portera inclusivement sur six localités soit Évain, Ville-Marie, Témiscaming, Sullivan, Malartic et la Ville de Senneterre. Les données statistiques des centres de services par territoire de MRC sont disponibles à l'annexe 7.

⁷⁸ Clermont Dugas appelle les collectivités de 2 500 à 5 000 habitants des centres de services. Tiré de Clermont DUGAS, Le monde rural québécois et ses centres de services – Dynamisme, marginalité, marginalisation, Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, 1999, p. 67.

⁷⁹ Ibid.

Caractéristiques socioéconomiques des centres urbains

Au chapitre de la scolarisation, les personnes résidant dans les centres de services affichent un niveau de scolarité plus élevé que les ruraux de l'Abitibi-Témiscamingue. En effet, 39 % de la population des collectivités de 2 500 à 4 999 habitants n'a aucun diplôme contre 46 % de la population rurale de la région. Ensuite, 32 % ont un diplôme secondaire général ou professionnel comparativement à 30 % des ruraux de la région. Quant aux études postsecondaires, la population vivant dans les centres de services est plus nombreuse, en proportion, à avoir entamé ou finalisé des études collégiales et universitaires (29 % cc. 24 %).

Au regard de la situation sur le marché du travail, la population résidant dans les centres de services affiche une situation beaucoup plus intéressante que celle des ruraux de l'Abitibi-Témiscamingue. Ainsi, leurs taux d'activité et d'emploi sont respectivement de 62,6 % et de 55,5 %, ce qui représente 3 et 6 points de pourcentage de plus que les taux enregistrés chez les ruraux. Leur taux de chômage enregistre une performance également plus intéressante que celles des ruraux de l'Abitibi-Témiscamingue (11,5 % cc. 16,3 %). En fait, la situation de l'emploi de la population active habitant les centres de services est plus favorable que celle de la population vivant dans les villes de plus grande envergure et même, de celle de l'ensemble de la population active de l'Abitibi-Témiscamingue.

C'est tout particulièrement au chapitre de la structure économique que l'expression « centre de services » prend toute sa signification pour les localités de 2 500 à 5 000 habitants. La main-d'œuvre de ces localités se distingue de celle des milieux ruraux par rapport aux secteurs primaire, secondaire et tertiaire. La première grande distinction entre les centres de services et les milieux ruraux réside dans le secteur primaire. Dans les centres de services, le secteur primaire attire une proportion deux fois moins importante de travailleurs que dans les milieux ruraux (10 % cc. 20 %). C'est dans le domaine de l'agriculture et de la foresterie que le changement se fait le plus sentir. On passe de 13 % des travailleurs dans les localités rurales à 4 % dans les centres de services. Quant à l'extraction minière, les travailleurs sont tout aussi nombreux, en proportion, dans les collectivités rurales, dans les centres de services que dans les villes de 5 000 habitants et plus. Une autre distinction entre les travailleurs des centres de services et des milieux ruraux réside dans la proportion de main-d'œuvre qui travaille dans le secteur secondaire. Ce secteur occupe 18 % de la main-d'œuvre des centres de services, alors qu'il retient 24 % de celle des milieux ruraux. Le dernier élément distinctif des centres de services se rapporte à la plus forte proportion de travailleurs dans le secteur des services. Les deux tiers de la main-d'œuvre active dans les centres de services travaillent dans ce secteur, comparativement à 61 % dans les collectivités rurales. Cet écart, plus ou moins prononcé, peut s'expliquer par la grande mobilité géographique des travailleurs du monde rural. Étant donné qu'environ six travailleurs ruraux sur dix occupent un emploi en dehors de leur localité de résidence, il est plus que possible que ces derniers travaillent dans les centres de services ou encore, les villes urbaines de la région. Par ailleurs, les écarts sont toutefois beaucoup plus prononcés entre les centres de services et les villes de plus grande envergure, où 77 % de la population active travaille dans les services.

Le revenu moyen d'emploi à temps complet est supérieur pour les travailleurs résidant dans les centres de services (41 978 \$) comparativement à celui des ruraux de la région (36 158 \$). Il s'agit d'un surplus de 5 820 \$. Le revenu d'emploi des travailleurs habitant dans les centres de services est également plus élevé que celui des travailleurs vivant dans les villes et même de tous les travailleurs de l'Abitibi-Témiscamingue. Quant à la situation financière des ménages et des familles vivant dans les centres de services, elle est plus favorable que celle des ruraux de l'Abitibi-Témiscamingue. On parle d'un revenu moyen du ménage de 48 280 \$ et un revenu des familles de 56 389 \$ comparativement à 45 325 \$ et 50 229 \$ dans les milieux ruraux. Encore ici, les revenus qu'affichent les personnes vivant dans les centres de services sont plus importants que ceux des personnes résidant dans les villes et même, que ceux de toutes les personnes de l'Abitibi-Témiscamingue.

Enfin, on retrouve 7 865 logements dans les centres de services de l'Abitibi-Témiscamingue, ce qui correspond à 13 % des bâtiments de la région. Au cours de la dernière décennie, 945 nouvelles habitations ont été érigées dans les collectivités de 2 500 à 4 999 habitants, ce qui représente 16 % des nouvelles résidences de la région. Ces collectivités ont été particulièrement attrayantes au cours des années 1971 à 1990 : quatre résidences sur dix y ont été bâties au cours de cette période. Généralement, l'état des logements de ces localités nécessite moins de réparations que les logements ruraux mais un peu plus que ceux que l'on retrouve dans les principales villes de la région. La proportion de propriétaires dans

les centres de services est moindre qu'en milieu rural et un peu plus importante que chez les propriétaires urbains.

Tableau 45
Quelques indicateurs socioéconomiques des collectivités rurales de 2 500 habitants et moins en comparaison avec les collectivités de 2 500 habitants et plus, Abitibi-Témiscamingue, 2001

	2 500 habitants et moins	2 500 à 4 999 habitants	5 000 habitants et plus	Ensemble de la région
Moins de 15 ans	21,8 %	22,2 %	18,1 %	20,2 %
15-24 ans	13,8 %	12,8 %	14,0 %	13,7 %
25-44 ans	29,5 %	31,6 %	29,6 %	30,0 %
45-64 ans	25,1 %	23,1 %	26,1 %	25,3 %
65 ans et plus	9,3 %	10,4 %	12,2 %	10,7 %
Moins de 13 années	45,9 %	39,3 %	37,5 %	40,8 %
Études secondaires	29,8 %	31,7 %	27,9 %	29,1 %
Études collégiales	15,3 %	18,0 %	18,9 %	17,4 %
Études universitaires	8,9 %	11,0 %	15,7 %	12,6 %
Taux d'activité	59,5 %	62,6 %	62,1 %	61,2 %
Taux d'emploi	49,7 %	55,5 %	54,1 %	52,7 %
Taux de chômage	16,3 %	11,5 %	12,9 %	14,0 %
Primaire	19,8 %	9,8 %	10,2 %	13,7 %
Secondaire	18,4 %	23,9 %	13,3 %	16,7 %
Tertiaire	61,5 %	66,1 %	76,5 %	69,6 %
\$ moyen emploi	36 158 \$	41 978 \$	40 099 \$	38 988 \$
\$ moyen des familles	50 229 \$	56 389 \$	54 943 \$	53 283 \$
\$ moyen du ménage	45 325 \$	48 280 \$	45 072 \$	45 624 \$

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

5.2 Les municipalités de centralité

Une autre catégorisation entre les collectivités du milieu rural et du milieu urbain tend à se définir sous l'angle de « municipalités de centralité ».

Au Québec, on retrouve près d'une soixantaine de municipalités de centralité⁸⁰. Ces municipalités reçoivent quotidiennement la population des municipalités avoisinantes de la MRC pour le travail, la consommation, les loisirs, les études ou autres. Elles se retrouvent tant dans les MRC à caractère rural que celles ayant un caractère un peu plus urbain. Toutefois, elles se situent à l'extérieur d'une agglomération de recensement et donc, nécessairement en milieu rural. Ces municipalités se distinguent des centres de services car elles ont pour caractéristique principale de promouvoir et de développer l'essor économique régional.

La définition qualitative de la centralité est la suivante : carrefour des forces vives d'une communauté d'intérêts socioéconomiques d'une région d'appartenance ou d'une partie de cette région qui, par ses capacités de polarisation et de rayonnement, concentre l'offre des services nécessaires et complémentaires à l'épanouissement d'une région. Pour délimiter les municipalités de centralité par des indicateurs objectifs, il s'agit d'évaluer le taux d'emploi du tertiaire ainsi que le nombre et la présence d'équipements et d'institutions à vocation intermunicipales ou régionales.

Actuellement, sur 56 municipalités qui répondent aux critères de centralité au Québec, trois se situent en Abitibi-Témiscamingue : Ville-Marie, La Sarre et Senneterre. Ces municipalités sont urbaines au sein d'un

⁸⁰ Bachman, Peggy et Jean Langevin. Article intitulé : Les municipalités de centralité, pôles de développement en milieu rural : une tentative de définition. Tiré de la Revue Organisations et territoires, automne 2004, pages 27 à 34.

milieu rural. Elles se distinguent des autres municipalités en raison de leur secteur tertiaire, de leur infrastructure de services (publiques et privées) ainsi que de leur richesse foncière. À cet égard, le fardeau fiscal imposé aux contribuables locaux est plus élevé dans les municipalités de centralité que dans les municipalités rurales. Il s'agit d'un écart similaire à celui qui existe entre les villes-centres et les banlieues.

CONCLUSION

En Abitibi-Témiscamingue comme ailleurs, la ruralité se complexifie. Elle présente des signes de fragilisation, mais on note des différences importantes entre les régions et à l'intérieur même de chaque région. D'après les différentes analyses réalisées dans ce document, les tendances démographiques et économiques indiquent que les collectivités rurales sont généralement en plus grandes difficultés que les centres urbains.

Le problème majeur que rencontrent les petites collectivités rurales est d'abord démographique, ce qui amène un lot important de changements d'ordres économique, culturel, organisationnel et autres. Toutefois, on constate que bien que de nombreuses collectivités soient en décroissance, le milieu rural se régénère par de nouvelles constructions domiciliaires. Pour certaines localités, la décroissance s'est même transformée en stabilité et même, en légère croissance. La décroissance démographique des petits milieux n'est pas toujours facile à saisir et n'implique pas obligatoirement la dévitalisation du milieu. Au-delà du nombre d'habitants vivant au sein des petits milieux s'ajoute la complexité des relations qui s'établissent entre les nouveaux arrivants en provenance du milieu urbain. La ruralité est de plus en plus confrontée à la mobilité des personnes, et ce, pour diverses raisons : le travail, l'éducation, les loisirs ou la consommation.

Le capital social qui permet notamment à la collectivité de mieux maîtriser son développement n'est pas homogène au sein des petits milieux ruraux. Certains seront aux prises avec des problèmes de sous-scolarisation, de taux de chômage élevé ou de revenus d'emploi ou de ménage moins substantiels. À l'inverse, d'autres concentreront au sein de leur milieu une masse importante de professionnels. Au-delà de certains secteurs en dévitalisation, la grande majorité des communautés locales de la région témiscabitiébienne sont bien vivantes sur le plan social. Partout, on retrouve des organismes communautaires et associatifs qui assurent une cohésion sociale au sein des petits milieux. Toutefois, on ne peut passer sous silence que dans de nombreuses collectivités, la participation et l'implication bénévole s'essouffle, et ce, pour de nombreuses raisons.

Au chapitre de l'économie, bien que le milieu rural soit encore dépendant de ses ressources naturelles, les collectivités locales ne sont plus définies, comme il y a une cinquantaine d'années, par la seule industrie agricole. Le monde rural est lui aussi confronté à la mondialisation des marchés, ce qui implique pour l'entrepreneuriat local une certaine ouverture sur les marchés. On peut retrouver des collectivités rurales bénéficiant d'une activité économique prépondérante, comme d'autres qui combinent ou misent sur plusieurs types d'activités économiques (forêt, hydrique, récréotouristique, etc.). En ce sens, certaines subissent les aléas souvent difficiles de la conjoncture économique internationale et d'autres se consolident par une économie locale moins fluctuante. On sent qu'il faut renverser le mythe de la non-viabilité économique des petites collectivités rurales, et que cette viabilité économique dépend notamment des possibilités de tirer avantage de ses ressources par des activités de valeur ajoutée et le développement de nouvelles entreprises.

À l'égard des services de proximité, on note que le milieu rural est généralement moins bien pourvu en services publics et en services au public que le reste du territoire régional. Néanmoins, malgré la fermeture de certaines écoles et comptoirs de caisses populaires, le milieu rural a été peu touché par la fermeture d'églises ou de bibliothèques. La très grande majorité des collectivités rurales bénéficient toujours de ce type d'établissements dans leur localité.

ANNEXE 1

Pourcentage de la population rurale, par MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 1951 à 2001

	1951	1961	1971	1981	1991	1996	2001
Abitibi	78,4 %	68,8 %	64,9 %	64,6 %	58,4 %	55,5 %	53,6 %
Abitibi-Ouest	75,6 %	73,6 %	67,8 %	65,0 %	62,8 %	58,7 %	60,8 %
Rouyn-Noranda	31,5 %	26,8 %	24,9 %	34,8 %	37,2 %	39,5 %	40,3 %
Témiscamingue	79,7 %	80,2 %	77,0 %	73,3 %	72,9 %	72,9 %	73,7 %
Vallée-de-l'Or	32,0 %	28,6 %	14,5 %	23,9 %	33,1 %	26,6 %	25,0 %
Abitibi-Témiscamingue	55,9 %	50,8 %	41,4 %	40,7 %	47,7 %	45,3 %	45,2 %
Québec	33,5 %	25,7 %	19,4 %	20,3 %	22,4 %	21,6 %	19,6 %

Sources : Pour les années antérieures à 1991, l'Observatoire a utilisé les données compilées dans le document Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Les données de 1991 à 2001 sont les taux établis de la population rurale selon les recensements quinquennaux et donc comparables.

Répartition de la population par type de zone pour la région sociosanitaire de l'Abitibi-Témiscamingue, 2001

Population en 2001	Type de zone			
	Urbain	Rural		
		ZIM forte	ZIM modérée	ZIM faible ou nulle
Nombre	90 480	6 861	17 786	32 970
%	61,9	3,3	12,2	22,6

Source : Institut national de santé publique. Vivre dans une collectivité rurale plutôt qu'en ville fait-il vraiment une différence en matière de santé et de bien-être ?, 2004, page 83.

ANNEXE 2

Distribution géographique des localités rurales de l'Abitibi-Témiscamingue, selon l'application de la Politique nationale de la ruralité, 1996

En restructuration (-5,00 et -)	En voie de restructuration (-4,99 à 0)	En développement (0 à 4,99)	Dynamique (5,00 et +)
Berry Pikogan Taschereau (M) Clerval La Reine Authier-Nord Val-Saint-Gilles Normétal St-Lambert Rivière-Ojima Cloutier Laforce Moffet Guérin Rémigny Winneway Rivière-Kipawa Belcourt Lac-Simon	Champneuf La Morandière Barraute La Corne Landrienne La Motte St-Dominique-du-Rosaire Launay Lac-Despinassy Lac-Chicobi Duparquet Roquemaure Poularies Taschereau (VL) Authier Macamic Dupuy Clermont Rollet Cadillac Mont-Brun Saint-Édouard-de-Fabre Béarn Fugèreville Latulipe-et-Gaboury Belleterre Angliers Notre-Dame-du-Nord Timiskaming Vassan Senneterre (P) Matchi-Manitou Fouillac	Rochebaucourt Saint-Mathieu-d'Harricana Saint-Félix-de-Dalquier Sainte-Gertrude-Manneville Preissac Rapide-Danseur Gallichan Palmarolle Sainte-Germaine-Boulé Macamic (v) Colombourg Sainte-Hélène-de-Mancebourg Chazel Bellecombe Montbeillard Arntfield Beaudry Mc Watters Cléricy Destor Duhamel-Ouest Lorrainville Saint-Bruno-de-Guigues Laverlochère St-Eugène-de-Guigues Nédelec Rivière-Héva	Trécesson Saint-Marc-de-Figuery Kipawa Kebaowek Dubuisson Val-Senneville Kitcisakik D'Alembert Lac-Dufault
	<u>+ 2 500 habitants</u> La Sarre Senneterre (V) Malartic	<u>+ 2 500 habitants</u> Ville-Marie	<u>+ 2 500 habitants</u> Témiscaming

Source : Les classes permettant de distribuer les indices de développement de 1996 dans chacun des niveaux de développement ont été compilées par Magella Simard dans le document suivant :
Chaque indice a été arrondi au dixième près. L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue a classé les localités selon les bornes ainsi définies par Magella Simard. Les indices de développement ont été arrondis au dixième près afin de les répartir adéquatement.

ANNEXE 3

L'indice global de développement (IGD)⁸¹

Catégorie 1 : les éléments qui traduisent la participation de la population à la dynamique économique locale :

- Le taux d'activité;
- La proportion de gens d'affaires et professionnels de gestion dans la communauté;
- La proportion de 15 ans et plus ayant travaillé toute l'année à plein temps;
- La proportion de la population active dans les activités de transformation des produits de toutes sortes;
- La proportion de la population active dans les services et la vente de gros ou de détail.

Catégorie 2 : les éléments qui traduisent la pauvreté chez les habitants d'une communauté :

- Le taux de chômage;
- La fréquence des unités à faible revenu;
- L'écart entre le revenu moyen d'emploi et la moyenne des revenus moyens d'emploi en milieu rural québécois;
- Le revenu moyen des ménages.

Catégorie 3 : les éléments qui peuvent traduire la qualité des ressources humaines (formation ou instruction) :

- La proportion de 15 ans et plus ayant un certificat ou un diplôme d'une école de métiers;
- La proportion des personnes ayant fait des études universitaires.

Catégorie 4 : les éléments qui traduisent la dynamique démographique, la diversité culturelle et l'attractivité de la communauté :

- La proportion des personnes nouvellement établies dans la communauté (5 dernières années);
- La proportion des constructions récentes par rapport aux logements occupés dans la communauté;
- Le rapport de dépendance économique : le nombre de jeunes de moins de 15 ans plus le nombre de personnes âgées de plus de 60 ans, divisé par la population présumée active 15-59 ans.

L'indice de développement humain (IDH)⁸²

Espérance de vie
Taux de scolarisation
Taux d'alphabétisation
Revenu

L'indice de défavorisation (IDÉF)⁸³

Taux d'inactivité
Rapport emploi-population (taux d'emploi)
Proportion des personnes ayant une scolarité inférieure à la 9^e année
15-24 ans sans certificat du secondaire
Part de transferts gouvernementaux
Valeur moyenne du logement
Proportion de séparations et de divorces
Proportion de personnes vivant seules
Accroissement annuel moyen
Ratio de la relève (jeunes moins de 15 ans / personnes de 65 ans et plus)

⁸¹ Augustin ÉPENDA, *Les milieux ruraux québécois en restructuration : diagnostic, facteurs tangibles et intangibles de dévitalisation rurale et perspectives de développement local approprié*, CRDT, décembre 2003.

⁸² Ibid.

⁸³ Ibid.

Distribution géographique des localités rurales de l'Abitibi-Témiscamingue, selon l'indice général de développement (IGD), 1996

En restructuration	En voie de restructuration	En développement	Dynamiques
Guérin	Destor	Preissac	Lac-Dufault (16 ^e)
Latulipe-et-Gaboury	Timiskaming	Lorrainville	Kipawa (30 ^e)
Launay	La Corne	Bellecombe	Val-Senneville (39 ^e)
Taschereau (v)	Sainte-Hélène-de-	Saint-Marc-de-Figuery	Sullivan (60 ^e)
Roquemaure	Mancebourg	Matchi-Manitou	Eagle Village (70 ^e)
La Motte	Laverlochère	St-Eugène-de-Guigues	Dubuisson (81 ^e)
La Reine	Dupuy	Saint-Félix-de-Dalquier	Duhamel-Ouest (88 ^e)
Moffet	Authier	Sainte-Gertrude-Manneville	Évain (98 ^e)
Saint-Dominique-du-Rosaire	Champneuf	Gallichan	Mc Watters (124 ^e)
Belcourt	Clerval	Saint-Bruno-de-Guigues	Trécession (137 ^e)
Berry	Saint-Édouard-de-Fabre	Rivière-Héva	D'Alembert (142 ^e)
Fugèreville	Macamic	Nédelec	Rivière-Kipawa (146 ^e)
Winneway	Saint-Lambert	Val-Saint-Gilles	Lac-Fouillac (168 ^e)
Pikogan	Cléricy	Senneterre	Beaudry (180 ^e)
Cloutier	Lac-Chicobi	Sainte-Germaine-Boulé	Arntfield (192 ^e)
Rémigny	Landrienne	Chazel	Rapide-Danseur (223 ^e)
Authier-Nord	Colombourg	Clermont	Montbeillard (237 ^e)
Rivière-Ojima	Angliers	Béarn	Saint-Mathieu-d'Harricana (242 ^e)
Lac Simon	Barraute		
Lac-Despinassy	La Morandière		
Laforce	Rochebaucourt		
Taschereau (M)	Grand-Lac-Victoria		
	Normétal		
	Rollet		
	Mont-Brun		
	Poularies		

Note : Les chiffres entre parenthèse illustrent le rang de la localité parmi l'ensemble des territoires ruraux du Québec à l'étude en 1996.
Source : Augustin ÉPENDA, *Les milieux ruraux québécois en restructuration : diagnostic, facteurs tangibles et intangibles de dévitalisation rurale et perspectives de développement local approprié*, thèse de doctorat, 2003,

ANNEXE 4

Nombre de petites localités de l'Abitibi-Témiscamingue avec une main-d'œuvre spécialisée selon le type d'industries, 2001

PRIMAIRE	Agriculture et forêts	Mines	SECONDAIRE	Fabrication
Lac-Fouillac	Rivière-Ojima	Lac-Fouillac	Val-Saint-Gilles	Val-Saint-Gilles
Rivière-Ojima	Winneway	Preissac	La Morandière	La Morandière
Winneway	Lac-Chicobi	Cadillac	Belleterre	Belleterre
Champneuf	Rochebaucourt		Kipawa	Kipawa
Lac-Chicobi	Launay		Témiscaming	Témiscaming
Rochebaucourt	Belcourt			
Saint-Lambert	Authier			
Launay	Angliers			
Rapide-Danseur	Authier-Nord			
Belcourt	Clerval			
Authier	Latulipe-et-Gaboury			
Angliers	Nédelec			
Authier-Nord	Saint-Eugène-de-			
Clerval	Guigues			
Latulipe-et-Gaboury	Roquemaure			
Sainte-Hélène-de-	Berry			
Mancebourg				
La Motte				
Nédelec				
Saint-Eugène-de-				
Guigues				
Roquemaure				
Saint-Dominique-				
du-Rosaire				
Berry				
Mont-Brun				
Preissac				
Poularies				
Cadillac				
Normétal				

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue. Tableau inspiré de l'étude de Patrice LEBLANC, *Éléments pour un portrait des petites collectivités du Québec, UQAT et Chaire Desjardins en développement des petites collectivités*, 1998.

ANNEXE 5

Questionnaire

Infrastructures et services dans les petites collectivités de l'Abitibi-Témiscamingue

AVRIL 2005

Municipalité ou quartier:

Votre municipalité possède-t-elle :	Oui	Non	En voie de...
Infrastructures et équipements publics			
- Garage municipal			
- Caserne de pompiers			
- Bureau de poste / comptoir postal			
- Dépotoir municipal			
Services éducatifs			
- École primaire			
- École secondaire			
Services à la petite enfance			
- CPE en milieu familial			
- CPE en installation			
Amélioration de la qualité de vie			
- HLM (habitation à loyer modique)			
- Résidence privée (personnes âgées)			
- Foyer d'accueil (personnes âgées)			
- Point de service de CLSC			
Services de loisirs			
- Aréna			
- Terrain de balle			
- Terrain de tennis			
- Terrain de golf			
- Terrain de camping			
- Terrain de soccer			
- Sentier pédestre			
- Sentier de ski de fond			
- Piste cyclable			
- Parc public			
Services socio-culturels			
- Centre culturel			
- Centre / Salle communautaire			
- Bibliothèque			
- Église			
Services commerciaux et institutionnels			
- Épicerie / Dépanneur			
- Poste d'essence / garage			
- Restaurant			
- Pharmacie			
- Caisse populaire Desjardins (comptoir)			

Votre municipalité possède-t-elle :	Oui	Non	En voie de...
- guichet uniquement			
Autres, préciser :			
Organismes communautaires et associations			
- Comité de bibliothèque			
- Pompiers volontaires			
- Centre d'entraide / Centre familial			
- Club de l'âge d'or			
- Comité des citoyens			
- Conseil de quartier			
- Comité sports et loisirs			
- Chevalier de Colomb / Richelieu			
- Conseil de fabrique			
- Comité d'embellissement / environnement			
- Comité de riverains			
- Comité des nouveaux arrivants			
- Club de motoneige			
- Collectif ou comité de développement			
- Accès communautaire à Internet (CACI)			
- Cercle des fermières			
- Journal local / communautaire			
- Chorale			
- Maison de jeunes / Local de jeunes			
Autres, préciser :			
Infrastructures touristiques			
- Musée / Site historique			
- Centre d'interprétation			
- Parc naturel aménagé			
- Pourvoirie			
- Sentiers de motoneiges			
Autres, préciser :			
Politiques municipales :			
- Politique familiale			
- Politique jeunesse			
- Politique culturelle			
- Reconnaissance des bénévoles			
Autres, préciser :			
Milieu de villégiature			
- Nombre de lacs avec villégiature (chalets) :			
- Nombre de chalets et de résidences au bord de l'eau :			
Nombre d'entreprises :			
Nombre de coopératives :			

MERCI DE VOTRE COLLABORATION !

ANNEXE 6

Portrait statistique des collectivités rurales de 2 500 habitants et moins, 2001

	Abitibi		Abitibi-Ouest		Rouyn-Noranda	
Population totale	11 490		14 055		8 725	
14 ans et moins	2 565	22,3 %	2 825	20,1 %	1 905	21,8 %
15-24 ans	1 650	14,4 %	2 010	14,3 %	1 075	12,3 %
25-44 ans	3 395	29,7 %	3 960	28,2 %	2 760	31,6 %
45-64 ans	2 760	24,0 %	3 555	25,3 %	2 320	26,6 %
65 ans et plus	1 020	8,9 %	1 670	11,9 %	685	7,9 %
Plus haut niveau de scolarité	8 025		10 020		6 205	
Moins d'une 13 ^e année	3 770	47,0 %	5 070	50,6 %	2 600	41,9 %
DES/DEP	2 520	31,4 %	2 855	28,5 %	1 895	30,5 %
Études collégiales	1 140	14,2 %	1 395	13,9 %	1 085	17,5 %
Études universitaires	590	7,4 %	685	6,8 %	595	9,6 %
Avec baccalauréat	380	64,4 %	535	78,1 %	420	70,6 %
Activité sur le marché du travail	8 960		11 245		6 825	
Taux d'activité		60,2 %		63,0 %		62,9 %
Taux d'emploi		49,3 %		56,8 %		53,3 %
Taux de chômage		17,8 %		10,0 %		15,0 %
Catégories de travailleurs	5 225		5 845		4 070	
Travailleurs autonomes	525	10,0 %	735	12,6 %	370	9,1 %
Industries	5 235		5 850		4 085	
Primaire	1 195	22,8 %	1 275	21,8 %	705	17,3 %
Secondaire	1 060	20,2 %	1 000	17,1 %	665	16,3 %
Tertiaire	2 925	55,9 %	3 510	60,0 %	2 720	66,6 %
Lieu de travail	4 425		4 990		3 640	
Dans la municipalité de résidence	1 000	22,6 %	910	18,2 %	790	21,7 %
Dans une autre municipalité	2 540	57,4 %	2 975	59,6 %	2 310	63,5 %
À domicile	375	8,5 %	680	13,6 %	255	7,0 %
Sans adresse de travail fixe	485	11,0 %	435	8,7 %	300	8,2 %
Revenu moyen d'emploi (complet)	35 560 \$		34 129 \$		37 909 \$	
Revenu moyen des familles	51 403 \$		46 723 \$		49 510 \$	
Revenu moyen du ménage	45 945 \$		41 323 \$		45 647 \$	
Faible revenu (%)		15,3 %		15,0 %		14,5 %
Mode d'occupation	4 240		5 415		3 305	
Possédé	3 475	82,0 %	4 440	82,0 %	2 855	86,4 %
Loué	755	17,8 %	965	17,8 %	450	13,6 %
Logement de bande	0	0,0 %	0	0,0 %	0	0,0 %
État du logement	4 220		5 410		3 300	
Entretien régulier seulement	2 090	49,5 %	2 970	54,9 %	1 560	47,3 %
Réparations mineures	1 560	37,0 %	1 635	30,2 %	1 170	35,5 %
Réparations majeures	585	13,9 %	775	14,3 %	570	17,3 %
Période de construction	4 220		5 405		3 325	
Avant 1946	695	16,5 %	1 175	21,7 %	350	10,5 %
1946-1960	790	18,7 %	1 355	25,1 %	755	22,7 %
1961-1970	410	9,7 %	470	8,7 %	245	7,4 %
1971-1980	1 035	24,5 %	1 130	20,9 %	750	22,6 %
1981- 1990	785	18,6 %	890	16,5 %	730	22,0 %
1991- 2001	500	11,8 %	430	8,0 %	495	14,9 %

	Témiscamingue		Vallée-de-l'Or		Abitibi-Témiscamingue	
Population totale	11 745		9 125		55 150	
14 ans et moins	2 430	20,7 %	2 295	25,2 %	12 020	21,8 %
15-24 ans	1 675	14,3 %	1 190	13,0 %	7 600	13,8 %
25-44 ans	3 315	28,2 %	2 740	31,1 %	16 290	29,5 %
45-64 ans	3 020	25,7 %	2 215	24,3 %	13 870	25,1 %
65 ans et plus	1 255	10,7 %	510	5,6 %	5 145	9,3 %
Plus haut niveau de scolarité	8 325		6 065		38 640	
Moins d'une 13 ^e année	3 540	42,5 %	2 750	45,3 %	17 730	45,9 %
DES/DEP	2 470	29,7 %	1 785	29,4 %	11 525	29,8 %
Études collégiales	1 455	17,5 %	825	13,6 %	5 900	15,3 %
Études universitaires	865	10,4 %	705	11,6 %	3 440	8,9 %
Avec baccalauréat	595	68,8 %	450	63,8 %	2 380	69,2 %
Activité sur le marché du travail	9 270		6 795		43 095	
Taux d'activité		59,6 %		63,0 %		59,5 %
Taux d'emploi		50,5 %		54,2 %		49,7 %
Taux de chômage		14,5 %		14,5 %		16,3 %
Catégories de travailleurs	5 420		4 180		24 740	
Travailleurs autonomes	635	11,7 %	420	10,0 %	2 685	10,9 %
Industries	5 410		4 185		24 765	
Primaire	1 015	18,8 %	720	17,2 %	4 910	19,8 %
Secondaire	1 170	21,6 %	655	15,7 %	4 550	18,4 %
Tertiaire	3 310	61,2 %	2 775	66,3 %	15 240	61,5 %
Lieu de travail	4 715		3 675		21 415	
Dans la municipalité de résidence	1 385	29,4 %	405	11,0 %	4 490	21,0 %
Dans une autre municipalité	2 310	49,0 %	2 835	77,1 %	12 970	60,6 %
À domicile	670	14,2 %	195	5,3 %	2 175	10,2 %
Sans adresse de travail fixe	325	6,9 %	230	6,3 %	1 775	8,3 %
Revenu moyen d'emploi (complet)	41 067 \$		41 807 \$		36 158 \$	
Revenu moyen des familles	48 997 \$		56 672 \$		50 229 \$	
Revenu moyen du ménage	43 639 \$		53 571 \$		45 325 \$	
Faible revenu (%)		14,6 %		8,3 %		13,9 %
Mode d'occupation	4 590		3 135		20 675	
Possédé	3 590	78,2 %	2 580	82,3 %	16 940	81,9 %
Loué	945	20,6 %	365	11,6 %	3 480	16,8 %
Logement de bande	85	1,9 %	205	6,5 %	290	1,4 %
État du logement	4 595		3 150		20 680	
Entretien régulier seulement	2 490	54,2 %	1 710	54,3 %	10 820	52,3 %
Réparations mineures	1 430	31,1 %	975	31,0 %	6 770	32,7 %
Réparations majeures	650	14,1 %	430	13,7 %	3 010	14,6 %
Période de construction	4 615		3 145		20 685	
Avant 1946	1 035	22,4 %	220	7,0 %	3 475	16,8 %
1946-1960	865	18,7 %	420	13,4 %	4 185	20,2 %
1961-1970	510	11,1 %	250	7,9 %	1 885	9,1 %
1971-1980	815	17,7 %	755	24,0 %	4 485	21,7 %
1981- 1990	735	15,9 %	870	27,7 %	4 010	19,4 %
1991- 2001	635	13,8 %	615	19,6 %	2 675	12,9 %

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

ANNEXE 7

Portrait statistique des collectivités de 2 500 habitants et moins et des collectivités de 2 500 à 4 999 habitants (appelés centres de services) pour les territoires de Rouyn-Noranda, de Témiscamingue et de La Vallée-de-l'Or, 2001

	Rouyn-Noranda				Témiscamingue			Vallée-de-l'Or			
	Moins de 2 500	2 500 - 4 999	5 000 et plus	Ensemble du territoire	Moins de 2 500	2 500 - 4 999	Ensemble MRC	Moins de 2 500	2 500 - 4 999	5 000 et plus	Ensemble MRC
Population totale											
14 ans et moins	21,8 %	24,8 %	17,5 %	19,6 %	20,7 %	21,1 %	20,9 %	25,2 %	21,9 %	18,4 %	20,8 %
15-24 ans	12,3 %	12,8 %	14,2 %	13,5 %	14,3 %	12,4 %	13,7 %	13,0 %	13,0 %	13,2 %	13,1 %
25-44 ans	31,6 %	32,4 %	29,2 %	30,5 %	28,2 %	31,1 %	29,4 %	31,1 %	31,5 %	30,9 %	31,2 %
45-64 ans	26,6 %	23,6 %	25,5 %	25,6 %	25,7 %	22,2 %	24,4 %	24,3 %	23,3 %	26,7 %	25,2 %
65 ans et plus	7,9 %	6,4 %	13,6 %	10,8 %	10,7 %	13,1 %	11,6 %	5,6 %	10,4 %	10,9 %	9,7 %
Plus haut niveau de scolarité atteint											
Moins d'une 13 ^e année	41,9 %	30,6 %	35,2 %	36,3 %	42,5 %	31,5 %	38,8 %	45,3 %	46,6 %	39,0 %	42,1 %
Diplôme secondaire (DES/DEP)	30,5 %	32,0 %	25,0 %	26,9 %	29,7 %	30,2 %	29,9 %	29,4 %	32,4 %	29,3 %	30,1 %
Études collégiales	17,5 %	21,4 %	21,1 %	20,3 %	17,5 %	24,8 %	20,0 %	13,6 %	13,1 %	18,2 %	16,0 %
Études universitaires	9,6 %	16,3 %	18,7 %	16,5 %	10,4 %	13,4 %	11,3 %	11,6 %	7,9 %	13,5 %	11,8 %
Activité sur le marché du travail											
Taux d'activité	62,8 %	64,2 %	61,6 %	62,4 %	59,6 %	66,2 %	61,5 %	63,0 %	60,1 %	64,4 %	63,1 %
Taux d'emploi	53,3 %	58,6 %	54,4 %	54,7 %	50,5 %	60,6 %	53,7 %	54,2 %	51,6 %	55,1 %	54,0 %
Taux de chômage	15,1 %	9,1 %	11,6 %	12,2 %	14,5 %	8,8 %	12,7 %	14,5 %	14,1 %	14,3 %	14,3 %
Industries											
PRIMAIRE	17,3 %	7,6 %	7,9 %	10,3 %	18,8 %	3,4 %	13,5 %	17,2 %	14,5 %	12,6 %	14,0 %
SECONDAIRE	16,3 %	17,5 %	11,4 %	13,2 %	21,6 %	38,0 %	27,4 %	15,7 %	17,8 %	12,9 %	14,6 %
TERTIAIRE	66,6 %	75,2 %	80,7 %	76,5 %	61,2 %	58,0 %	59,1 %	66,3 %	67,5 %	74,4 %	71,3 %
Revenu moyen d'emploi (temps complet) \$	37 909	43 182	42 049	41 460	41 067	44 159	41 807	37 153	39 850	39 937	40 248
Revenu moyen des familles \$	49 510	64 809	55 982	55 805	48 997	62 150	56 672	52 170	50 137	55 362	54 163
Revenu moyen du ménage \$	45 647	59 458	45 079	46 928	43 639	52 222	53 571	46 101	42 640	45 224	45 981
Mode d'occupation											
Possédé	86,4 %	80,0 %	52,8 %	62,4 %	78,2 %	65,7 %	73,7 %	82,3 %	59,1 %	52,0 %	59,2 %
Loué	13,6 %	20,0 %	47,2 %	37,6 %	20,6 %	34,5 %	25,0 %	11,6 %	40,9 %	48,0 %	39,6 %
Logement de bande	0,0 %	0,0 %	0,0 %	0,0 %	1,9 %	0,0 %	1,3 %	6,5 %	0,0 %	0,0 %	1,2 %
État du logement											
Entretien régulier	47,3 %	55,0 %	64,9 %	60,8 %	54,2 %	63,8 %	57,5 %	54,3 %	63,1 %	68,5 %	64,6 %
Réparations mineures	35,5 %	36,5 %	27,4 %	29,5 %	31,1 %	26,9 %	30,0 %	31,0 %	26,5 %	24,0 %	25,9 %
Réparations majeures	17,3 %	9,2 %	7,7 %	9,7 %	14,1 %	9,0 %	12,5 %	13,7 %	10,3 %	7,6 %	9,5 %
Période de construction											
Avant 1946	10,5 %	5,4 %	16,2 %	14,0 %	22,4 %	18,3 %	21,4 %	7,0 %	15,8 %	7,6 %	9,4 %
1946-1960	22,7 %	12,6 %	27,9 %	25,2 %	18,7 %	19,4 %	19,0 %	13,4 %	28,4 %	21,7 %	21,9 %
1961-1970	7,4 %	8,4 %	11,8 %	10,4 %	11,1 %	13,4 %	11,8 %	7,9 %	12,6 %	13,6 %	12,4 %
1971-1980	22,6 %	31,4 %	18,1 %	20,0 %	17,7 %	19,4 %	18,3 %	24,0 %	15,8 %	25,2 %	22,7 %
1981 à 1990	22,0 %	28,4 %	18,9 %	9,4 %	15,9 %	14,7 %	15,0 %	27,7 %	17,9 %	24,3 %	23,3 %
1991 à 2001	14,9 %	13,8 %	7,1 %	17,6 %	13,8 %	15,4 %	14,5 %	19,6 %	9,6 %	7,7 %	10,3 %

Source : Statistique Canada. Recensement 2001. Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.
Les centres de services sont Évain, Témiscaming, Ville-Marie, Sullivan, Malartic et la ville de Senneterre.

BIBLIOGRAPHIE

Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue. *La dynamique communautaire dans les quartiers ruraux de la Ville de Rouyn-Noranda* – Synthèse, en partenariat avec la Ville de Rouyn-Noranda, Ville en santé, le Centre local de services communautaires Le partage des eaux (CLSC), l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue et le Centre local de développement, 2004.

Ayotte, Martine. *L'influence de la perte des gouvernements locaux, suite aux fusions des municipalités, sur la vitalité culturelle et communautaire des petites collectivités rurales*, Mémoire de maîtrise présenté à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue, 2004.

Bachman, Peggy et Jean Langevin. Article intitulé : *Les municipalités de centralité, pôles de développement en milieu rural : une tentative de définition*. Tiré de la Revue Organisations et territoires, automne 2004, pages 27 à 34.

Bourassa, Marc-André. *Le discours des citoyens sur la viabilité des communautés forestières : le cas de la MRC d'Abitibi*, Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, 2001.

Carrier, Mario. *Services de proximité et petites collectivités*. Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, 1999.

Carrier, Mario et Pierre Beaulieu. *Les petites écoles primaires en milieu rural au Québec : fermetures, maintien ou développement*. Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, UQAT, mai 1995, 90 pages.

Chaire Desjardins en développement des petites collectivités. *Actes du Symposium sur la ruralité et le développement des petites collectivités – les 9 et 10 août 1997*, 1998.

Chaire Desjardins en développement des petites collectivités. *Les services financiers dans les communautés urbaines et rurales : état de situation, solutions et perspectives d'avenir : le cas de la municipalité de Nédelec, en Abitibi-Témiscamingue*, 2001.

CLD Abitibi. Pacte rural. Juin 2004 et Accessibilité 2001. *Les activités en cours*, le 1er mars 2005.

Collini, Mariella et Daniel Thomas. *Impact social et économique du milieu associatif, communautaire et coopératif – Volet 3 : Monographie*, Conseil régional de développement de l'Abitibi-Témiscamingue, 1999.

Commission sur l'avenir des soins de santé au Canada, *Guidé par nos valeurs. L'avenir des soins de santé au Canada*. Roy J. ROMANOW, Rapport final, 2002.

Dugas, Clermont. *Le monde rural québécois et ses centres de services – Dynamisme, marginalité, marginalisation*. Chaire Desjardins en développement des petites collectivités en collaboration avec Solidarité rurale du Québec et le ministère des Régions, 1999.

Épenda, Augustin. *Les milieux ruraux québécois en restructuration : diagnostic, facteurs tangibles et intangibles de dévitalisation rurale et perspectives de développement local approprié*, Centre de recherche sur le développement territorial, décembre 2003.

Épenda, Augustin. *Les milieux ruraux québécois en restructuration : diagnostic, facteurs tangibles et intangibles de dévitalisation rurale et perspectives de développement local approprié*, thèse de doctorat, 2003, 387 pages.

Gouvernement du Québec. *Politique nationale de la ruralité, Une vision d'avenir*, 2001.

Institut national de santé publique. *Vivre dans une collectivité rurale plutôt qu'en ville fait-il vraiment une différence en matière de santé et de bien-être ?*, 2004.

Institut de la statistique du Québec. Site Internet : www.stat.gouv.qc.ca.

Le Baladeur. *Résumé du projet.*

LeBlanc, Patrice. *Éléments pour un portrait des petites collectivités du Québec, UQAT et Chaire Desjardins en développement des petites collectivités, 1998.*

Ministère des Ressources naturelles – Secteur forêts. *L'industrie de la transformation du bois une présence vitale dans plusieurs municipalités québécoises, 2000.*

MRC de Témiscamingue. *Mémoire portant sur l'avenir des petites écoles, 2001.*

Simard, Majella. *Fragilité et disparités territoriales de développement dans l'espace rural québécois. Caractérisation et identification des principaux problèmes des localités en restructuration, Centre de recherche sur le développement territorial, octobre 2002.*

Solidarité rurale Abitibi-Témiscamingue. *Bulletins Le Trotteur.*

Solidarité rurale du Québec. *Avis pour une politique gouvernementale de développement rural, 1999.*

Stanek, Oleg en collaboration avec Colombino, Enrique et LeBlanc, Patrice. *Communautés rurales forestières en Abitibi et dans le Bas-Saint-Laurent, une perspective comparative, Université du Québec à Rimouski et en Abitibi-Témiscamingue, 2000.*

Statistique Canada. *Recensements de l'agriculture, 1961 à 2001.*

Tendances sociales canadiennes. *L'activité liée au travail autonome chez les Canadiens vivant en milieu rural, printemps 2005.*

Vézina, Ghislaine, Pierre Blais et Claude Michaud. *Les collectivités viables en milieu rural : bref regard sur les enjeux et sur certaines pistes d'action, ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir, 2003.*

Villes, villages, territoires et communautés en santé du réseau de l'Abitibi-Témiscamingue. *Bulletin de liaison, mars 2005, vol.2 No 6.*

Vincent, Odette et cie. *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue, 1995.*